

Rapport social unique 2020.


Conseil d'administration du 5 juillet 2021

Délibération 2021/07/CA-060

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;
Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;
Vu l'avis favorable du Comité Technique d'Etablissement du 1er juillet 2021 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le rapport social unique 2020 (document joint).

Toulouse, le 5 juillet 2021
Le Président,

Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 36 Nombre de membres présents ou représentés : 33	Nombre de voix favorables : 32 Nombre de voix défavorables : 1 Nombre d'abstentions : 0 Ne prennent pas part au vote : 0
--	---

RAPPORT SOCIAL UNIQUE

2020



DOMAINE RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL
Direction de la stratégie et développement RH
Pôle Appui Stratégique et étude RH

En application de la Loi de Transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019, le bilan social est amené à évoluer dans les années à venir. Dès cette année il devient le Rapport Social Unique. Il intègre des données chiffrées sur la situation comparée des femmes et des hommes. A terme il devra intégrer les informations constitutives de la base de données sociales de l'université, projet à mettre en place d'ici la fin de l'année 2022.

Ce document est une photographie de la situation de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier en 2020, de son organisation en termes de ressources humaines, de rémunérations, de conditions de travail, de dialogue social et d'action médico-sociale.

Le rapport social unique constitue un outil permettant d'anticiper l'évolution des besoins de l'établissement, pour mieux aborder les défis qui s'offrent à nous dans les prochaines années.

Cette année 2020 a été une année difficile pour les personnels et les étudiants, une année marquée par la Covid-19 et le travail à distance. Il a fallu s'adapter, se réorganiser, se former à de nouveaux outils, développer de nouvelles pratiques et procédures. Au travers des données contenues dans ce rapport social unique, nous percevons l'impact de la crise sanitaire notamment sur la formation des personnels, les recrutements, les instances... Je sais que tous les personnels, enseignants et enseignants-chercheurs et BIATSS, se sont mobilisés, notamment dans le cadre du plan de continuité pédagogique et du plan de continuité, pour assurer la continuité du service public de l'enseignement supérieur pendant cette période.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnels pour le travail réalisé pendant cette année 2020, et toutes celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de ce document.

Jean –Marc BROTO

Président de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier

- SOMMAIRE -

PARTIE 1 EFFECTIFS DES AGENTS EN ACTIVITÉ	6
1.1 Effectifs des agents titulaires et non titulaires affectés	7
1.1.1 Effectifs physiques et ETP par catégorie de personnel, par statut et par genre	7
1.2 Effectifs des agents titulaires	9
1.2.1 Caractéristiques générales	9
1.2.2 Répartition par tranche d'âge	14
1.3 Effectifs des agents non-titulaires	17
1.3.1 Agents non titulaires BIATSS	17
1.3.2 Agents non titulaires enseignants et E/C	20
1.3.3 Répartition par tranche d'âge	21
1.4 Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi au sein de l'université	23
1.4.1 Effectifs	23
1.4.2 Recrutement	27
PARTIE 2 PARCOURS PROFESSIONNEL DES AGENTS	28
2.1 Les entrées et sorties des agents	29
2.1.1 Les entrées et sorties des agents titulaires	29
2.1.2 Les entrées et sorties des agents non-titulaires	35
2.2 La promotion des agents titulaires	37
2.2.1 Le changement de corps	37
2.2.2 Le changement de grade	38
2.3 Nombre de passage de CDD à CDI dans l'année	41
PARTIE 3 MASSE SALARIALE	42
3.1 Masse salariale globale et ETP	43
3.1.1 Part de la masse salariale dans les dépenses totales de l'établissement	43
3.1.2 Répartition des ETPT par plafond d'emploi	43
3.1.3 Répartition de la masse salariale et des ETP par population, statut et genre	44
3.1.4 Répartition de la masse salariale et des ETP par composante	45
3.1.5 Répartition des dépenses de masse salariale par type de dépense et éléments de rémunération	46
3.1.6 HCC et vacations d'enseignement	48
3.2 Masse salariale des titulaires	49
3.2.1 Masse salariale des agents titulaires, ventilée par type de rémunération, catégorie statutaire et genre	49
3.2.2 ETP et coûts moyens des agents titulaires par catégorie statutaire et genre	50
3.2.3 Coûts moyens des agents titulaires par corps et par genre	51
3.2.4 Indice moyen des agents titulaires par catégorie statutaire, filière, corps, grade et genre	52
3.2.5 Régime indemnitaire des agents titulaires, par catégorie statutaire, filière, corps et genre	57
3.2.6 Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA)	59
PARTIE 4 CONDITIONS DE TRAVAIL	60
4.1 Temps de travail des agents	61
4.1.1 Temps de travail des agents titulaires	61
4.1.2 Temps de travail des agents non-titulaires	64
4.2 Les absences au travail	66

4.2.1	Les absences des agents pour raisons de santé	66
4.2.2	Les absences des agents hors raisons de santé	71
4.3	Le bilan du compte épargne temps	74
PARTIE 5 FORMATION		75
5.1	La formation des personnels	76
5.1.1	La formation des personnels BIATSS	76
5.1.2	La formation des personnels enseignants	82
5.2	Formation en matière de Santé et Sécurité au Travail.....	84
5.2.1	Formation des membres du CHSCT	84
5.2.2	Bilan des formations santé et sécurité au travail.....	84
5.3	Dépenses de formation.....	85
5.3.1	Dépenses de formation pour les personnels BIATSS.....	85
5.3.2	Dépenses de formation pour les personnels enseignants	85
PARTIE 6 RELATIONS PROFESSIONNELLES		86
6.1	Instances représentatives du personnel	87
6.2	Répartition par genre des représentants des personnels.....	89
6.3	Attributions des moyens syndicaux au sein de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2019/2020.....	89
6.4	Les journées d'absences pour grève	90
PARTIE 7 ACTION MEDICO-SOCIALE		91
7.1	Prévention et Sécurité	92
7.2	SMPP.....	96
7.3	Service social des personnels	99
7.3.1	Assistante sociale.....	99
7.3.2	CESF	103
7.4	Psychologue.....	104
7.5	Crèche UPSIMÔMES	105
7.6	SCAS.....	109
7.7	Médiatrice	112
GLOSSAIRE.....		113

CONTEXTE DE L'ÉLABORATION DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE

Rappel réglementaire

- L'article 37 du décret n°2011-184 du 15 février 2011 fixe les informations qui doivent figurer dans le bilan social.
- L'article L.712-3 du Code de l'éducation modifié par l'article 47 de la loi de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 juillet 2013 prévoit l'approbation du bilan social par le conseil d'administration.
- L'arrêté du 22 décembre 2017 portant modification de l'arrêté du 23 décembre 2013, précise la liste des indicateurs devant constituer le bilan social des établissements.
- Le décret n°2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et au rapport social unique dans la fonction publique, prévoit dans son article 12 que le rapport social unique portant sur les années 2020,2021 et 2022 est élaboré à partir des données disponibles.

Les données du bilan social sont extraites :

- Des informations renseignées dans le SIRH SIHAM et l'entrepôt de données sociales
- Des données de formation du personnel dans l'outil LAGAF
- D'enquêtes et rapports des services de l'université

Le périmètre

- Les indicateurs sociaux concernent les agents directement employés par l'université Toulouse III - Paul Sabatier (hors personnels hébergés).
- Les deux grands types de personnels de l'université sont :
 - Les enseignants et enseignants-chercheurs (E/E-EC)
 - Les BIATSS (personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé)
- Les personnels relèvent de deux statuts : fonctionnaires ou contractuels

Base d'observation

- Les effectifs présentés correspondent aux personnels en activité et rémunérés au 31 décembre 2020
- Les données financières portent sur l'année civile 2020.



PARTIE 1 | EFFECTIFS DES AGENTS EN ACTIVITÉ

1.1 Effectifs des agents titulaires et non titulaires affectés

1.2 Effectifs des agents titulaires

1.3 Effectifs des agents non-titulaires

1.4 Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi au sein de l'université

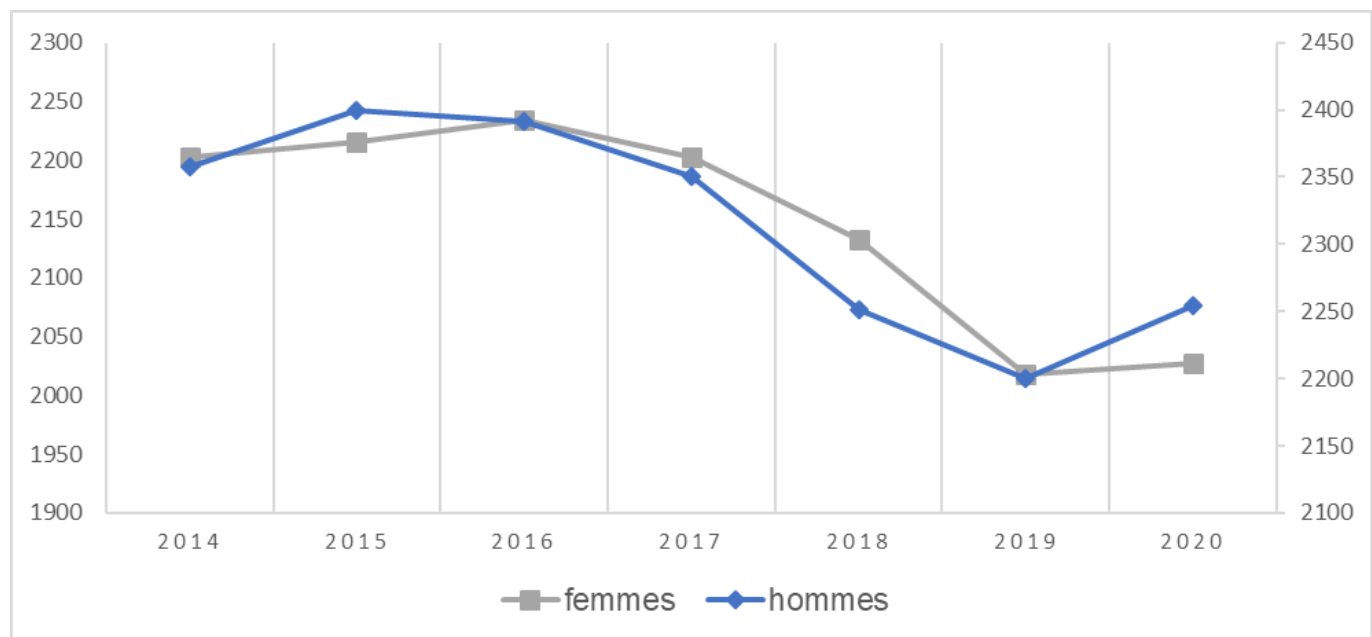
Partie 1. Effectifs des agents en activité

1.1 Effectifs des agents titulaires et non titulaires affectés

1.1.1 Effectifs physiques et ETP par catégorie de personnel, par statut et par genre

Catégorie de personnel	Statut de la fonction publique	Femmes	Hommes	Total	ETP	Part des femmes (en %)	Part des agents par statut (en %)
	Non-titulaires	368	483	851	828,3	43,2%	19,88%
	Titulaires	629	1112	1741	1726,92	36,1%	40,67%
Enseignants et E/C		997	1595	2592	2555,22	38,5%	60,55%
	Non-titulaires	348	205	553	539,03	62,9%	12,92%
	Titulaires	682	454	1136	1106	60,0%	26,54%
BIATSS		1030	659	1689	1645,03	61,0%	39,45%
Ensemble des agents Non-titulaires		716	688	1404	1 367,3	51,0%	32,8%
Ensemble des agents Titulaires		1311	1566	2877	2 832,9	45,6%	67,2%
Ensemble des effectifs des agents affectés		2027	2254	4281	4 200,3	47,3%	-

Evolution des effectifs par genre entre 2014 et 2020



1.1.2 Effectifs physiques affectés par catégorie de personnel, par statut et par secteur

		Enseignants et E/C		Total Enseignants et E/C	BIATSS		Total BIATSS	Total agents UPS
		Non-titulaires	Titulaires		Non-titulaires	Titulaires		
IUTs	Effectifs	46	458	504	54	174	228	732
	Part des femmes en %	56,5%	39,3%	40,9%	74,1%	64,4%	66,7%	48,9%
	Part des agents par statut (en %)	9,1%	90,9%		23,7%	76,3%		
Santé	Effectifs	280	356	636	63	196	259	895
	Part des femmes en %	55,7%	39,0%	46,4%	74,6%	65,3%	67,6%	52,5%
	Part des agents par statut (en %)	44,0%	56,0%		24,3%	75,7%		
Sces Communs et Centraux	Effectifs	27	11	38	185	394	579	617
	Part des femmes en %	55,6%	18,2%	44,7%	77,8%	66,8%	70,3%	68,7%
	Part des agents par statut (en %)	71,1%	28,9%		32,0%	68,0%		
Sciences	Effectifs	498	916	1414	251	372	623	2037
	Part des femmes en %	34,3%	33,6%	33,9%	46,6%	48,1%	47,5%	38,0%
	Part des agents par statut (en %)	35,2%	64,8%		40,3%	59,7%		
Ensemble des effectifs des agents affectés		851	1 741	2592	553	1 136	1689	4281

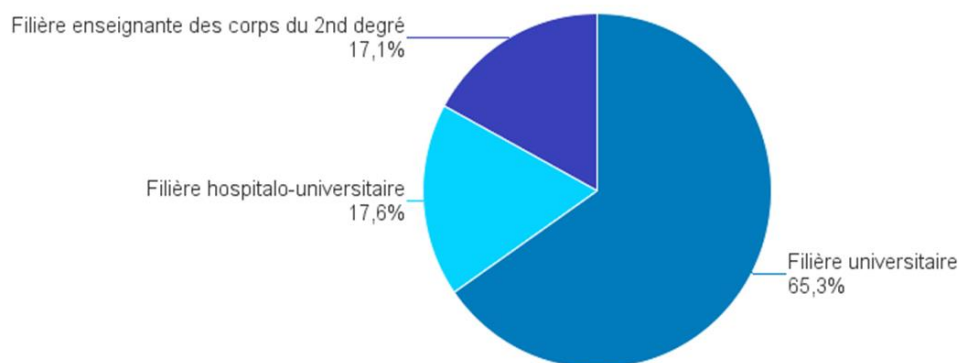
1.2 Effectifs des agents titulaires

1.2.1 Caractéristiques générales

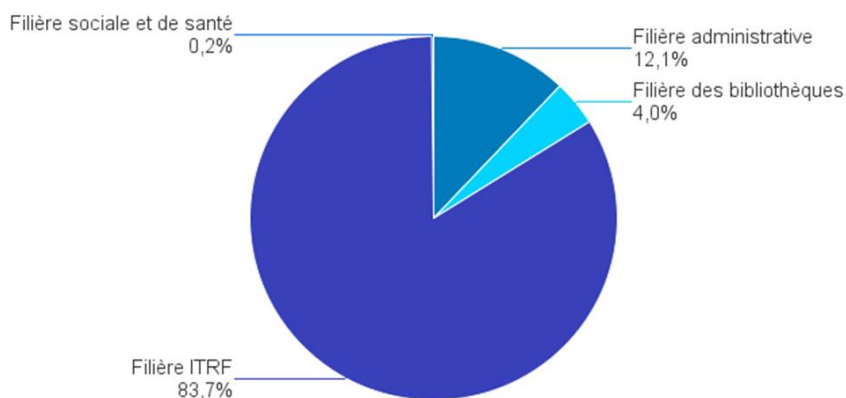
Effectifs physiques et ETP des agents titulaires répartis par catégorie de personnels, filière et genre

Catégorie de personnel	Filière	Femmes	Hommes	Total	ETP	Part des femmes (en %)
	Filière universitaire	397	740	1137	1 124,3	34,9%
	Filière hospitalo-universitaire	106	201	307	307,0	34,5%
	Filière enseignante des corps du 2nd degré	126	171	297	295,6	42,4%
Enseignants et E/C	Total de la population	629	1112	1741	1 726,9	36,1%
	Filière administrative	117	20	137	132,9	85,4%
	Filière des bibliothèques	34	12	46	44,0	73,9%
	Filière ITRF	529	422	951	927,3	55,6%
	Filière sociale et de santé	2	0	2	1,8	100,0%
BIATSS	Total de la population	682	454	1136	1 106,0	60,0%
Ensemble des effectifs des agents titulaires affectés		1311	1566	2877	2832,92	45,6%

Personnels Enseignants et E/C Titulaires



Personnels BIATSS Titulaires



Effectifs physiques et ETP des agents titulaires répartis par catégorie statutaire, filière, corps et genre

Catégorie A+	Femmes	Hommes	Total	ETP	Part des femmes (en %)
Filière universitaire					
ASTRONOME	3	7	10	10	30,0%
ASTRONOME ADJOINT	4	9	13	13	30,8%
MAITRE DE CONFERENCES	302	458	760	752,9	39,7%
PHYSICIEN	3	2	5	4,8	60,0%
PHYSICIEN ADJOINT	7	9	16	15,32	43,8%
PROFESSEUR DES UNIVERSITES	77	254	331	326,3	23,3%
Sous-total de la filière	396	739	1135	1122,32	34,9%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie A+ (en%)	74,7%	75,8%	75,4%		34,9%
Filière hospitalo-universitaire					
MAIT CONF PRAT HOSP DENTAIRES	8	15	23	23	34,8%
MAITRE DE CONF UNIV DE MEDECINE GENERALE	1	3	4	4	25,0%
MAITRE DE CONF UNIV - PRATICIEN HOSP	49	30	79	79	62,0%
MCUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES	6	2	8	8	75,0%
PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP	32	136	168	168	19,0%
PROFESSEUR UNIVERSITES MEDECINE GENERALE	1	2	3	3	33,3%
PROF UNIV PRAT HOSP DENTAIRES	3	7	10	10	30,0%
PUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES	6	6	12	12	50,0%
Sous-total de la filière	106	201	307	307	34,5%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie A+ (en%)	20,0%	20,6%	20,4%		34,5%
Filière administrative					
ADMINISTRATEUR EN ES ET RECHERCHE	0	3	3	3	0,0%
AGENT COMPTABLE EPSCP	1	0	1	1	100,0%
ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	9	3	12	12	75,0%
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES EPSCP	0	1	1	1	0,0%
Sous-total de la filière	10	7	17	17	58,8%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie A+ (en%)	1,9%	0,7%	1,1%		58,8%
Filière des bibliothèques					
CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES (1992)	5	1	6	6	83,3%
CONSERVATEUR GENERAL DES BIBLIOTHEQUES	2	0	2	2	100,0%
Sous-total de la filière	7	1	8	8	87,5%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie A+ (en%)	1,3%	0,1%	0,5%		87,5%
Filière ITRF					
INGENIEUR DE RECHERCHE RF	11	27	38	38,3	28,9%
Sous-total de la filière	11	27	38	38,3	28,9%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie A+ (en%)	2,1%	2,8%	2,5%		28,9%
Total des titulaires affectés à la Catégorie A+	530	975	1505	1492,62	35,2%

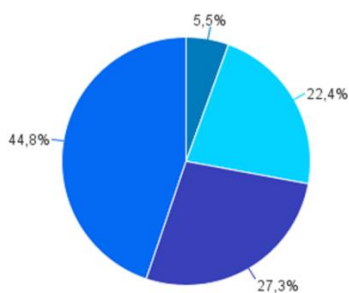
Catégorie A	Femmes	Hommes	Total	ETP	Part des femmes (en %)
Filière universitaire					
PROFESSEUR DE L'ENSAM	1	1	2	2	50,0%
Sous-total de la filière	1	1	2	2	50,0%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie A (en%)	0,4%	0,3%	0,4%		50,0%
Filière enseignante des corps du 2nd degré					
PROFESSEUR AGREGE	70	106	176	175,3	39,8%
PROFESSEUR CERTIFIE	49	45	94	93,8	52,1%
PROFESSEUR D'EPS	2	13	15	14,5	13,3%
PROFESSEUR DES LYCEES PROFESSIONNELS	5	7	12	12	41,7%
Sous-total de la filière	126	171	297	295,6	42,4%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie A (en%)	50,6%	56,3%	53,7%		42,4%
Filière administrative					
ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	8	4	12	11,5	66,7%
Sous-total de la filière	8	4	12	11,5	66,7%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie A (en%)	3,2%	1,3%	2,2%		66,7%
Filière des bibliothèques					
BIBLIOTHECAIRE	3	1	4	3,8	75,0%
Sous-total de la filière	3	1	4	3,8	75,0%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie A (en%)	1,2%	0,3%	0,7%		75,0%
Filière ITRF					
ASSISTANT INGENIEUR DE RECH ET FORMATION	29	51	80	78,7	36,3%
INGENIEUR D'ETUDES (RECH ET FORM)	80	76	156	153,4	51,3%
Sous-total de la filière	109	127	236	232,1	46,2%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie A (en%)	43,8%	41,8%	42,7%		46,2%
Filière sociale et de santé					
INFIRMIERS ENES CATEGORIE A	2	0	2	1,8	100,0%
Sous-total de la filière	2	0	2	1,8	100,0%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie A (en%)	0,8%	0,0%	0,4%		100,0%
Total des titulaires affectés à la Catégorie A	249	304	553	546,8	45,0%

Catégorie B	Femmes	Hommes	Total	ETP	Part des femmes (en %)
Filière administrative					
SECRETAIRE ADMINISTRATIF 2010	23	4	27	26,6	85,2%
Sous-total de la filière	23	4	27	26,6	85,2%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie B (en%)	13,1%	3,0%	8,7%		85,2%
Filière des bibliothèques					
BIB. ASSISTANT SPE (NES)	12	5	17	16,3	70,6%
Sous-total de la filière	12	5	17	16,3	70,6%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie B (en%)	6,9%	3,7%	5,5%		70,6%
Filière ITRF					
TECHNICIEN DE RECH ET FORMATION	140	126	266	260,1	52,6%
Sous-total de la filière	140	126	266	260,1	52,6%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie B (en%)	80,0%	93,3%	85,8%		52,6%
Total des titulaires affectés à la Catégorie B	175	135	310	303	56,5%

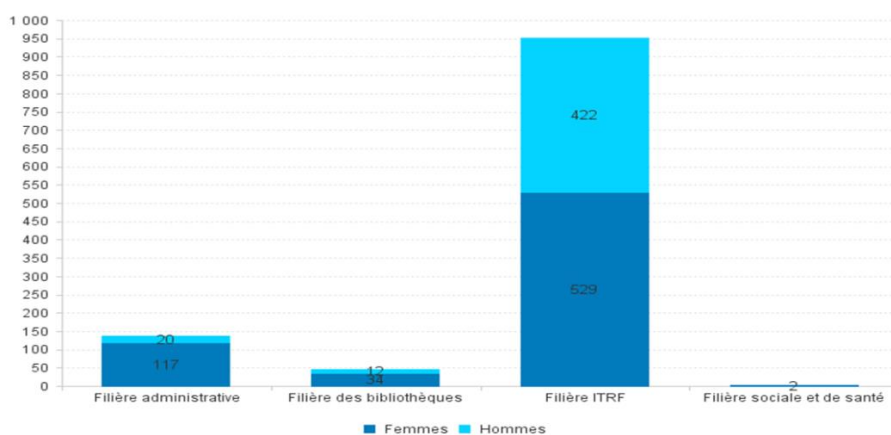
Catégorie C	Femmes	Hommes	Total	ETP	Part des femmes (en %)
Filière administrative					
ADJ. ADM DE L'EN ET DE L'ENS SUP	76	5	81	77,8	93,8%
Sous-total de la filière	76	5	81	77,8	93,8%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie C (en%)	21,3%	3,3%	15,9%		93,8%
Filière des bibliothèques					
MAGASINIER DES BIBLIOTHEQUES	12	5	17	15,9	70,6%
Sous-total de la filière	12	5	17	15,9	70,6%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie C (en%)	3,4%	3,3%	3,3%		70,6%
Filière ITRF					
ADJ TECHNIQUE DE RECHERCHE ET FORMATION	269	142	411	396,8	65,5%
Sous-total de la filière	269	142	411	396,8	65,5%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie C (en%)	75,4%	93,4%	80,7%		65,5%
Total des titulaires affectés à la Catégorie C	357	152	509	490,5	70,1%
Ensemble des effectifs titulaires affectés	1311	1566	2877	2832,92	45,6%

Effectifs physiques et ETP des agents titulaires BIATSS répartis par filière, catégorie statutaire et genre

Catégorie de personnels	Femmes	Hommes	Total	ETP	Part des femmes (en %)
Filière administrative					
Catégorie A+	10	7	17	17	58,8%
Catégorie A	8	4	12	11,5	66,7%
Catégorie B	23	4	27	26,6	85,2%
Catégorie C	76	5	81	77,8	93,8%
Total de la Filière administrative	117	20	137	132,9	85,4%
Filière des bibliothèques					
Catégorie A+	7	1	8	8	87,5%
Catégorie A	3	1	4	3,8	75,0%
Catégorie B	12	5	17	16,3	70,6%
Catégorie C	12	5	17	15,9	70,6%
Total de la Filière des bibliothèques	34	12	46	44	73,9%
Filière ITRF					
Catégorie A+	11	27	38	38,3	28,9%
Catégorie A	109	127	236	232,1	46,2%
Catégorie B	140	126	266	260,1	52,6%
Catégorie C	269	142	411	396,8	65,5%
Total de la Filière ITRF	529	422	951	927,3	55,6%
Filière sociale et de santé					
Catégorie A	2	0	2	1,8	100,0%
Total de la Filière sociale et de santé	2	0	2	1,8	100,0%
Total titulaire BIATSS en Catégorie A+	28	35	63	63,3	44,4%
Total titulaire BIATSS en Catégorie A	122	132	254	249,2	48,0%
Total titulaire BIATSS en Catégorie B	175	135	310	303	56,5%
Total titulaire BIATSS en Catégorie C	357	152	509	490,5	70,1%
Total des agents titulaires BIATSS affectés	682	454	1136	1106	60,0%



■ Catégorie A+ ■ Catégorie A ■ Catégorie B ■ Catégorie C

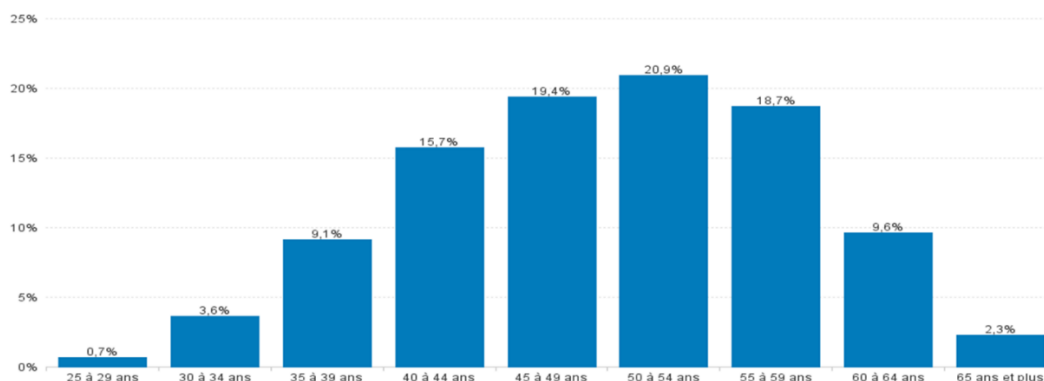


1.2.2 Répartition par tranche d'âge

Âge moyen et médian des agents titulaires répartis par catégorie de personnels et par genre

Catégorie de personnels		Femmes	Hommes	Total
BIATSS	Âge moyen	49,9	49,7	49,8
	Âge médian	50,4	50,4	50,4
Enseignants et E/C	Âge moyen	49,0	49,9	49,6
	Âge médian	49,5	49,8	49,7
Ensemble des agents titulaires	Âge moyen	49,3	49,9	49,7
	Âge médian	49,8	49,8	49,8

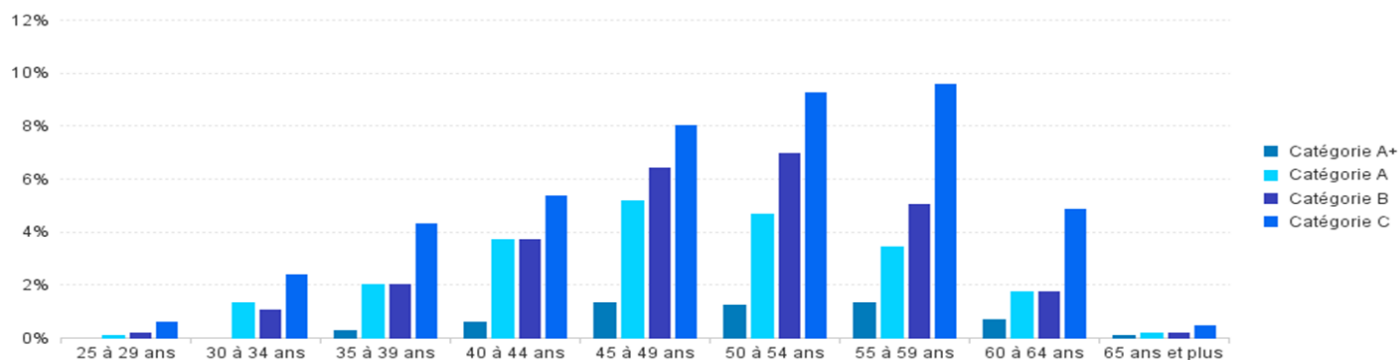
Répartition des agents titulaires ventilés par tranche d'âge



Âge moyen et médian des agents BIATSS titulaires répartis par catégorie Fonction publique et par genre

Catégorie Fonction publique		Femmes	Hommes	Total
Catégorie A+	Âge moyen	54,6	51,2	52,9
	Âge médian	55,7	51,1	53,7
Catégorie A	Âge moyen	49,1	48,7	48,9
	Âge médian	49,6	48,9	49,2
Catégorie B	Âge moyen	49,5	49,8	49,6
	Âge médian	49,7	50,6	50,3
Catégorie C	Âge moyen	49,9	50,3	50,0
	Âge médian	51,3	51,1	51,2
Ensemble des agents titulaires	Âge moyen	49,9	49,7	49,8
	Âge médian	50,4	50,4	50,4

Répartition des agents BIATSS titulaires ventilés par tranche d'âge et par catégorie statutaire

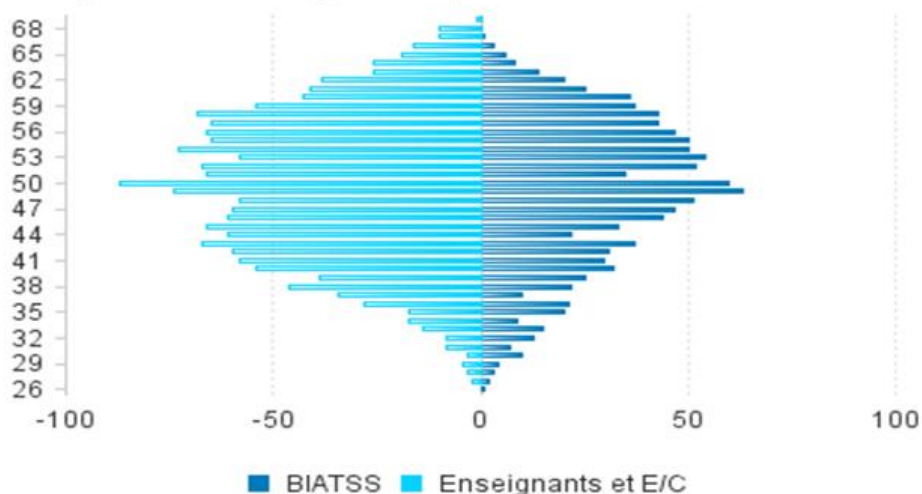


Effectifs des agents titulaires ventilés par tranche d'âge, catégorie de personnels, filière et corps

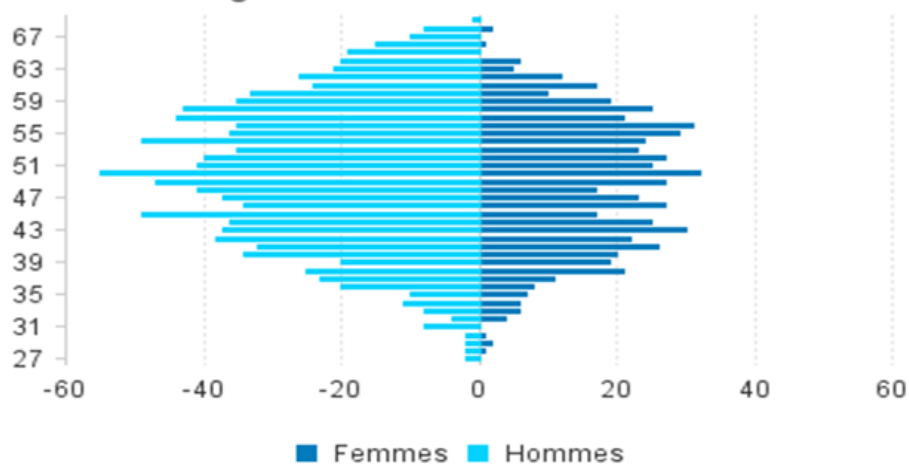
Enseignants et E/C	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	55 à 59 ans	60 à 64 ans	65 ans et plus	Total	Moyenne d'âge
Filière universitaire											
ASTRONOME					4	1	3	2		10	54
ASTRONOME ADJOINT		1	3	3	3	2			1	13	45
MAITRE DE CONFERENCES	5	28	106	180	147	122	113	47	12	760	48
PHYSICIEN					2	1	1	1		5	54
PHYSICIEN ADJOINT			2	6	6	1	1			16	45
PROFESSEUR DE L'ENSAM					2					2	54
PROFESSEUR DES UNIVERSITES			2	16	54	101	91	53	14	331	55
Sous-total de la filière	5	29	113	205	216	230	209	103	27	1137	50
Filière hospitalo-universitaire											
MAIT CONF PRAT HOSP DENTAIRES		1	4	5	2	2	2	5	2	23	50
MAITRE DE CONF UNIV DE MEDECINE GENERALE		1	1				1		1	4	49
MAITRE DE CONF UNIV - PRATICIEN HOSP		3	14	19	19	6	11	5	2	79	47
MCUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES		1	1	5		1				8	43
PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP			6	15	26	34	36	32	19	168	55
PROFESSEUR UNIVERSITES MEDECINE GENERALE				1		1			1	3	54
PROF UNIV PRAT HOSP DENTAIRES					1	4	3	1	1	10	56
PUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES					2	2	3	4	1	12	57
Sous-total de la filière		6	26	45	50	50	56	47	27	307	52
Filière enseignante des corps du 2nd degré											
PROFESSEUR AGREGE	3	11	14	25	32	38	36	16	1	176	49
PROFESSEUR CERTIFIE	1	3	6	19	14	28	14	8	1	94	49
PROFESSEUR D'EPS		1	1	4	3	4	2			15	47
PROFESSEUR DES LYCEES PROFESSIONNELS			4	2	4	1	1			12	44
Sous-total de la filière	4	15	25	50	53	71	53	24	2	297	49
Total des personnels Enseignants et E/C	9	50	164	300	319	351	318	174	56	1741	50
BIATSS											
Filière administrative											
ADJ. ADM DE L'EN ET DE L'ENS SUP	1		7	5	18	12	23	13	2	81	53
ADMINISTRATEUR EN ES ET RECHERCHE					1	2				3	51
AGENT COMPTABLE EPSCP						1				1	54
ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT		1	2	2	4	4	7	3	1	24	52
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES EPSCP					1					1	48
SECRETAIRE ADMINISTRATIF 2010			1	3	5	6	7	4	1	27	53
Sous-total de la filière	1	1	10	10	29	25	37	20	4	137	52
Filière des bibliothèques											
BIB. ASSISTANT SPE (NES)		1		3	6	1	4	2		17	50
BIBLIOTHECAIRE					1		1	2		4	57
CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES (1992)				2	1	1	2			6	49
CONSERVATEUR GENERAL DES BIBLIOTHEQUES						1	1			2	55
MAGASINIER DES BIBLIOTHEQUES			1	3	3	5	3	2		17	51
Sous-total de la filière		1	1	8	11	8	11	6		46	51
Filière ITRF											
ADJ TECHNIQUE DE RECHERCHE ET FORMATION	6	27	41	53	70	88	83	40	3	411	49
ASSISTANT INGENIEUR DE RECH ET FORMATION	1	6	9	16	14	14	9	10	1	80	48
INGENIEUR DE RECHERCHE RF			2	4	10	7	9	6		38	52
INGENIEUR D'ETUDES (RECH ET FORM)		8	13	23	42	37	25	7	1	156	49
TECHNICIEN DE RECH ET FORMATION	2	11	22	36	62	72	46	14	1	266	49
Sous-total de la filière	9	52	87	132	198	218	172	77	6	951	49
Filière sociale et de santé											
INFIRMERS ENES CATEGORIE A				2						2	45
Sous-total de la filière				2						2	45
Total des personnels BIATSS	10	54	98	152	238	251	220	103	10	1136	50
Ensemble des effectifs des agents titulaires affectés	19	104	262	452	557	602	538	277	66	2877	50

Pyramides des âges des agents titulaires

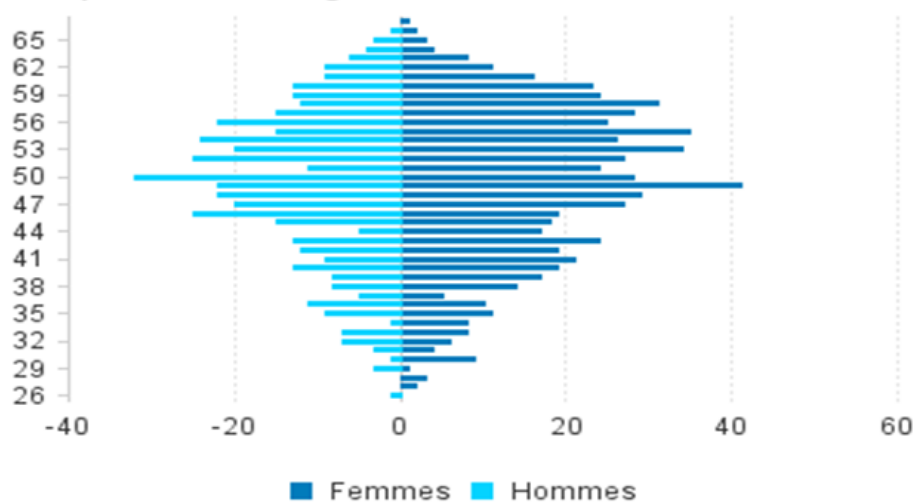
Pyramide des âges des personnels titulaires 2020



Pyramide des âges des personnels Enseignants et Enseignants Chercheurs Titulaires 2020



Pyramide des âges des BIATSS Titulaires 2020



1.3 Effectifs des agents non-titulaires

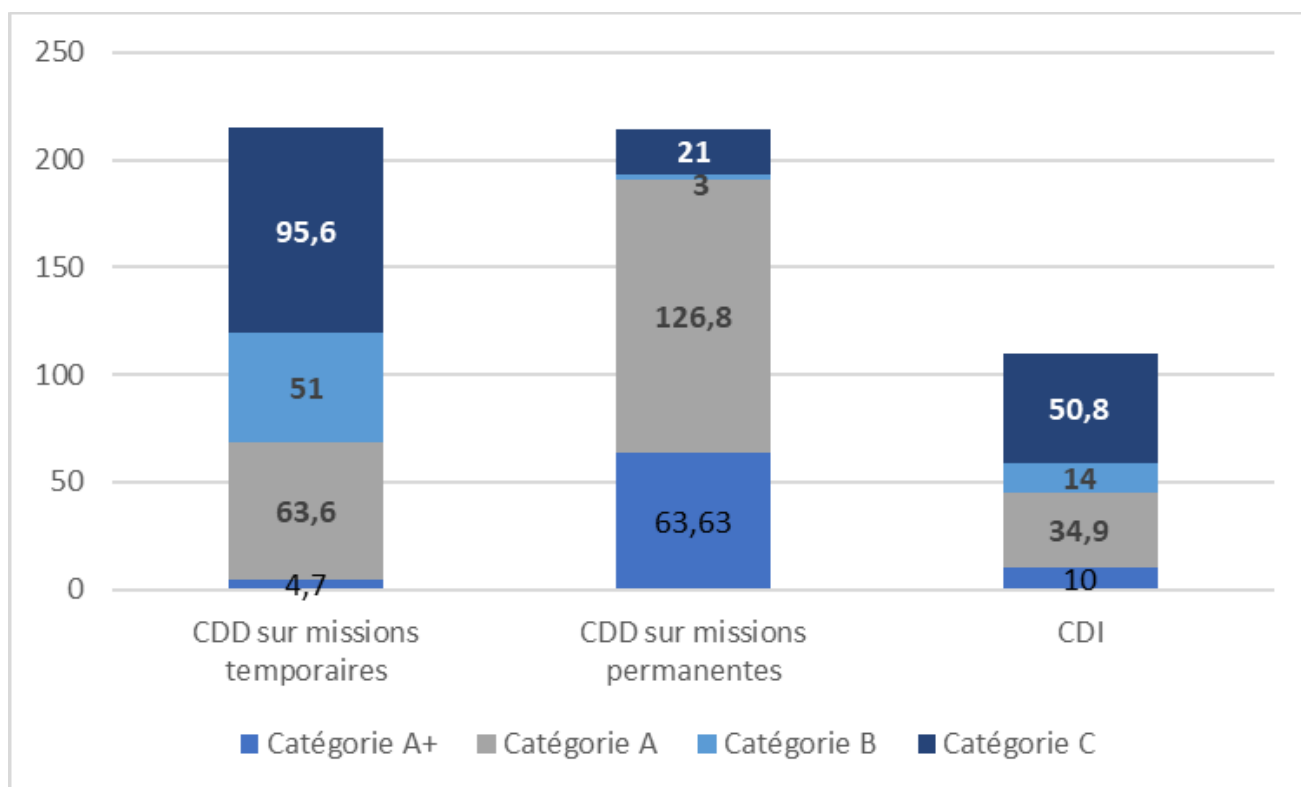
1.3.1 Agents non titulaires BIATSS

Effectifs des agents non-titulaires BIATSS répartis par catégorie statutaire, fonction exercée (grade), type de contrat et genre

Grade par catégorie statutaire	CDD sur missions temporaires		Sous-total CDD sur missions temporaires	CDD sur missions permanentes		Sous-total CDD sur missions permanentes	CDI		Sous-total CDI	Total	Part des femmes (%)
	Femmes	Hommes		Femmes	Hommes		Femmes	Hommes			
Catégorie A+											
INGENIEUR DE RECHERCHE RF 1E CLASSE							1		1	1	100,0%
INGENIEUR DE RECHERCHE RF 2E CLASSE	3	2	5	30	37	67	4	2	6	78	47,4%
INGENIEUR DE RECHERCHE RF HORS CLASSE							1	1	2	2	50,0%
MEDECIN DE L'E.N. 1ERE CLASSE							1		1	1	100,0%
Total pour la catégorie	3	2	5	30	37	67	7	3	10	82	
Part en %	2,2%	2,5%	2,3%	26,8%	34,6%	30,6%	7,3%	15,8%	8,7%	14,9%	
Catégorie A											
ASSISTANT INGENIEUR RF	13	9	22	18	14	32	10		10	64	64,1%
ASSISTANT SERVICE SOCIAL AE CLASSE NORMALE							1		1	1	100,0%
CHARGE DE RECHERCHE CLASSE NORMALE							7	7	14	14	50,0%
INFIRMIERS ENES CN CATEG A				1		1				1	100,0%
INGENIEUR DE RECHERCHE RF 2E CLASSE	1	2	3	8	22	30				33	27,3%
INGENIEUR D'ETUDES CLASSE NORMALE	19	21	40	36	29	65	8	2	10	115	54,8%
INGENIEUR D'ETUDES HORS CLASSE		1	1				1		1	2	50,0%
Total pour la catégorie	33	33	66	63	65	128	27	9	36	230	
Part en %	23,7%	41,8%	30,3%	56,3%	60,7%	58,4%	28,1%	47,4%	31,3%	41,7%	
Catégorie B											
BIB. ASSISTANT SPE. CLASSE NORMALE	1		1							1	100,0%
TECHNICIEN DE RECHERCHE ET FORMATION CN	33	17	50	1	2	3	11	1	12	65	69,2%
TECHNICIEN DE RECHERCHE ET FORMATION CS							3		3	3	100,0%
Total pour la catégorie	34	17	51	1	2	3	14	1	15	69	
Part en %	24,5%	21,5%	23,4%	0,9%	1,9%	1,4%	14,6%	5,3%	13,0%	12,5%	
Catégorie C											
ADJOINT TECHNIQUE RECH ET FORM CL2							1		1	1	100,0%
ADJOINT TECHNIQUE RECH ET FORM GR PROV	1		1							1	100,0%
ADJ TECHNIQUE RECHERCHE ET FORMATION	67	27	94	17	3	20	39	6	45	159	77,4%
ADJ TECH PRINC DE RECH ET DE FORM DE 2CL				1		1	8		8	9	100,0%
MAGASINIER DES BIBLIOTHEQUES	1		1							1	100,0%
Total pour la catégorie	69	27	96	18	3	21	48	6	54	171	
Part en %	49,6%	34,2%	44,0%	16,1%	2,8%	9,6%	50,0%	31,6%	47,0%	31,0%	
Ensemble des effectifs des agents non-titulaires affectés	139	79	218	112	107	219	96	19	115	552	62,9%
Part par sexe (en %)	63,8%	36,2%		51,1%	48,9%		83,5%	16,5%			
Part par type de contrat (en %)			39,5%			39,7%			20,8%		

ETP des agents non-titulaires BIATSS répartis par type de contrat et par catégorie statutaire

Catégorie	CDD sur missions temporaires	CDD sur missions permanentes	CDI	Total des ETP
Catégorie A+	4,7	63,63	10	78,3
Part en % de la Catégorie A+	0,9%	11,8%	1,9%	14,5%
Catégorie A	63,6	126,8	34,9	225,3
Part en % de la Catégorie A	11,8%	23,5%	6,5%	41,8%
Catégorie B	51	3	14	68,0
Part en % de la Catégorie B	9,5%	0,6%	2,6%	12,6%
Catégorie C	95,6	21	50,8	167,4
Part en % de la Catégorie C	17,7%	3,9%	9,4%	31,1%
Ensemble des ETP BIATSS non-titulaires affectés	214,9	214,43	109,7	539,0



Effectifs des agents non-titulaires BIATSS répartis par catégorie statutaire fonction exercée (grade), type de contrat et type de financement

Catégorie / Corps	CDD sur missions temporaires		Sous-total CDD sur missions temporaires	CDD sur missions permanentes		Sous-total CDD sur missions permanentes	CDI		Sous-total CDI	Total	Dont Ress. Propres	Dont Plafond Etat
	Ress. Propres	Plafond Etat		Ress. Propres	Plafond Etat		Ress. Propres	Plafond Etat				
Catégorie A+												
INGENIEUR DE RECHERCHE RF 1E CLASSE							1		1	1	100,0%	0,0%
INGENIEUR DE RECHERCHE RF 2E CLASSE	5		5	66	1	67	5	1	6	78	97,4%	2,6%
INGENIEUR DE RECHERCHE RF HORS CLASSE							1	1	2	2	50,0%	50,0%
MEDECIN DE L'E.N. 1ERE CLASSE							1		1	1	100,0%	0,0%
Total pour la catégorie	5		5	66	1	67	8	2	10	82	96,34%	3,66%
Part en %	2,3%		2,3%	30,1%	0,5%	30,6%	6,9%	1,7%	8,6%			
Catégorie A												
ASSISTANT INGENIEUR RF	18	4	22	30	2	32	10		10	64	90,6%	9,4%
ASSISTANT SERVICE SOCIAL AE CLASSE NORMALE								1	1	1	0,0%	100,0%
CHARGE DE RECHERCHE CLASSE NORMALE							14		14	14	100,0%	0,0%
INFIRMIERS ENES CN CATEG A					1	1				1	0,0%	100,0%
INGENIEUR DE RECHERCHE RF 2E CLASSE	3		3	29	1	30				33	97,0%	3,0%
INGENIEUR D'ETUDES CLASSE NORMALE	36	4	40	57	8	65	10		10	115	89,6%	10,4%
INGENIEUR D'ETUDES HORS CLASSE		1	1					1	1	2	0,0%	100,0%
Total pour la catégorie	57	9	66	116	12	128	34	2	36	230	90,00%	10,00%
Part en %	26,1%	4,1%	30,3%	53,0%	5,5%	58,4%	29,3%	1,7%	31,0%			
Catégorie B												
BIB. ASSISTANT SPE. CLASSE NORMALE		1	1							1	0,0%	100,0%
TECHNICIEN DE RECHERCHE ET FORMATION CN	25	25	50	1	2	3	10	2	12	65	55,4%	44,6%
TECHNICIEN DE RECHERCHE ET FORMATION CS							3		3	3	100,0%	0,0%
Total pour la catégorie	25	26	51	1	2	3	13	2	15	69	56,52%	43,48%
Part en %	11,5%	11,9%	23,4%	0,5%	0,9%	1,4%	11,2%	1,7%	12,9%			
Catégorie C												
ADJOINT TECHNIQUE RECH ET FORMCL2								1	1	1	0,0%	100,0%
ADJOINT TECHNIQUE RECH ET FORMGR PROV		1	1							1	0,0%	100,0%
ADJ TECHNIQUE RECHERCHE ET FORMATION	32	62	94	19	1	20	35	11	46	160	53,8%	46,3%
ADJ TECH PRINC DE RECH ET DE FORM DE 2CL					1	1	7	1	8	9	77,8%	22,2%
MAGASINIER DES BIBLIOTHEQUES	1		1							1	100,0%	0,0%
Total pour la catégorie	33	63	96	19	2	21	42	13	55	172	54,65%	45,35%
Part en %	15,1%	28,9%	44,0%	8,7%	0,9%	9,6%	36,2%	11,2%	47,4%			
Ensemble des effectifs des agents non-titulaires affectés	120	98	218	202	17	219	97	19	116	553		
Part par type de financement (en%)	55,0%	45,0%	-	92,2%	7,8%	-	83,6%	16,4%	-			

1.3.2 Agents non titulaires enseignants et E/C

Type de contrat	Femmes	Hommes	Total	Total ETP	Part des femmes (en %)
Accroissement temporaire d'activité	1	0	1	1,0	100,0%
Assistant hosp-U des CSERD	12	13	25	25,0	48,0%
Assistant hosp-U médecine	20	9	29	29,0	69,0%
Assistant hosp-U pharmacie	3	4	7	7,0	42,9%
Associé assistant tps plein	2	4	6	6,0	33,3%
Associé chef clinique tps plein	1	0	1	1,0	100,0%
Associé MCF	1	0	1	1,0	100,0%
Associé MCF hosp-U mi-tps	5	0	5	4,5	100,0%
Associé MCF mi-tps	9	17	26	15,0	34,6%
Associé professeur mi-tps	1	6	7	3,5	14,3%
Associé prof hosp-U mi-tps	2	6	8	8,0	25,0%
ATER	14	21	35	35,0	40,0%
Attaché chef clinique	0	2	2	2,0	0,0%
Chef clinique univ assistant hosp	54	56	110	110,0	49,1%
Chef clinique univ méd générale	4	1	5	5,0	80,0%
Contractuel Enseignant Chercheur LRU	0	1	1	1,0	0,0%
Contractuel Enseignant LRU	11	3	14	11,5	78,6%
Doctorant EPES/EP recherche sans enseignement	44	56	100	100,0	44,0%
Doctorant EPES ou EP recherche	174	276	450	448,5	38,7%
Praticien hospitalo-U	1	3	4	4,0	25,0%
Professeur 2nd degré	9	5	14	10,3	64,3%
Ensemble des effectifs des enseignants non-permanents	368	483	851	828,3	43,2%
Part par sexe (en %)	43,2%	56,8%			

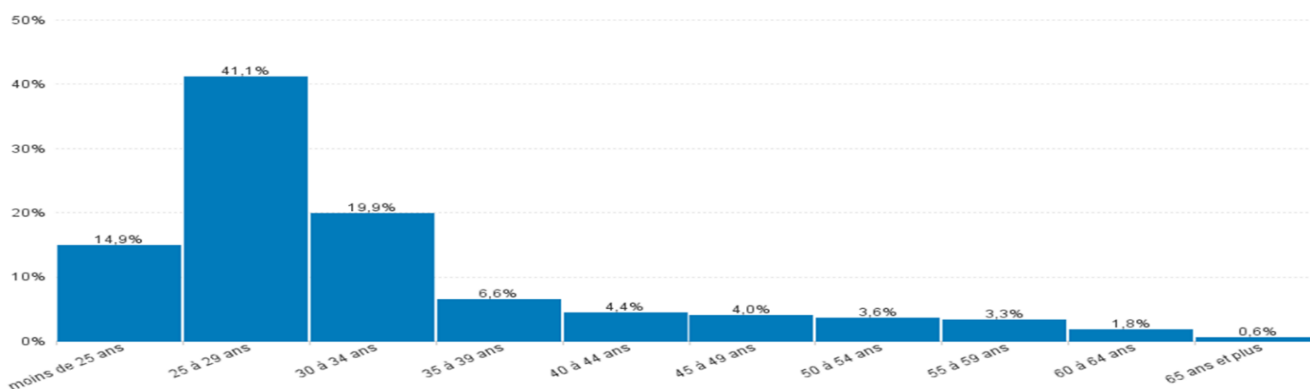
Enseignants et E/C Non-titulaires	CDD	CDI	Total
ETP	814,8	13,5	828,3
Nombre d'agent	835	16	851
Part en %	98,4%	1,6%	

1.3.3 Répartition par tranche d'âge

Âge moyen et médian des agents non-titulaires répartis par catégorie de personnels et par genre

Catégorie de personnels		Femmes	Hommes	Total
BIATSS	Âge moyen	38,2	34,1	36,7
	Âge médian	35,7	30,9	33,6
Enseignants et E/C	Âge moyen	30,2	29,6	29,9
	Âge médian	27,6	27,2	27,4
Ensemble des agents non-titulaires	Âge moyen	34,0	31,0	32,5
	Âge médian	30,2	27,7	28,8

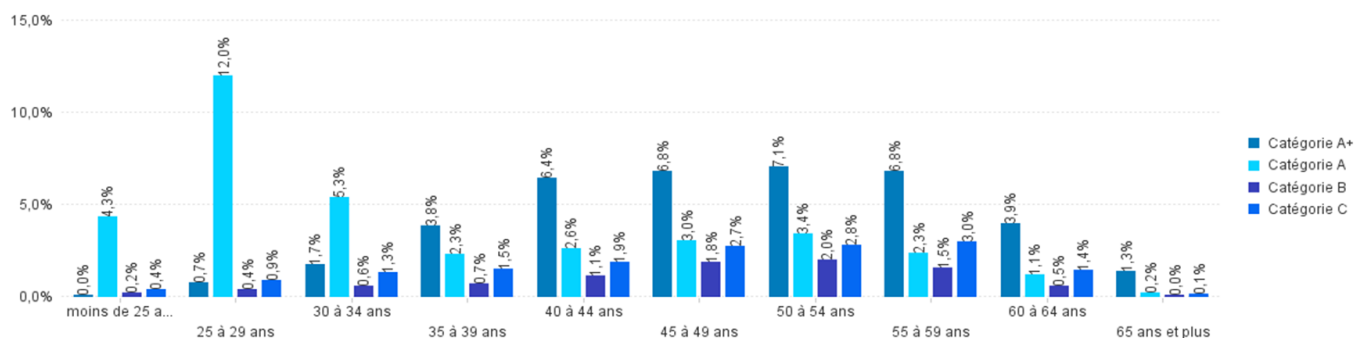
Répartition des agents non-titulaires ventilés par tranche d'âge



Âge moyen et médian des agents BIATSS non-titulaires répartis par catégorie Fonction publique et par genre

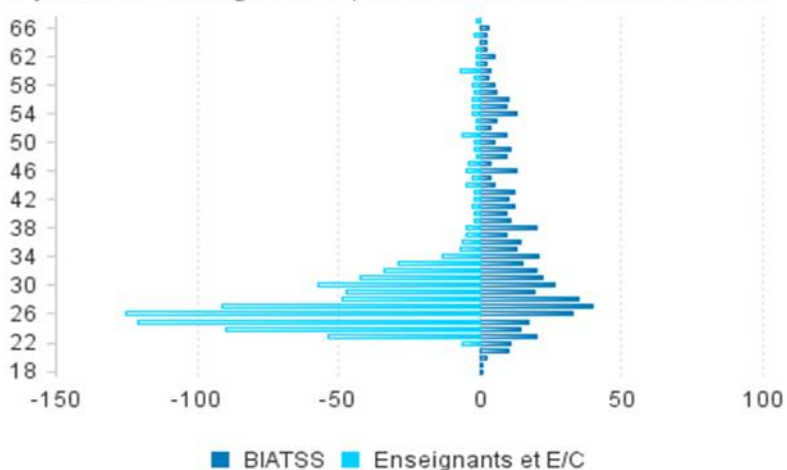
Catégorie Fonction publique		Femmes	Hommes	Total
Catégorie A+	Âge moyen	37,5	35,5	36,5
	Âge médian	35,5	33,5	34,0
Catégorie A	Âge moyen	34,6	32,0	33,4
	Âge médian	31,0	28,2	29,2
Catégorie B	Âge moyen	41,0	34,6	39,2
	Âge médian	40,8	31,9	36,7
Catégorie C	Âge moyen	40,7	38,7	40,3
	Âge médian	40,4	36,2	39,6
Ensemble des agents non-titulaires	Âge moyen	38,2	34,1	36,7
	Âge médian	35,7	30,9	33,6

Répartition des agents BIATSS non-titulaires ventilés par tranche d'âge et par catégorie statutaire

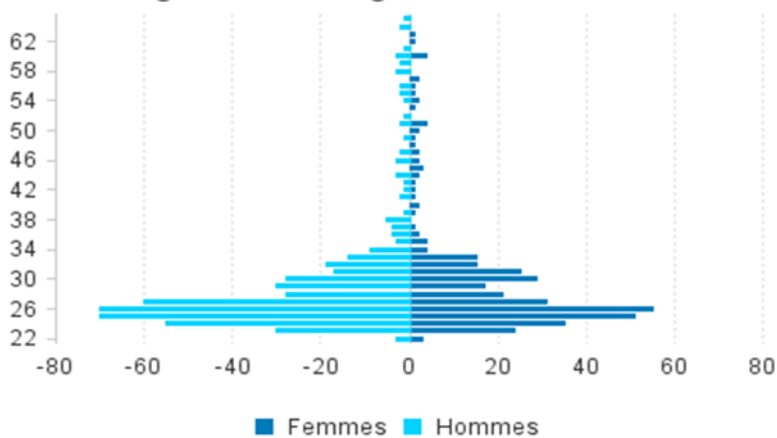


Pyramides des âges des agents non-titulaires

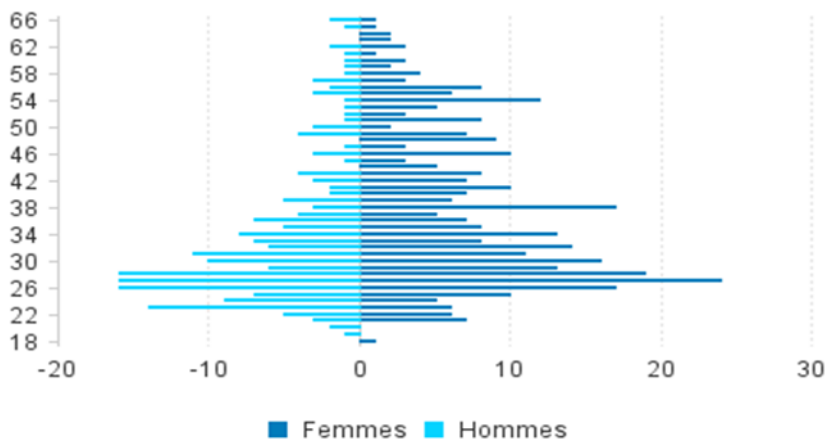
Pyramide des âges des personnels non Titulaires 2020



Pyramide des âges des personnels non Titulaires Enseignants et Enseignants-Chercheurs 2020



Pyramide des âges des personnels non Titulaires BIATSS 2020



1.4 Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi au sein de l'université

Depuis plusieurs années, l'Université est engagée dans une politique de recrutement, d'accueil et d'accompagnement des personnels en situation de handicap ou ayant des problématiques de santé. Cet engagement a pour objectif de contribuer à rendre notre établissement plus inclusif.

Cette volonté se traduit au sein du domaine ressources humaines et développement social et du service de médecine de prévention des personnels par un accompagnement renforcé et personnalisé des personnels en situation de handicap ou ayant des problématiques de santé.

La correspondante handicap des personnels est à la disposition des personnels et a pour mission de les accompagner tout au long de leur parcours professionnel.

Afin de garantir le respect du principe d'égalité des droits et des chances pour les personnes en situation de handicap, des mesures de compensation du handicap sont proposées dans le cadre du travail (accueil, formation, aménagements de poste...).

1.4.1 Effectifs

Effectifs des agents déclarés BOE, répartis par statut, catégorie statutaire, corps et genre

Catégorie	Corps	Femmes	Hommes	Effectifs BOE	
Agents Non-titulaires					
Catégorie A+	INGENIEUR DE RECHERCHE RF				
	MAITRE DE CONFERENCES				
	MAITRE DE CONF UNIV - PRATICIEN HOSP				
	MEDECIN DE L'EDUCATION NATIONALE				
	PROFESSEUR DES UNIVERSITES				
	PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP				
	PROFESSEURS SANS CHAIRE				
Sous-total Catégorie A+					
Poids de la catégorie / total des TH - Catégorie A+					
Catégorie A	ADJOINT D'ENSEIGNEMENT	1		1	
	ASSISTANT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	1	6	3	
	ASSISTANT DE MEDECINE OU D'ODONTOLOGIE				
	ASSISTANT INGENIEUR DE RECH ET FORMATION	2	1	1	
	ASSISTANT SERVICE SOCIAL ADMIN DE L'ETAT				
	CHARGE D'ENSEIGNEMENT HORS EPS				
	CHARGE DE RECHERCHE				
	ELEVE PROFESSEUR	1	1	2	
	INFIRMIERS ENES CATEGORIE A				
	INGENIEUR D'ETUDES (RECH ET FORM)	1		1	
	PROFESSEUR AGREGE				
	PROFESSEUR CERTIFIE				
Sous-total Catégorie A		6	8	14	
Poids de la catégorie / total des TH - Catégorie A		3,5%	4,7%	8,1%	
Catégorie B	TECHNICIEN DE RECH ET FORMATION	6	2	6	
	Sous-total Catégorie B		6	2	8
	Poids de la catégorie / total des TH - Catégorie B		3,5%	1,2%	4,7%
Catégorie C	ADJOINT TECHNIQUE-RECHERCHE ET FORMATION	1	1	1	
	ADJ TECHNIQUE DE RECHERCHE ET FORMATION	9		9	
	MAGASINIER DES BIBLIOTHEQUES				
	Sous-total Catégorie C		10	1	11
Poids de la catégorie / total des TH - Catégorie C		5,8%	0,6%	6,4%	
Total des agents Non-titulaires		22	11	33	
Ensemble des personnels affectés en situation de handicap		112	60	172	

Catégorie	Corps	Femmes	Hommes	Effectifs BOE
Agents Titulaires				
Catégorie A+	ADMINISTRATEUR EN ES ET RECHERCHE			
	AGENT COMPTABLE EPSCP			
	ASTRONOME			
	ASTRONOME ADJOINT			
	ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT			
	CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES (1992)			
	CONSERVATEUR GENERAL DES BIBLIOTHEQUES			
	DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES EPSCP			
	INGENIEUR DE RECHERCHE RF		1	1
	MAIT CONF PRAT HOSP DENTAIRES			
	MAITRE DE CONFERENCES	8	9	17
	MAITRE DE CONF UNIV DE MEDECINE GENERALE			
	MAITRE DE CONF UNIV - PRATICIEN HOSP			
	MCUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES			
	PHYSICIEN			
	PHYSICIEN ADJOINT			
	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	2	3	5
	PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP			
	PROFESSEUR UNIVERSITES MEDECINE GENERALE			
PROF UNIV PRAT HOSP DENTAIRES				
PUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES				
Sous-total Catégorie A+		10	13	23
Poids de la catégorie / total des TH - Catégorie A+		5,8%	7,6%	13,4%
Catégorie A	ASSISTANT INGENIEUR DE RECH ET FORMATION	2	2	4
	ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	1		1
	BIBLIOTHECAIRE	1		1
	INFIRMIERS ENES CATEGORIE A			
	INGENIEUR D'ETUDES (RECH ET FORM)	7	2	9
	PROFESSEUR AGREGE		2	2
	PROFESSEUR CERTIFIE	2	1	3
	PROFESSEUR DE L'ENSAM			
	PROFESSEUR D'EPS		1	1
	PROFESSEUR DES LYCEES PROFESSIONNELS			
	Sous-total Catégorie A		13	8
Poids de la catégorie / total des TH - Catégorie A		7,6%	4,7%	12,2%
Catégorie B	BIB. ASSISTANT SPE (NES)			
	SECRETAIRE ADMINISTRATIF 2010	3		3
	TECHNICIEN DE RECH ET FORMATION	5	8	13
	Sous-total Catégorie B	8	8	16
Poids de la catégorie / total des TH - Catégorie B		4,7%	4,7%	9,3%
Catégorie C	ADJ. ADM DE L'EN ET DE L'ENS SUP	11		11
	ADJ TECHNIQUE DE RECHERCHE ET FORMATION	47	20	67
	MAGASINIER DES BIBLIOTHEQUES	1		1
	Sous-total Catégorie C	59	20	79
Poids de la catégorie / total des TH - Catégorie C		34,3%	11,6%	45,9%
Total des agents Titulaires		90	49	139

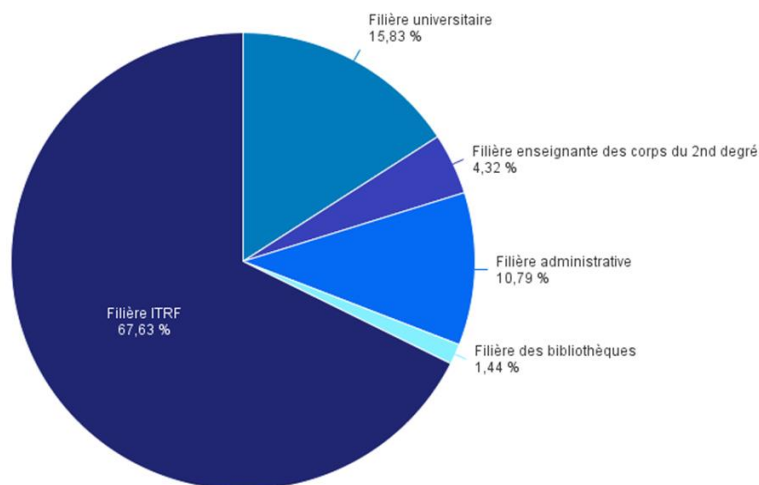
Effectif des agents déclarés BOE répartis par tranche d'âge et par genre

Tranche d'âge	Femmes	Hommes	Effectifs TH	Effectif total	Part des effectifs BOE / Total
moins de 25 ans	1	3	4	209	1,9%
25 à 29 ans	3	5	8	596	1,3%
30 à 34 ans	4		4	383	1,0%
35 à 39 ans	9	4	13	354	3,7%
40 à 44 ans	12	6	18	514	3,5%
45 à 49 ans	15	7	22	613	3,6%
50 à 54 ans	21	12	33	652	5,1%
55 à 59 ans	34	14	48	584	8,2%
60 à 64 ans	12	8	20	302	6,6%
65 ans et plus	1	1	2	74	2,7%
Ensemble des personnels affectés en situation de handicap	112	60	172	4281	4,0%

Effectif des agents déclarés BOE répartis par tranche d'âge et par genre

Filière (personnels titulaires)	Femmes	Hommes	Effectifs TH	Effectif total	Part des effectifs BOE / Total
Filière universitaire Poids de la filière / total des TH - Filière universitaire	10 7,2%	12 8,6%	22 15,8%	1137	1,9%
Filière hospitalo-universitaire Poids de la filière / total des TH - Filière hospitalo-universitaire				307	
Filière enseignante des corps du 2nd degré Poids de la filière / total des TH - Filière enseignante des corps du 2nd degré	2 1,4%	4 2,9%	6 4,3%	297	2,0%
Filière administrative Poids de la filière / total des TH - Filière administrative	15 10,8%		15 10,8%	137	10,9%
Filière des bibliothèques Poids de la filière / total des TH - Filière des bibliothèques	2 1,4%		2 1,4%	46	4,3%
Filière ITRF Poids de la filière / total des TH - Filière ITRF	61 43,9%	33 23,7%	94 67,6%	951	9,9%
Filière sociale et de santé Poids de la filière / total des TH - Filière sociale et de santé				2	
Ensemble des personnels titulaires affectés en situation de handicap	90	49	139	2877	4,8%

Répartition par filière des personnels titulaires BOE



Contribution versée par l'Université au titre de la déclaration de l'obligation d'emploi des travailleurs en situation de handicap (DOETH) auprès du FIPHFP

La réglementation impose aux employeurs privés ou publics, lorsqu'ils emploient au moins 20 personnes en équivalent temps plein (ETP), une obligation d'emploi de travailleurs handicapés. Le seuil est fixé à 6 % par la loi. En cas de non-respect de cette règle, l'employeur doit acquitter une contribution. La contribution est collectée par la caisse des dépôts et consignations puis versée au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) qui est un établissement public administratif. Les contributions financières versées par les employeurs publics soumis à l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap accompagnent la mise en œuvre d'une politique incitative favorisant l'insertion professionnelle, le maintien dans l'emploi, la formation des personnes en situation de handicap et la sensibilisation du collectif de travail dans les trois fonctions publiques.

	Agents en situation de handicap en 2018 (déclaration 2019)	Agents en situation de handicap en 2019 (déclaration 2020)	Agents en situation de handicap en 2020 (déclaration 2021)
Effectifs titulaires	131	131	146
Effectifs non-titulaires	17*	26	33
TOTAL	152	157	179

* Modifié suite au contrôle FIPHFP 2019

Année de déclaration (données N-1)	Nombre de BOE déclarés	Taux d'emploi direct	Nombre légal de BOE	Montant de la contribution payée	Redressement
2021 (2020)	179	4,26%	252	41 751,87 €	
2020 (2019)	157	4,15%	226	95 351,32 €	
2019 (2018)	152	3,82%	238	33 792,65 €	176 067,15 € (Paiement sur l'année 2020)
2018 (2017)	148	3,68%	241	134 070,26 €	

1.4.2 Recrutement

Recrutement de BIATSS au titre du décret n°95-979 du 25 août 1995 répartis par filière et ventilés par genre

Filière	Catégorie	Genre	Effectif
ITRF	B	Femme	1
ITRF	B	Homme	1
ITRF	C	Femme	1
TOTAL			3

Recrutement de BIATSS déclarés "BOE" par concours répartis par filière, modalité de recrutement et genre

Filière	Modalité	Genre	Effectif
ITRF	Concours externe	Femme	1

Recrutement de BIATSS déclarés "BOE" par d'autres voies que celle du concours répartis par modalité de recrutement, genre et corps

Filière	Modalité	Genre	Effectif
ITRF	CDD	Femme	2
ITRF	CDD	Homme	4
Doctorant	CDD	Femme	1
Doctorant	CDD	Homme	1
TOTAL			8



PARTIE 2 | PARCOURS PROFESSIONNEL DES AGENTS

2.1 Les entrées et sorties des agents

2.2 La promotion des agents titulaires

2.3 Nombre de passage de CDD à CDI dans l'année

Partie 2. Parcours professionnel des agents

2.1 Les entrées et sorties des agents

2.1.1 Les entrées et sorties des agents titulaires

- Le flux entrant des agents titulaires

Nombre d'agents titulaires recrutés par concours répartis par type de population, filière et corps, ventilés par modalités de recrutement et par genre

Filière	Libellé du grade d'entrée en tant que nouveau titulaire / Modalité d'accès au corps	Entrée par CONCOURS EXTERNE		Sous-total	Entrée par CONCOURS INTERNE		Sous-total	Total des entrées de titulaires	Part des femmes (%)
		F	H		F	H			
Enseignants et E/C									
Filière universitaire	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	2	5	7				7	29%
	MAITRE DE CONFERENCES	8	12	20				20	40%
	Sous-total de la Filière universitaire	10	17	27				27	37%
Filière hospitalo-universitaire	MAITRE DE CONF UNIV - PRATICIEN HOSP	4	2	6				6	67%
	MAITRE DE CONF UNIV DE MEDECINE GENERALE		1	1				1	0%
	MCUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES	2		2				2	100%
	PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP	1	1	2		1	1	3	33%
	Sous-total de la Filière hospitalo-universitaire	7	4	11		1	1	12	58%
Total des Enseignants et E/C		17	21	38		1	1	39	44%
BIATSS									
Filière ITRF	ADJ TECHNIQUE DE RECHERCHE ET FORMATION				4	1	5	5	80%
	ASSISTANT INGENIEUR DE RECH ET FORMATION	1		1	1		1	2	100%
	INGENIEUR D'ETUDES (RECH ET FORM)	1	2	3				3	33%
	TECHNICIEN DE RECH ET FORMATION	3	3	6	1		1	7	57%
	Sous-total de la Filière ITRF	5	5	10	6	1	7	17	65%
Total des BIATSS		5	5	10	6	1	7	17	65%
Total des entrées de titulaires par concours		22	26	48	6	2	8	56	50%

Nombre d'agents titulaires recrutés par d'autres voies que le concours (ou recrutés après sélection), répartis par type de population, filière, et corps, ventilés par modalités de recrutement et par genre

Filière	Libellé du grade d'entrée en tant que nouveau titulaire / Modalité d'entrée dans l'établissement	Détachement			Mutation			Sans concours accès catégorie C L.2012-347			Autre sans concours			Total des entrées de titulaires	Part des femmes (%)
		F	H	Sous-total	F	H	Sous-total	F	H	Sous-total	F	H	Sous-total		
Enseignants et E/C															
Filière enseignante des corps du 2nd degré	PROFESSEUR AGREGÉ				1	3	4							4	25%
	PROFESSEUR CERTIFIÉ				4	2	6							6	67%
	PROFESSEUR DES LYCEES PROFESSIONNELS				1	1	2							2	50%
	Sous-total de la Filière enseignante des corps du 2nd degré				6	6	12							12	50%
Total des Enseignants et E/C					6	6	12							12	50%
BIATSS															
Filière ITRF	ADJ TECHNIQUE DE RECHERCHE ET FORMATION	1		1				2	1	3	3	1	4	8	75%
	ADJOINT TECHNIQUE-RECHERCHE ET FORMATION				1		1							1	100%
	ASSISTANT INGENIEUR DE RECH ET FORMATION					1	1							1	0%
	ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	1		1										1	100%
	INGENIEUR D'ETUDES (RECH ET FORM)	1	1	2		4	4							6	17%
	TECHNICIEN DE RECH ET FORMATION	4	1	5										5	80%
	Sous-total de la Filière ITRF	7	2	9	1	5	6	2	1	3	3	1	4	22	59%
Filière des Bibliothèques	BIB. ASSISTANT SPE (NES)				1		1							1	100%
	Sous-total de la Filière des bibliothèques				1		1							1	100%
Filière Administrative	AGENT COMPTABLE EPSCP	1		1										1	100%
	ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	1		1		1	1							2	50%
	Sous-total de la Filière Administrative	2		2		1	1							3	67%
Total des BIATSS		9	2	11	2	6	8	2	1	3	3	1	4	26	62%
Total des entrées de titulaires par concours		9	2	11	8	12	20	2	1	3	3	1	4	38	58%

Nombre de candidats rapportés au nombre de postes proposés au recrutement des enseignants chercheurs, répartis par groupes de disciplines et par genres (ratio)

Maître de Conférence (MCF)

Groupes de disciplines des sections du CNU	Postes publiés	Nombre de candidats			Nombre de candidats/ Nombre de postes		
		H	F	Total	H	F	Total
Droit et science politique							
Sciences économiques et de gestion	4	97	161	258	24	40	65
Langues et littératures							
Sciences humaines	2	49	43	92	25	22	46
Mathématiques et informatique	3	22	24	46	7	20	67
Physique							
Chimie	1	15	19	34	15	19	34
Sciences de la terre							
Sciences de l'ingénieur	2	53	46	99	53	46	99
Biologie et biochimie	1	3	3	6			13
Interdisciplinaire	6	46	63	109	18	29	83
Théologie							
Pharmacie	2	13	9	22			46
TOTAL	21	298	368	666	142	176	452

Professeur d'Université (PR)

Groupes de disciplines des sections du CNU	Postes publiés	Nombre de candidats			Nombre de candidats/ Nombre de postes		
		H	F	Total	H	F	Total
Droit et science politique							
Sciences économiques et de gestion	1	3	2	5	3	2	5
Langues et littératures							
Sciences humaines							
Mathématiques et informatique							
Physique							
Chimie							
Sciences de la terre	1	6	1	7			15
Sciences de l'ingénieur	2	11	3	14	7	3	19
Biologie et biochimie	1	2	3	5			11
Interdisciplinaire	2	5	2	7			16
Théologie							0
Pharmacie	1	2		2			5
TOTAL	8	29	11	40	10	5	71

Nombre d'agents BIATSS recrutés par concours, rapporté au nombre de postes proposés par concours, répartis par filière, catégorie statutaire et par corps (ratio)

Filière	Catégorie statutaire	Libellé du corps	Postes offerts	Postes pourvus par concours	Ratio: postes pourvus/postes offerts (en %)
Filière des bibliothèques	A	Bibliothécaire	1	0	0%
	B	Bibliothécaire assistant spécialisé	1	1	100%
	Total des postes de la filière		2	1	50%
Filière ITRF	A	Ingénieur d'études	7	3	43%
		Assistant ingénieur	5	4	80%
	B	Technicien de recherche et formation	14	11	79%
	C	Adjoint technique de recherche et formation	12	11	92%
	Total des postes de la filière		38	29	76%
ENSEMBLE DES RECRUTEMENTS BIATSS PAR CONCOURS			40	30	

Nombre de candidats aux concours et examens professionnels

Nombre de candidats inscrits		inscrits		présents		admissibles		admis	
		F	M	F	M	F	M	F	M
Concours	MCF	331	512	50	68	40	45	7	14
	PR	17	35	10	24	10	18	3	5
Total		348	547	60	92	50	63	10	19

Jurys de concours et examens professionnels

Corps	Spécialité	Part des femmes dans la composition			Part des femme dans la présidence	
		Nombre de femme	Nombre de membre de jury	%		
E/C	MCF	Sciences économiques	5	10	50,00%	0%
	MCF	Sciences de gestion	4	8	50,00%	0%
	MCF	Sciences de gestion	4	8	50,00%	0%
	MCF	Sciences de gestion	3	8	37,50%	100%
	PR	Sciences de gestion	4	10	40,00%	0%
	MCF	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	5	12	41,67%	0%
	MCF	Informatique	8	14	57,14%	0%
	MCF	Informatique	5	10	50,00%	0%
	MCF	Chimie organique, minérale, industrielle	6	12	50,00%	0%
	PR	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	7	11	63,64%	0%
	MCF	Mécanique, génie mécanique, génie civil	6	12	50,00%	0%
	MCF	Mécanique, génie mécanique, génie civil	5	12	41,67%	0%
	PR	Mécanique, génie mécanique, génie civil	4	10	40,00%	100%
	PR	Mécanique, génie mécanique, génie civil	3	9	33,33%	0%
	MCF	Biochimie et biologie moléculaire	4	11	36,36%	100%
	MCF	Biologie cellulaire	7	14	50,00%	0%
	MCF	Sciences de l'information et de la communication	7	12	58,33%	0%
	MCF	Sciences de l'information et de la communication	7	12	58,33%	100%
	MCF	Sciences de l'information et de la communication	6	12	50,00%	100%
	MCF	Sciences de l'information et de la communication	6	12	50,00%	100%
	MCF	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	4	8	50,00%	0%
	MCF	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	5	12	41,67%	0%
	MCF	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	5	10	50,00%	100%
	MCF	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	5	10	50,00%	100%
PR	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	6	12	50,00%	100%	
PR	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	4	10	40,00%	0%	
MCF	Sciences physico-chimiques et technologies pharmaceutiques	5	11	45,45%	100%	
MCF	Sciences du médicament	5	10	50,00%	100%	
PR	Sciences du médicament	7	12	58,33%	100%	
Total des E/C			152	314	48,41%	
BIATSS	ATRF	BAP G Opérateur logistique	3	5	60,00%	0%
	ATRF RD	BAP F Information documentaire et collections patrimoniales	2	5	40,00%	100%
	ATRF RD	BAP G Opérateur-trice logistique	3	5	60,00%	0%
	ATRF RD	BAP J Adjoint-e en gestion administrative	2	4	50,00%	0%
	ATRF BOE	BAP J Adjoint-e en gestion administrative	2	5	40,00%	0%
	ATRF PACTE	BAP J Adjoint-e en gestion administrative	3	5	60,00%	0%
	TECH	BAP C Technicien-ne électrotechnicien-ne	3	5	60,00%	100%
	TECH	BAP J Technicien-ne en gestion administrative	4	7	57,14%	100%
	TECH BOE	BAP E Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	3	5	60,00%	0%
	TECH BOE	BAP J Technicien-ne en gestion administrative	3	5	60,00%	100%
	ASI	BAP F Assistant-e de ressources documentaires et scientifiques	2	4	50,00%	100%
	ASI	BAP A Assistant-e ingénieur-e en biologie animale	3	5	60,00%	100%
	ASI	BAP C Assistant-e ingénieur-e en instrumentation et techniques expérimentales	3	5	60,00%	100%
	ASI	BAP E Gestionnaire d'infrastructures	2	5	40,00%	0%
	ASI	BAP G Conducteur de travaux immobiliers	2	5	40,00%	0%
	IGE	BAP E Responsable assistance support	6	12	50,00%	100%
	IGE	BAP E Ingénieur-e en ingénierie logicielle	3	5	60,00%	100%
	IGE	BAP E Administrateur-trice des systèmes d'information	2	4	50,00%	0%
	IGE	BAP E Administrateur-trice systèmes et réseaux	3	5	60,00%	0%
	IGE	BAP J Chargé-e d'animation et d'ingénierie en formation tout au long de la vie	3	5	60,00%	100%
IGE	BAP J Chargé du partenariat et de la valorisation de la recherche	3	5	60,00%	0%	
IGE	BAP J Chargé-e du développement des ressources humaines	2	5	40,00%	100%	
Total des BIATSS			62	116	53,4%	
Total Général			152	430	35,3%	

- Le flux sortant des agents titulaires

Les départs à la retraite

Effectifs partis à la retraite, répartis par catégorie statutaire, filière, corps et genre

Filière/Catégorie statutaire	Libellé du corps	Départs à la retraite		TOTAL
		F	H	
Catégorie A +				
Filière universitaire	MAITRE DE CONFERENCES	1	2	3
	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	6	7	13
Sous-total de la Filière universitaire		7	9	16
Filière hospitalo-universitaire	MAITRE DE CONF UNIV - PRATICIEN HOSP		2	2
	PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP		6	6
Sous-total de la Filière hospitalo-universitaire			8	8
Filière ITRF	INGENIEUR DE RECHERCHE RF	1		1
Sous-total de la Filière ITRF		1		1
Filière administrative	ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	2		2
Sous-total de la Filière administrative		2		2
Ensemble des effectifs de la catégorie A +		10	17	27

Catégorie A				
Filière universitaire	PROFESSEUR DE L'ENSAM		1	1
Sous-total de la Filière universitaire			1	1
Filière enseignante des corps du 2nd degré	PROFESSEUR AGREGE	4	6	10
	PROFESSEUR CERTIFIE	1	2	3
	PROFESSEUR D'EPS	1	1	2
Sous-total de la Filière enseignante des corps du 2nd degré		6	9	15
Filière ITRF	ASSISTANT INGENIEUR DE RECH ET FORMATION	1		1
	INGENIEUR D'ETUDES (RECH ET FORM)	2		2
Sous-total de la Filière ITRF		3		3
Filière des bibliothèques	BIBLIOTHECAIRE	1		1
Sous-total de la Filière des bibliothèques		1		1
Filière administrative	ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	1		1
Sous-total de la Filière administrative		1		1
Ensemble des effectifs de la catégorie A		11	10	21

Catégorie B				
Filière ITRF	TECHNICIEN DE RECH ET FORMATION	4	4	8
Sous-total de la Filière ITRF		4	4	8
Ensemble des effectifs de la catégorie B		4	4	8

Catégorie C				
Filière ITRF	ADJ TECHNIQUE DE RECHERCHE ET FORMATION	3	3	6
Sous-total de la Filière ITRF		3	3	6
Filière administrative	ADJ. ADM DE L'EN ET DE L'ENS SUP	4		4
Sous-total de la Filière administrative		4		4
Ensemble des effectifs de la catégorie C		7	3	10

Ensemble des effectifs		32	34	66
-------------------------------	--	-----------	-----------	-----------

Effectifs partis à la retraite, répartis par catégorie statutaire, filière et corps, et ventilés par âge

Filière	libellé du corps	60 ans	61 ans	62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans	67 ans	68 ans	69 ans	Total
Catégorie A+												
Filière universitaire	MAITRE DE CONFERENCES			1	1	1						3
	PROFESSEUR DES UNIVERSITES		1	1	1	2	2	1	3	1	1	13
Total de la Filière universitaire			1	2	2	3	2	1	3	1	1	16
Filière hospitalo-universitaire	MAITRE DE CONF UNIV - PRATICIEN HOSP						1		1			2
	PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP							2		1	3	6
Total de la Filière hospitalo-universitaire							1	2	1	1	3	8
Filière administrative	ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT			1				1				2
Total de la Filière administrative				1				1				2
Filière ITRF	INGENIEUR DE RECHERCHE RF				1							1
Total de la Filière ITRF					1							1
Ensemble des départs en retraite de la catégorie A+			1	3	3	3	3	4	4	2	4	27

Filière	libellé du corps	60 ans	61 ans	62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans	67 ans	68 ans	69 ans	Total
Catégorie A												
Filière universitaire	PROFESSEUR DE L'ENSAM			1								1
Total de la Filière universitaire				1								1
Filière enseignants du 2nd degré	PROFESSEUR AGREGÉ			3	3	1	2			1		10
	PROFESSEUR CERTIFIE			1	1		1					3
	PROFESSEUR D'EPS			2								2
Total de la Filière enseignante des corps du 2nd degré				6	4	1	3			1		15
Filière des bibliothèques	BIBLIOTHECAIRE					1						1
Total de la Filière des bibliothèques						1						1
Filière ITRF	ASSISTANT INGENIEUR DE RECH ET FORMATION						1					1
	INGENIEUR D'ETUDES (RECH ET FORM)			1	1							2
Total de la Filière ITRF				1	1		1					3
Filière administrative	ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT							1				1
Total de la Filière administrative								1				1
Ensemble des départs en retraite de la catégorie A				8	5	2	4	1		1		21

Filière	libellé du corps	60 ans	61 ans	62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans	67 ans	68 ans	69 ans	Total
Catégorie B												
Filière ITRF	TECHNICIEN DE RECH ET FORMATION			3	1	1	3					8
Total de la Filière ITRF				3	1	1	3					8
Ensemble des départs en retraite de la catégorie B				3	1	1	3					8

Filière	libellé du corps	60 ans	61 ans	62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans	67 ans	68 ans	69 ans	Total
Catégorie C												
Filière administrative	ADJ. ADM DE L'EN ET DE L'ENS SUP			3	1							4
Total de la Filière administrative				3	1							4
Filière ITRF	ADJ TECHNIQUE DE RECHERCHE ET FORMATION	1		1	2	1		1				6
Total de la Filière ITRF		1		1	2	1		1				6
Ensemble des départs en retraite de la catégorie C		1		4	3	1		1				10

Ensemble des départs en retraite		1	1	18	12	7	10	6	4	3	4	66
---	--	----------	----------	-----------	-----------	----------	-----------	----------	----------	----------	----------	-----------

Les autres départs définitifs

Répartition des départs définitifs autres que les retraites par filière et corps et ventilés par modalité de départ et par genre

Filière	Libellé du corps	Autres motifs cess. déf. fonction ss radiat.			Concours externe			Décès			Démission		Détachement			Disponibilité		Mutation			Total général			
		F	H	Sous-total	F	H	Sous-total	F	H	Sous-total	F	Sous-total	F	H	Sous-total	F	Sous-total	F	H	Sous-total				
Catégorie A+																								
Filière universitaire	MATRE DE CONFERENCES				4	2	6		1	1					1	1		1	1		10			
	PROFESSEUR DES UNIVERSITES					3	3	1		1											4			
Sous-total de la Filière universitaire					4	5	9	1	1	2					1	1	1	1		1	1	14		
Filière hospitalo-universitaire	MATRE DE CONF UNIV - PRATICIEN HOSP				3	1	4														4			
	PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP					1	1														1			
Sous-total de la Filière hospitalo-universitaire					3	2	5														5			
Filière ITRF	INGENIEUR DE RECHERCHE RF														1	1				1	1	2		
	Sous-total de la Filière ITRF														1	1				1	1	2		
Ensemble des départs autre que retraite de la catégorie A+					7	7	14	1	1	2					1	1	2	1	1	1	1	21		
Catégorie A																								
Filière enseignante des corps du 2nd degré	PROFESSEUR AGREGE																		1	3	4	4		
	PROFESSEUR CERTIFIE																		1		1	1		
	PROFESSEUR D'EPS														1	1						1		
Sous-total de la Filière enseignante des corps du 2nd degré															1	1				2	3	5	6	
Filière ITRF	ASSISTANT INGENIEUR DE RECH ET FORMATION		1	1																		1		
	INGENIEUR D'ETUDES (RECH ET FORM)														1	2	3				2	2	5	
Sous-total de la Filière ITRF			1	1											1	2	3				2	2	6	
Ensemble des départs autre que retraite de la catégorie A			1	1											1	3	4				4	3	7	12
Catégorie B																								
Filière ITRF	TECHNICIEN DE RECH ET FORMATION		1	1					1	1	1	1	1	1	1	1	2				1	1	6	
	Sous-total de la Filière ITRF		1	1					1	1	1	1	1	1	1	1	2				1	1	6	
Filière administrative	SECRETAIRE ADMINISTRATIF 2010														1	1				1		1	2	
	Sous-total de la Filière administrative														1	1				1		1	2	
Ensemble des départs autre que retraite de la catégorie B			1	1					1	1	1	1	1	1	2	1	3				1	1	2	8
Catégorie C																								
Filière ITRF	ADJOINT TECHNIQUE-RECHERCHE ET FORMATION	2	1	3					2	1	3										2	1	3	9
	Sous-total de la Filière ITRF	2	1	3					2	1	3										2	1	3	9
Filière administrative	ADJ. ADM DE L'EN ET DE L'ENS SUP																				1		1	1
	Sous-total de la Filière administrative																				1		1	1
Ensemble des départs autre que retraite de la catégorie C		2	1	3					2	1	3										3	1	4	10
Ensemble des effectifs		2	3	5	7	7	14	3	3	6	1	1	4	5	9	1	1	9	6	15		51		

2.1.2 Les entrées et sorties des agents non-titulaires

● Le flux entrant des agents non-titulaires

Effectifs des nouveaux agents non titulaires recrutés dans l'établissement répartis par type de contrat ventilé par catégorie statutaire et par genre

Flux entrant d'agents non-titulaires Selon le type de missions	Catégorie A+		Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Etudiant EPES ou EP recherche		Total des recrutements d'agents non- titulaires	Part des femmes (en %)
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H		
Apprenti			11	14	1						26	46,15%
CDD sur missions permanentes	13	30	31	25	1		8	2			110	48,18%
CDD sur missions temporaires	3	8	114	155	13	8	26	13	1	1	342	45,91%
Total des recrutements de nouveaux agents non-titulaires	16	38	156	194	15	8	34	15	1	1	478	46,44%

Effectifs des agents non titulaires titularisés dans l'établissement répartis par modalité d'accès et ventilés par catégorie statutaire

Dont fin de contrat des agents non-titulaires "devenus" titulaires dans la catégorie	A+	A	B	C	Total des titularisations	Nombre de femmes	Part des femmes (en %)
CONCOURS EXTERNE		4			4	2	50,00%
CONCOURS INTERNE		3		5	8	5	62,50%
RECRUT. DIRECT CONTRACT HANDICAPE 95-978				2	2	1	50,00%
RECRUT. DIRECT				4	4	3	75,00%
PACTE				1	1	1	100,00%
Total des titularisations d'agents non-titulaires de l'établissement		4	0	12	16	12	75,00%

Effectifs des agents non titulaires ayant quitté l'établissement en cours d'année répartis par type de contrat et ventilés par catégorie statutaire et par genre

Flux sortant des agents non-titulaires Selon le type de missions	Catégorie A+		Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Etudiant EPES ou EP recherche		Total des départs d'agents non- titulaires	Part des femmes (en %)
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H		
Apprenti			1	2	1	1		3			8	25,00%
CDD sur missions permanentes	18	46	43	29	1		4				141	46,81%
CDD sur missions temporaires	3	14	102	107	12	9	21	4	10	13	295	50,17%
CDI	1		2				1	1			5	80,00%
Total des départs d'agents non-titulaires	22	60	148	138	14	10	26	8	10	13	449	49,00%

Les départs à la retraite des agents non-titulaires

Effectifs partis à la retraite, répartis par catégorie statutaire, filière, corps et genre

Catégorie statutaire	Filière	Libellé du corps	Départs à la retraite		TOTAL
			F	H	
CDI					
A	Filière ITRF	INGENIEUR D'ETUDES (RECH ET FORM)	1		1
B	Filière ITRF	TECHNICIEN DE RECH ET FORMATION	3		3
C	Filière ITRF	ADJ TECHNIQUE DE RECHERCHE ET FORMATION	1		1
CDD					
C	Filière ITRF	ADJ TECHNIQUE DE RECHERCHE ET FORMATION	1		1
Total			6	0	6

Effectifs partis à la retraite, répartis par catégorie statutaire, filière et corps, et ventilés par âge

Catégorie statutaire	Filière	Libellé du corps	60 ans	62 ans	63 ans	64 ans	Total
CDI							
A	Filière ITRF	INGENIEUR D'ETUDES (RECH ET FORM)			1		1
B	Filière ITRF	TECHNICIEN DE RECH ET FORMATION	1	2			3
C	Filière ITRF	ADJ TECHNIQUE DE RECHERCHE ET FORMATION			1		1
CDD							
C	Filière ITRF	ADJ TECHNIQUE DE RECHERCHE ET FORMATION				1	1
Total			1	2	2	1	6

2.2 La promotion des agents titulaires

2.2.1 Le changement de corps

Nombre d'agents titulaires ayant bénéficié d'un changement de corps répartis par catégorie de personnel, filière et corps et ventilés par modalité d'accès au nouveau corps et genre

Filière	Libellé du corps	Accès au corps par CONCOURS EXTERNE			Accès au corps par CONCOURS INTERNE			Accès au corps par LISTE D'APTITUDE STATUTAIRE			Sans concours accès catégorie C L.2012-347			Total général
		F	H	Sous-total	F	H	Sous-total	F	H	Sous-total	F	H	Sous-total	
BIATSS														
Filière ITRF	INGENIEUR DE RECHERCHE RF							1		1				1
	INGENIEUR D'ETUDES HORS CLASSE	1	1	2										2
	INGENIEUR D'ETUDES (RECH ET FORM)		1	1				3	1	4				5
	ASSISTANT INGENIEUR DE RECH ET FORMATION					3	3	2	3	5				8
	TECHNICIEN DE RECH ET FORMATION	2		2	2	1	3	5	3	8		1	1	14
	ADJOINT TECHNIQUE-RECHERCHE ET FORMATION				5	1	6				4	2	6	12
Sous-total de la Filière ITRF		3	2	5	7	5	12	11	7	18	4	3	7	42
Filière administrative	SECRETAIRE ADMINISTRATIF 2010							1		1				1
	ADJ. ADM DE L'EN ET DE L'ENS SUP							1		1				1
Sous-total de la Filière administrative								2		2				2
Total des BIATSS		3	2	5	7	5	12	13	7	20	4	3	7	44

2.2.2 Le changement de grade

Nombre d'agents titulaires, enseignants et enseignants-chercheurs, promus dans un grade supérieur, répartis par filière et corps et ventilés par genre

Filière	Corps	Promotion dans le grade de ...	F	H	Total	Part des femmes (en %)
Filière universitaire	MAITRE DE CONFERENCES	MAITRE DE CONFERENCES H. CL.	14	30	44	31,8%
	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	PROFESSEUR DES UNIVERSITES 1E CL.	2	10	12	16,7%
		PROFESSEUR DES UNIVERSITES CL.EX.	3	11	14	21,4%
Ensemble des promotions de la Filière universitaire			19	51	70	27,14%
Filière hospitalo-universitaire	PROF UNIV PRAT HOSP DENTAIRES	PROF UNIV-PRATICIEN HOSP CSERD 1E CL		4	4	0,0%
	PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP	PROFESSEUR UNIV.-PRATICIEN HOSP. 1ERE CL		2	2	0,0%
		PROFESSEUR UNIV.-PRATICIEN HOSP. CL EXC.	2	8	10	20,0%
	PROFESSEUR UNIVERSITES MEDECINE GENERALE	PROFESSEUR UNIV MED GENERALE CL.EX.	2	3	5	40,0%
Ensemble des promotions de la Filière hospitalo-universitaire			4	17	21	19,05%
Filière enseignante des corps du 2nd degré	PROFESSEUR AGREGE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE EX	8	2	10	80,0%
	PROFESSEUR CERTIFIE	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE		1	1	0,0%
		PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	3	4	7	42,9%
Ensemble des promotions de la Filière enseignante des corps du 2nd degré			11	7	18	61,1%
Ensemble des promotions des Enseignants et E/C			34	75	109	31,2%

Nombre d'agents titulaires enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires, promus à l'avancement de grade, répartis par groupe CNU, corps et grade et ventilés par genre.

Groupe CNU	Corps	Promotion dans le grade de ...	Promouvables				Promus				Ratio promus/promouvables (en %)
			F	M	Total	Part des femmes (en %)	F	M	Total	Part des femmes (en %)	
Médecine	PUPH	PUPH de classe exceptionnelle 2è échelon	4	19	23	17%	1	4	5	20%	22%
		PUPH de classe exceptionnelle 1er échelon	10	45	55	18%	2	6	8	25%	15%
		PUPH de 1ère classe	17	39	56	30%		6	6	0%	11%
	MCPH	Maître de conférences -PH - hors classe	4	1	5	80%					0%
Maître de conférences -PH - 1ère classe		8	8	16	50%					0%	
Odontologie	PUPHO	PUPHO classe exceptionnelle 2è échelon	2	2	4	50%					0%
		PUPHO classe exceptionnelle 1er échelon	1	1	2	50%					0%
		PUPHO de 1ère classe	1	4	5	20%					0%
	MCPHO	MCPHO hors classe	2	3	5	40%					0%
		MCPHO 1ère classe	1	2	3	33%					0%
Pharmacie	PUPHP	PUPHP de classe exceptionnelle 2è échelon		3	3	0%					0%
		PUPHP classe exceptionnelle 1er échelon	1	1	2	50%	1	1	2	50%	100%
		PUPHP de 1ère classe	4		4	100%					0%
	MCPHP	MCPHP hors classe			0	-					-
		MCPHP 1ère classe	1		1	100%					0%
Total général enseignants-chercheurs HU	PUPH	PUPH de classe exceptionnelle 2è échelon	6	24	30	20%	1	4	5	20%	17%
		PUPH de classe exceptionnelle 1er échelon	12	46	58	21%	3	7	10	30%	17%
		PUPH de 1ère classe	22	43	65	34%		6	6	0%	9%
	MCPH	MCPH hors classe	6	4	10	60%					0%
		MCPH 1ère classe	10	10	20	50%					0%
Total PUPH et MCPH			56	127	183	31%	4	17	21	19%	11%

Nombre d'agents titulaires enseignants-chercheurs (hors HU), promus à l'avancement de grade, répartis par groupe CNU, corps et grades et ventilés par genre.

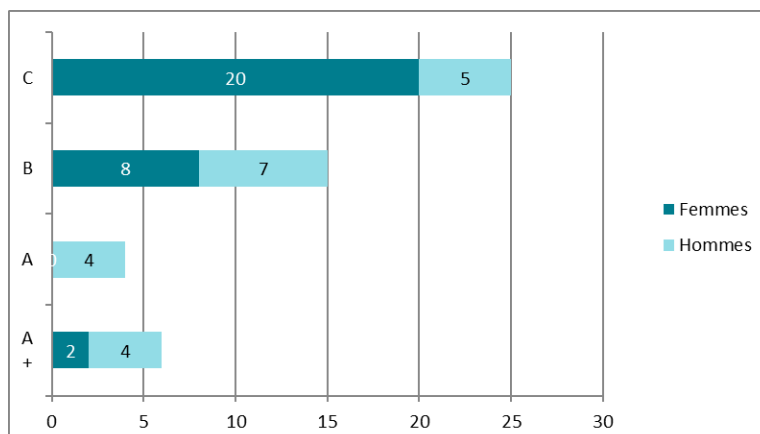
Groupe CNU	Corps	Promotion dans le grade de ...	Promouvables				Candidats				Promus				Ratio promus/promouvables (en %)
			H	F	Total	Part des femmes (en %)	H	F	Total	Part des femmes (en %)	H	F	Total	Part des femmes (en %)	
Droit	PR	PR de classe exceptionnelle 2è échelon													
		PR de classe exceptionnelle 1er échelon													
		PR de 1ère classe													
	MCF	Maître de conférences hors classe	1	1	2	50%	0	0	0	-	0	0	0	-	0%
		Maître de conférences à l'échelon exceptionnel													
Sciences économiques et de gestion	PR	PR de classe exceptionnelle 2è échelon	0	1	1	100%	0	1	1	100%	0	1	1	100%	100%
		PR de classe exceptionnelle 1er échelon	2	0	2	0%	0	1	1	100%	0	0	0	-	0%
		PR de 1ère classe	2	0	2	0%	0	0	0	-	0	0	0	-	0%
	MCF	Maître de conférences hors classe	6	5	11	45%	1	2	3	67%	1	0	1	0%	9%
		Maître de conférences à l'échelon exceptionnel	0	1	1	100%	0	0	0	-	0	0	0	-	0%
Langues et littérature	PR	PR de classe exceptionnelle 2è échelon													
		PR de classe exceptionnelle 1er échelon													
		PR de 1ère classe	0	1	1	100%	0	1	1	100%	0	0	0	-	0%
	MCF	Maître de conférences hors classe	4	1	5	20%	0	2	2	100%	0	1	1	100%	20%
		Maître de conférences à l'échelon exceptionnel													
Sciences humaines	PR	PR de classe exceptionnelle 2è échelon													
		PR de classe exceptionnelle 1er échelon													
		PR de 1ère classe													
	MCF	Maître de conférences hors classe	1	1	2	50%	0	0	0	-	0	0	0	-	0%
		Maître de conférences à l'échelon exceptionnel													
Mathématiques et informatique	PR	PR de classe exceptionnelle 2è échelon	20	4	24	17%	8	1	9	11%	4	1	5	20%	21%
		PR de classe exceptionnelle 1er échelon	12	2	14	14%	1	0	1	0%	4	0	4	0%	29%
		PR de 1ère classe	19	5	24	21%	8	0	8	0%	3	0	3	0%	13%
	MCF	Maître de conférences hors classe	35	6	41	15%	16	2	18	11%	7	2	9	22%	22%
		Maître de conférences à l'échelon exceptionnel	5	2	7	29%	2	1	3	33%	2	1	3	33%	43%
Physique	PR	PR de classe exceptionnelle 2è échelon	3	1	4	25%	2	0	2	0%	1	0	1	0%	25%
		PR de classe exceptionnelle 1er échelon	2	0	2	0%	2	0	2	0%	1	0	1	0%	50%
		PR de 1ère classe	2	3	5	60%	1	1	2	50%	0	1	1	100%	20%
	MCF	Maître de conférences hors classe	7	1	8	13%	0	0	0	-	0	0	0	-	0%
		Maître de conférences à l'échelon exceptionnel													
Chimie	PR	PR de classe exceptionnelle 2è échelon	5	2	7	29%	1	0	1	0%	0	0	0	-	0%
		PR de classe exceptionnelle 1er échelon	3	9	12	75%	0	0	0	-	0	0	0	-	0%
		PR de 1ère classe	8	1	9	11%	3	1	4	25%	1	0	1	0%	11%
	MCF	Maître de conférences hors classe	10	13	23	57%	1	3	4	75%	0	0	0	-	0%
		Maître de conférences à l'échelon exceptionnel	1	6	7	86%	0	4	4	100%	0	1	1	100%	14%
Sciences de la terre	PR	PR de classe exceptionnelle 2è échelon	3	0	3	0%	1	0	1	0%	1	0	1	0%	33%
		PR de classe exceptionnelle 1er échelon	10	1	11	9%	1	0	1	0%	0	0	0	-	0%
		PR de 1ère classe	7	1	8	13%	2	1	3	33%	1	0	1	0%	13%
	MCF	Maître de conférences hors classe	14	8	22	36%	5	5	10	50%	0	2	2	100%	9%
		Maître de conférences à l'échelon exceptionnel	0	1	1	100%	0	0	0	-	0	1	1	100%	100%
Sciences de l'ingénieur	PR	PR de classe exceptionnelle 2è échelon	8	2	10	20%	2	1	3	33%	4	0	4	0%	40%
		PR de classe exceptionnelle 1er échelon	26	6	32	19%	7	0	7	0%	2	0	2	0%	6%
		PR de 1ère classe	15	3	18	17%	8	0	8	0%	0	0	0	-	0%
	MCF	Maître de conférences hors classe	48	17	65	26%	21	9	30	30%	11	1	12	8%	18%
		Maître de conférences à l'échelon exceptionnel	3	1	4	25%	1	1	2	50%	1	0	1	0%	25%
Biologie et biochimie	PR	PR de classe exceptionnelle 2è échelon	11	2	13	15%	1	0	1	0%	1	0	1	0%	8%
		PR de classe exceptionnelle 1er échelon	14	11	25	44%	4	2	6	33%	2	1	3	33%	12%
		PR de 1ère classe	5	7	12	58%	1	2	3	67%	1	0	1	0%	8%
	MCF	Maître de conférences hors classe	21	32	53	60%	8	12	20	60%	4	5	9	56%	17%
		Maître de conférences à l'échelon exceptionnel	6	6	12	50%	6	5	11	45%	4	2	6	33%	50%
Pharmacie	PR	PR de classe exceptionnelle 2è échelon	1	0	1	0%	0	0	0	-	0	0	0	-	0%
		PR de classe exceptionnelle 1er échelon	3	1	4	25%	2	1	3	33%	0	0	0	-	0%
		PR de 1ère classe	1	3	4	75%	0	0	0	-	0	0	0	-	0%
	MCF	Maître de conférences hors classe	5	8	13	62%	3	3	6	50%	2	2	4	50%	31%
		Maître de conférences à l'échelon exceptionnel	0	1	1	100%	0	1	1	100%	0	0	0	-	0%
Interdisciplinaire	PR	PR de classe exceptionnelle 2è échelon	1	2	3	67%	0	0	0	-	0	0	0	-	0%
		PR de classe exceptionnelle 1er échelon	3	0	3	0%	2	0	2	0%	2	0	2	0%	67%
		PR de 1ère classe	1	3	4	75%	0	1	1	100%	0	1	1	100%	25%
	MCF	Maître de conférences hors classe	7	9	16	56%	4	3	7	43%	2	1	3	33%	19%
		Maître de conférences à l'échelon exceptionnel	1	1	2	50%	1	0	1	0%	0	0	0	-	0%
Total général enseignants-chercheurs	PR	PR de classe exceptionnelle 2è échelon	52	14	66	21%	15	2	17	12%	11	2	13	15%	20%
		PR de classe exceptionnelle 1er échelon	73	30	103	29%	19	4	23	17%	11	1	12	8%	12%
		PR de 1ère classe	60	27	87	31%	23	7	30	23%	6	2	8	25%	9%
	MCF	Maître de conférences hors classe	159	102	261	39%	59	41	100	41%	27	14	41	34%	16%
		Maître de conférences à l'échelon exceptionnel	16	19	35	54%	10	12	22	55%	7	5	12	42%	34%
Total PR et MCF			360	192	552	35%	126	66	192	34%	62	24	86	28%	16%

Nombre d'agents titulaires BIATSS promus dans un grade supérieur répartis par filière et corps et ventilés par genre

Filière	Corps	Promotion dans le grade de ...	F	H	Total	Part des femmes (en %)
Filière administrative	SECRETAIRE ADMINISTRATIF 2010	SECRETAIRE ADMINISTRATIF CS	2		2	100%
	ADJ. ADM DE L'EN ET DE L'ENS SUP	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1CL	4		4	100%
		ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2CL	1		1	100%
Ensemble des promotions de la Filière administrative			7	0	7	100%
Filière des bibliothèques	CONSERVATEUR	CONSERVATEUR EN CHEF		1	1	0%
	MAGASINIER	MAG PRINCIPAL DES BIBLIOTHEQUES DE 1CL	1		1	100%
Ensemble des promotions de la Filière des bibliothèques			1	1	2	50%
Filière ITRF	INGENIEUR DE RECHERCHE RF	INGENIEUR DE RECHERCHE RF 1E CLASSE	2	3	5	40%
	INGENIEUR D'ETUDES	INGENIEUR D'ETUDES HORS CLASSE		4	4	0%
	TECHNICIEN DE RECH ET FORMATION	TECHNICIEN DE RECHERCHE ET FORMATION CE	3	2	5	60%
		TECHNICIEN DE RECHERCHE ET FORMATION CS	3	5	8	38%
	ADJ TECHNIQUE DE RECHERCHE ET FORMATION	ADJ TECH PRINC DE RECH ET DE FORM DE 1CL	6	5	11	55%
ADJ TECH PRINC DE RECH ET DE FORM DE 2 CL		7		7	100%	
Ensemble des promotions de la Filière ITRF			19	16	35	54%
Ensemble des promotions des BIATSS			27	17	44	61%

Nombre d'agents titulaires BIATSS promus dans un grade supérieur répartis par filière, catégorie statutaire et ventilés par genre

Filière	Nombre de promotion de corps par catégorie statutaire	F	H	Total	Part des femmes (en %)
Filière administrative	B	2		2	100%
	C	5		5	100%
Ensemble des promotions de la Filière administrative		7	0	7	100%
Filière des bibliothèques	A+		1	1	0%
	C	1		1	100%
Ensemble des promotions de la Filière des bibliothèques		1	1	2	50%
Filière ITRF	A+	2	3	5	40%
	A		4	4	0%
	B	6	7	13	46%
	C	14	5	19	74%
Ensemble des promotions de la Filière ITRF		22	19	41	54%
Ensemble des promotions des BIATSS		30	20	50	60%



2.3 Nombre de passage de CDD à CDI dans l'année

Catégorie de personnel	Cat	Corps	F	H	total	Part des femmes (en %)
Filière ITRF	A	IGE	1	2	3	33%
	C	ATRF	7	2	9	78%
Ensemble des promotions de la Filière ITRF			8	4	12	67%
Ensemble des promotions des BIATSS			8	4	12	67%



PARTIE 3 | MASSE SALARIALE

3.1 Masse salariale globale et ETP

3.2 Masse salariale des titulaires

Partie 3. Masse salariale

3.1 Masse salariale globale et ETP

3.1.1 Part de la masse salariale dans les dépenses totales de l'établissement

	2020
Total Budget exécuté (en crédit de paiement)	353 941 960,53 €
dont Masse salariale	288 959 816,64 €
Part de la MS dans le budget total	81,64%

3.1.2 Répartition des ETPT par plafond d'emploi

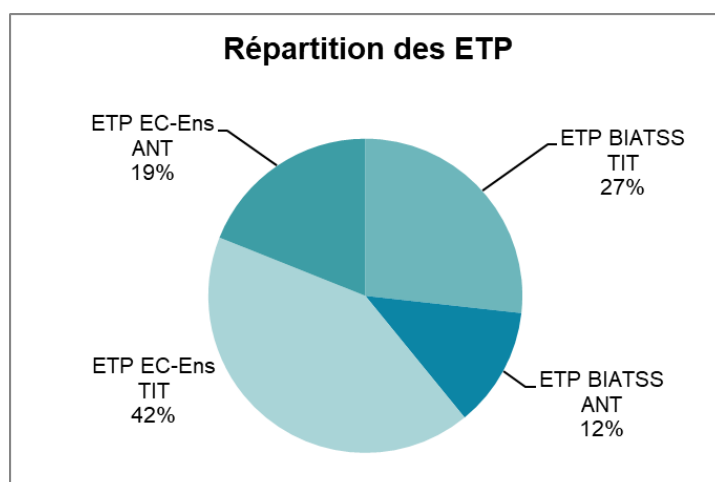
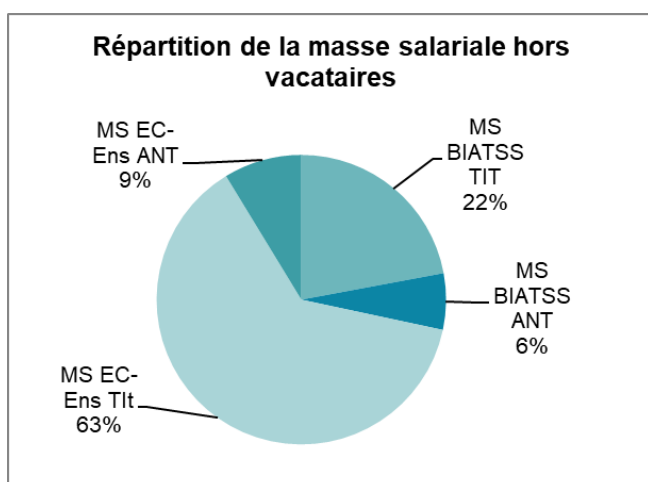
L'ETPT (équivalent Temps Plein Travaillé) correspond ici à la moyenne des ETP mensuels consommés sur une année (somme des ETP mensuels / 12)

ETPT du Compte financier 2020	
Emplois sous plafond Etat	3711,14
Emplois sur ressources propres	393,28
TOTAL	4104,42

3.1.3 Répartition de la masse salariale et des ETP par population, statut et genre

Masse salariale 2020

Population	Sexe	MS Titulaires	MS Contractuels	TOTAL MS
BIATSS	F	35 259 885 €	10 875 616 €	46 135 500 €
	H	26 668 100 €	6 761 794 €	33 429 894 €
EC-Ens	F	59 336 137 €	10 493 514 €	69 829 650 €
	H	117 273 995 €	13 955 258 €	131 229 253 €
TOTAL MS (hors vacataires)		238 538 117 €	42 086 182 €	280 624 298 €
Vacataires	F			3 950 978 €
	H			4 188 174 €
Total MS avec vacataires				288 763 450 €



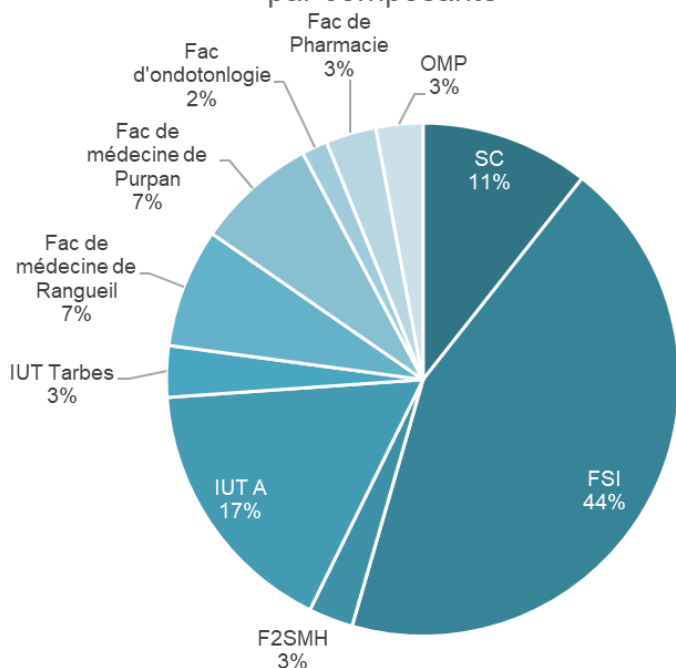
ETP 2020

Population	Sexe	ETP Titulaires	ETP Contractuels CDI	ETP Contractuels CDD	TOTAL ETP
BIATSS	F	650,16	92,19	234,71	977,06
	H	447,73	18,87	161,18	627,78
EC-Ens	F	614,79	9,17	330,71	954,67
	H	1106,05	3,99	434,05	1544,09
TOTAL ETP		2818,73	124,22	1160,65	4103,60

3.1.4 Répartition de la masse salariale et des ETP par composante

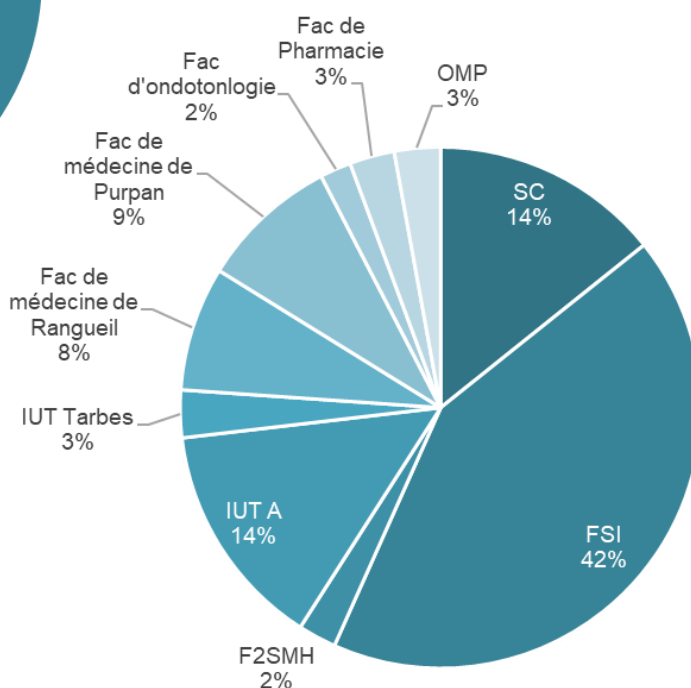
Composante	Masse Salariale (hors HCC, vacances et ARE)	ETP
SC	29 859 841 €	585
FSI	122 974 217 €	1741
F2SMH	7 867 883 €	97
IUT A	46 659 969 €	578
IUT Tarbes	9 086 559 €	121
Fac de médecine de Rangueil	21 065 110 €	317
Fac de médecine de Purpan	21 317 184 €	353
Fac d'odontologie	4 574 372 €	80
Fac de Pharmacie	8 935 479 €	114
OMP	8 283 684 €	118
TOTAL Hors vacataires	280 624 298 €	4104

Répartition de la Masse Salariale*
par composante



* Hors HCC, vacances et ARE

Répartition des ETP par composante



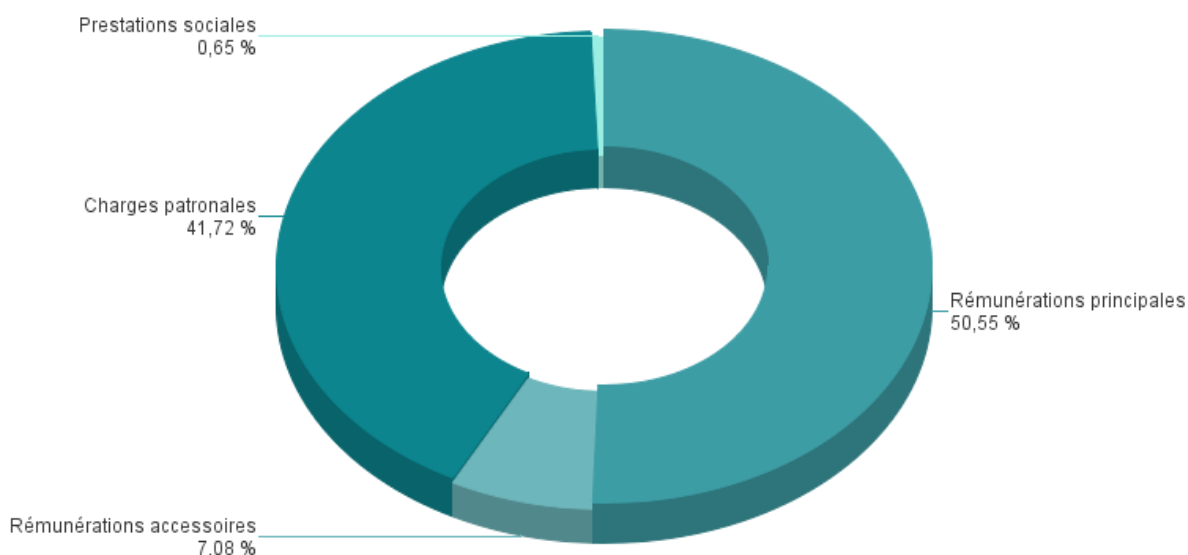
3.1.5 Répartition des dépenses de masse salariale par type de dépense et éléments de rémunération

			Masse salariale 2020	%	Dont Femme	Dont Homme	
Rémunérations principales	Rémunération principale	TRAITEMENT BRUT	130 274 063 €	45,11%	54 306 850 €	75 967 212 €	
		TRAIT PERS HOSPITALO UNIV	3 295 804 €	1,14%	1 691 233 €	1 604 571 €	
		REM. DOCTOR. CONTRACTUEL	10 034 460 €	3,47%	4 060 110 €	5 974 350 €	
		CPLT REM.DOCTOR.CONTRACT.	649 438 €	0,22%	231 152 €	418 286 €	
	S/ Total - Rémunérations principales			144 253 764 €	49,95%	60 289 345 €	83 964 419 €
	Complément rémunérations principales	TRAITEMENT BRUT N.B.I.	139 640 €	0,05%	80 496 €	59 144 €	
		SUPP FAMILIAL TRAITEMENT	1 471 569 €	0,51%	605 311 €	866 258 €	
		S.F.T. DIFFERENTIEL	241 €	0,00%		241 €	
		MAJORATION TRAITEMENT 40%	1 834 €	0,00%	1 834 €		
		COMPLEMENT REMUNERATION	78 581 €	0,03%	67 688 €	10 893 €	
		IND DIFFERENTIELLE SMIC	21 728 €	0,01%	13 342 €	8 386 €	
		MAJ.COM (73%)	8 445 €	0,00%		8 445 €	
	S/Total - Complément rémunérations principales			1 722 038 €	0,60%	768 672 €	953 367 €
	Rémunérations principales			145 975 802 €	50,55%	61 058 017 €	84 917 786 €
Rémunérations accessoires	Cours complémentaires et vacances d'enseignement	C. COMPLEM. ENSEIGN. SUP.	5 022 052 €	1,74%	1 882 771 €	3 139 280 €	
		COURS COMPLEMENTAIRES	3 310 457 €	1,15%	1 488 257 €	1 822 200 €	
	Total - HCC et vacances d'enseignement			8 332 508 €	2,89%	3 371 028 €	4 961 480 €
	Vacations administratives et techniques	VACATIONS	950 666 €	0,33%	471 916 €	478 749 €	
		VACATIONS	43 282 €	0,01%	33 319 €	9 962 €	
		INDEMNITE DE COMMISSION	55 657 €	0,02%	25 796 €	29 861 €	
	Total - Vacances administratives et techniques			1 049 604 €	0,36%	531 032 €	518 572 €
	Primes et indemnités Enseignants	INDEMNITE DE STAGE	3 102 €	0,00%	3 102 €		
		B.M.C. - PR. DE MOBILITE	18 480 €	0,01%	1 120 €	17 360 €	
		PRIME RECH.ENSEIGN.SUP.	1 825 555 €	0,63%	663 687 €	1 161 867 €	
		PRIME D ADMINISTRATION	46 097 €	0,02%	466 €	45 631 €	
		PRIME RESP.PEDAGOGIQUES	12 423 €	0,00%	8 448 €	3 975 €	
		B.M.C. - ALLOC. MOBILITE	50 352 €	0,02%	22 479 €	27 874 €	
		PR.INVENTION/ INT. BREVET	73 243 €	0,03%	13 584 €	59 658 €	
		B.M.C. - IND. DE SEJOUR	405 367 €	0,14%	156 382 €	248 985 €	
		PR. EXCELLENCE SCIENTIF.	1 571 937 €	0,54%	402 044 €	1 169 893 €	
		B.M.C.- FAMILY ALLOWANCE	15 350 €	0,01%	7 563 €	7 786 €	
	Total - Primes et indemnités Enseignants			4 021 905 €	1,39%	1 278 875 €	2 743 030 €
	Primes et indemnités BIATSS	IND SUJ SPECIALES CHARGES	217 674 €	0,08%	70 582 €	147 092 €	
		IND. CAISSE ET RESPONSAB.	4 770 €	0,00%	3 138 €	1 632 €	
		PR.PART.RECH.SCIENTIFIQUE	961 €	0,00%	961 €		
		I.F.S.E.	5 683 139 €	1,97%	2 954 448 €	2 728 692 €	
		COMPLEMENT INDEMNITAIRE	1 680 €	0,00%		1 680 €	
	GARANTIE INDEMNITAIRE	178 987 €	0,06%	127 884 €	51 103 €		
	Total - Primes et indemnités BIATSS			6 087 212 €	2,11%	3 157 013 €	2 930 199 €
	Indemnité compensatrice CSG	IND. COMPENSATRICE CSG	1 167 998 €	0,40%	494 230 €	673 768 €	
		IND. COMPENSATRICE CSG	24 715 €	0,01%	14 886 €	9 828 €	
	Total - Indemnité CSG			1 192 713 €	0,41%	509 116 €	683 596 €
	Autres primes, indemnités et rémunérations accessoires	ABATTEMENT INDEMNITAIRE	-850 062 €	-0,29%	-366 796 €	-483 266 €	
		IND. SORTIES EN MER	98 €	0,00%		98 €	
		REVENU MINIMUM FAMILIAL	6 894 €	0,00%		6 894 €	
		SUPPL. DIFFER. FAMILIAL.	126 060 €	0,04%	82 500 €	43 560 €	
		IND. TRAV. DANG. OU SALIS	445 €	0,00%	445 €		
IND. RESPONS. REGISSEUR.		964 €	0,00%	854 €	110 €		
IND. RESID. A L ETRANGER		83 466 €	0,03%		83 466 €		
IND.JURY.CONC.EXAM. - SUP.		6 153 €	0,00%	2 781 €	3 371 €		
IND. CONGES NON PRIS		53 864 €	0,02%	19 304 €	34 560 €		
IND. CONGES NON PRIS		5 310 €	0,00%	810 €	4 500 €		
IND. CONGES NON PRIS		5 775 €	0,00%	1 575 €	4 200 €		
GARANTIE POUVOIR D ACHAT		43 114 €	0,01%	18 157 €	24 957 €		
GARANTIE POUVOIR D ACHAT		28 379 €	0,01%	13 930 €	14 449 €		
PART. RECH. SUR CONTRATS		6 480 €	0,00%	3 530 €	2 950 €		
IND. D ADMINISTRATION		118 963 €	0,04%	77 708 €	41 256 €		
JOURS CET A OPTION RAFFP		1 559 €	0,00%		1 559 €		
JOURS CET B OPTION RAFFP		1 559 €	0,00%		1 559 €		
IND. REMUN. SERVICES		3 205 €	0,00%		3 205 €		
INDEMNITE DEGRESSIVE		222 €	0,00%	167 €	55 €		
Total - Autres primes et indemnités			-357 550 €	-0,12%	-145 035 €	-212 515 €	
Primes spécifiques et exceptionnelles	IND. CONGE PAYE.	1 665 €	0,00%	1 268 €	397 €		
	INDEMNITE D ELOIGNEMENT	13 905 €	0,00%		13 905 €		
	PRIME ART. L954-2 C.EDUC.	8 271 €	0,00%	7 303 €	968 €		
Total - Primes exceptionnelles			23 841 €	0,01%	8 571 €	15 270 €	
Indemnité formation continue	IND. FORMATION CONTINUE	94 568 €	0,03%	40 587 €	53 981 €		
Autres primes, indemnités et rémunérations accessoires	REM.ACTI.FORM.CONTINUE EN	12 609 €	0,00%	5 764 €	6 846 €		
	Total - Indemnité de formation continue			107 178 €	0,04%	46 351 €	60 827 €
Rémunérations accessoires			20 457 410 €	7,08%	8 756 951 €	11 700 459 €	

			Masse salariale 2020	%	Dont Femme	Dont Homme
Pension civile et militaire	CONTRIB.PC		85 520 608 €	29,61%	33 781 367 €	51 739 241 €
	CONTRIB.PC NBI		99 444 €	0,03%	57 602 €	41 842 €
	CONTRIBUTION ATI		369 827 €	0,13%	146 474 €	223 354 €
Charges patronales- Pension civile et militaire			85 989 880 €	29,78%	33 985 443 €	52 004 437 €
Cotisation Vieillesse	COT PAT VIEILLESSE PLAF		1 723 500 €	0,60%	826 775 €	896 725 €
	COT PAT VIEILLESSE PLAF		665 370 €	0,23%	392 467 €	272 903 €
	COT PAT VIEILLESSE PLAF		71 063 €	0,02%	40 414 €	30 648 €
	COT PAT VIEILLESSE PLAF		40 750 €	0,01%	16 474 €	24 276 €
	COT PAT VIEILLESSE PLAF		193 656 €	0,07%	98 750 €	94 906 €
	COT PAT VIEILLESSE DEPLAF		387 465 €	0,13%	186 199 €	201 266 €
	COT PAT VIEILLESSE DEPLAF		148 842 €	0,05%	87 678 €	61 264 €
	COT PAT VIEILLESSE DEPLAF		15 971 €	0,01%	9 078 €	6 893 €
	COT PAT VIEILLESSE DEPLAF		9 166 €	0,00%	3 716 €	5 449 €
	COT PAT VIEILLESSE DEPLAF		10 078 €	0,00%	2 707 €	7 371 €
	COT PAT VIEILLESSE DEPLAF		61 440 €	0,02%	31 326 €	30 114 €
Charges patronales- Cotisation Vieillesse			3 327 399 €	1,15%	1 695 583 €	1 631 816 €
Cotisation accident du travail	COT PATR ACCIDENT TRAVAIL		86 227 €	0,03%	50 759 €	35 468 €
	COT PATR ACCIDENT TRAVAIL		9 246 €	0,00%	5 256 €	3 991 €
	COT PATR ACCIDENT TRAVAIL		5 306 €	0,00%	2 152 €	3 155 €
	COT PATR ACCIDENT TRAVAIL		2 399 €	0,00%	789 €	1 610 €
	COT PATR ACCIDENT TRAVAIL		5 835 €	0,00%	1 567 €	4 268 €
	COT PATR ACCIDENT TRAVAIL		35 562 €	0,01%	18 132 €	17 430 €
Charges patronales- Cotisation accident du travail			144 575 €	0,05%	78 654 €	65 922 €
Cotisation FNAL	COT PAT FNAL DEPLAFONNEE		576 586 €	0,20%	228 191 €	348 396 €
	COT PAT FNAL DEPLAFONNEE		101 962 €	0,04%	48 999 €	52 964 €
	COT PAT FNAL DEPLAFONNEE		39 197 €	0,01%	23 074 €	16 122 €
	COT PAT FNAL DEPLAFONNEE		4 203 €	0,00%	2 389 €	1 814 €
	COT PAT FNAL DEPLAFONNEE		2 412 €	0,00%	978 €	1 434 €
	COT PAT FNAL DEPLAFONNEE		2 652 €	0,00%	712 €	1 940 €
	COT PAT FNAL DEPLAFONNEE		16 160 €	0,01%	8 239 €	7 921 €
Charges patronales- Cotisation FNAL			743 173 €	0,26%	312 582 €	430 590 €
Cotisation Allocation familiale	COTIS PATRON. ALLOC FAMIL		6 050 816 €	2,10%	2 396 053 €	3 654 762 €
	COTIS PATRON. ALLOC FAMIL		1 070 637 €	0,37%	514 504 €	556 133 €
	COTIS PATRON. ALLOC FAMIL		411 550 €	0,14%	242 267 €	169 283 €
	COTIS PATRON. ALLOC FAMIL		44 129 €	0,02%	25 083 €	19 046 €
	COTIS PATRON. ALLOC FAMIL		25 326 €	0,01%	10 269 €	15 057 €
	COTIS PATRON. ALLOC FAMIL		27 848 €	0,01%	7 479 €	20 369 €
	COTIS PATRON. ALLOC FAMIL		169 752 €	0,06%	86 550 €	83 202 €
Charges patronales- Cotisation Allocation familiale			7 800 058 €	2,70%	3 282 205 €	4 517 853 €
Cotisation Transport	COT PAT VST TRANSPORT		2 922 457 €	1,01%	1 230 480 €	1 691 977 €
Charges patronales- Cotisation Transport			2 922 457 €	1,01%	1 230 480 €	1 691 977 €
Cotisation Maladie	COT PAT MALADIE DEPLAFON		11 185 902 €	3,87%	4 426 993 €	6 758 909 €
	COT PAT MALADIE DEPLAFON		2 651 093 €	0,92%	1 274 003 €	1 377 090 €
	COT PAT MALADIE DEPLAFON		1 019 075 €	0,35%	599 897 €	419 178 €
	COT PAT MALADIE DEPLAFON		109 273 €	0,04%	62 111 €	47 162 €
	COT PAT MALADIE DEPLAFON		62 712 €	0,02%	25 428 €	37 284 €
	COT PAT MALADIE DEPLAFON		68 956 €	0,02%	18 520 €	50 437 €
	COT PAT MALADIE DEPLAFON		420 333 €	0,15%	214 311 €	206 022 €
Charges patronales- Cotisation Maladie			15 517 345 €	5,37%	6 621 262 €	8 896 083 €
Contribution solidarité autonomie	CONT SOLIDARITE AUTONOMIE		345 947 €	0,12%	136 916 €	209 032 €
	CONT SOLIDARITE AUTONOMIE		61 192 €	0,02%	29 406 €	31 786 €
	CONT SOLIDARITE AUTONOMIE		23 519 €	0,01%	13 845 €	9 674 €
	CONT SOLIDARITE AUTONOMIE		2 522 €	0,00%	1 433 €	1 088 €
	CONT SOLIDARITE AUTONOMIE		1 447 €	0,00%	587 €	860 €
	CONT SOLIDARITE AUTONOMIE		1 591 €	0,00%	427 €	1 164 €
	CONT SOLIDARITE AUTONOMIE		9 704 €	0,00%	4 947 €	4 756 €
Charges patronales- Contribution solidarité autonomie			445 922 €	0,15%	187 561 €	258 361 €
RAFP	COT PAT RAFP		684 218 €	0,24%	290 979 €	393 239 €
	COT PAT RAFP CET		2 821 €	0,00%		2 821 €
Charges patronales- RAFP			687 039 €	0,24%	290 979 €	396 060 €
Cotisation Chômage	COT PAT ASS CHOMAGE C.S.		1 337 316 €	0,46%	681 050 €	656 266 €
Charges patronales- Cotisation Chômage			1 337 316 €	0,46%	681 050 €	656 266 €
IRCANTEC	COT PAT IRCANTEC TR.A		1 362 270 €	0,47%	692 502 €	669 768 €
	COT PAT IRCANTEC TR.B		98 910 €	0,03%	37 822 €	61 088 €
Charges patronales- IRCANTEC			1 461 180 €	0,51%	730 324 €	730 856 €
CNRACL	CONTRIBUTION CNRACL		89 963 €	0,03%	65 065 €	24 898 €
	CONTRIBUTION CNRACL NBI		1 766 €	0,00%	905 €	862 €
Charges patronales- CNRACL			91 729 €	0,03%	65 969 €	25 760 €
Charges patronales			120 468 074 €	41,72%	49 162 093 €	71 305 981 €

			Masse salariale 2020	%	Dont Femme	Dont Homme	
Prestations sociales	ARE	ALLOC AIDE RETOUR EMPLOI	1 353 978 €	0,47%	718 113 €	635 865 €	
	Total - ARE		1 353 978 €	0,47%	718 113 €	635 865 €	
	Autres prestations sociales	RENTE ACCIDENT DU TRAVAIL		16 595 €	0,01%	8 640 €	7 955 €
		MAJO. TIERCE PERSONNE.		7 571 €	0,00%		7 571 €
		PREST. ESPECES AS.MALADIE		21 826 €	0,01%	21 826 €	
		PRESTATION ASS.INVALIDITE		6 993 €	0,00%	6 993 €	
	Remboursement domicile-travail	REMBT DOMICILE-TRAVAIL		153 437 €	0,05%	77 260 €	76 178 €
	TBI CLD	TRAITEMENT BRUT		321 783 €	0,11%	170 299 €	151 484 €
	Total - Autres prestations sociales			528 204 €	0,18%	285 017 €	243 187 €
	Prestations sociales			1 882 181 €	0,65%	1 003 130 €	879 051 €
Total Masse Salariale (Paye à façon)			288 783 468 €		119 980 191 €	168 803 277 €	
MS Hors P à F (trop perçus, régularisa			176 349 €				
Total Masse Salariale			288 959 817 €				

Répartition de la masse salariale par type de dépense



3.1.6 HCC et vacances d'enseignement

HCC et vacances d'enseignement 2020	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Montant	3 371 028 €	4 961 480 €	8 332 508 €
Nbre d'heures	81 406	119 814	201 220
Nbre d'agents	1 505	2 087	3 592

3.2 Masse salariale des titulaires

3.2.1 Masse salariale des agents titulaires, ventilée par type de rémunération, catégorie statutaire et genre

Titulaires BIATSS + E et E/C		A+	A	B	C	Total
Rémunérations principales	Femme	29 054 701,36 €	5 725 423,08 €	4 091 620,76 €	7 237 633,30 €	46 109 378,50 €
	Homme	56 923 501,58 €	6 779 777,76 €	3 469 963,09 €	3 267 820,21 €	70 441 062,64 €
Rémunérations accessoires	Femme	2 940 216,25 €	1 259 140,52 €	830 952,23 €	1 264 477,97 €	6 294 786,97 €
	Homme	6 000 787,09 €	1 569 138,93 €	834 729,14 €	579 518,87 €	8 984 174,03 €
Charges patronales	Femme	26 656 421,02 €	5 245 591,85 €	3 769 379,98 €	6 751 249,54 €	42 422 642,39 €
	Homme	52 200 155,50 €	6 264 171,74 €	3 197 500,06 €	3 056 631,50 €	64 718 458,80 €
Prestations sociales	Femme	30 058,82 €	20 056,33 €	42 380,16 €	158 614,74 €	251 110,05 €
	Homme	109 225,88 €	47 431,26 €	20 664,31 €	45 151,56 €	222 473,01 €
S/total Masse salariale Femmes		58 681 397,45 €	12 250 211,78 €	8 734 333,13 €	15 411 975,55 €	95 077 917,91 €
Part des rémunérations accessoires		10,02%	20,56%	19,03%	16,41%	13,24%
S/total Masse salariale Hommes		115 233 670,05 €	14 660 519,69 €	7 522 856,60 €	6 949 122,14 €	144 366 168,48 €
Part des rémunérations accessoires		10,41%	21,41%	22,19%	16,68%	12,45%
Dépenses de Masse salariale - Agents titulaires		173 915 067,50 €	26 910 731,47 €	16 257 189,73 €	22 361 097,69 €	239 444 086,39 €
Part des rémunérations accessoires		5,14%	10,51%	10,25%	8,25%	6,38%

Titulaires BIATSS		A+	A	B	C	Total
Rémunérations principales	Femme	1 575 359,70 €	3 749 367,47 €	4 091 620,76 €	7 237 633,30 €	16 653 981,23 €
	Homme	1 679 029,09 €	3 933 093,78 €	3 469 963,09 €	3 267 820,21 €	12 349 906,17 €
Rémunérations accessoires	Femme	393 650,44 €	818 662,67 €	830 952,23 €	1 264 477,97 €	3 307 743,31 €
	Homme	587 066,55 €	987 246,86 €	834 729,14 €	579 518,87 €	2 988 561,42 €
Charges patronales	Femme	1 452 485,78 €	3 420 944,96 €	3 769 379,98 €	6 751 249,54 €	15 394 060,26 €
	Homme	1 524 370,25 €	3 651 629,25 €	3 197 500,06 €	3 056 631,50 €	11 430 131,06 €
Prestations sociales	Femme	1 959,85 €	4 857,45 €	42 380,16 €	158 614,74 €	207 812,20 €
	Homme	2 906,94 €	45 612,19 €	20 664,31 €	45 151,56 €	114 335,00 €
S/total Masse salariale Femmes		3 423 455,77 €	7 993 832,55 €	8 734 333,13 €	15 411 975,55 €	35 563 597,00 €
Part des rémunérations accessoires		23,00%	20,48%	19,03%	16,41%	18,60%
S/total Masse salariale Hommes		3 793 372,83 €	8 617 582,08 €	7 522 856,60 €	6 949 122,14 €	26 882 933,65 €
Part des rémunérations accessoires		30,95%	22,91%	22,19%	16,68%	22,23%
Dépenses de Masse salariale - Agents titulaires		7 216 828,60 €	16 611 414,63 €	16 257 189,73 €	22 361 097,69 €	62 446 530,65 €
Part des rémunérations accessoires		13,59%	10,87%	10,25%	8,25%	10,08%

Titulaires E et E/C		A+	A	Total
Rémunérations principales	Femme	27 479 341,66 €	1 976 055,61 €	29 455 397,27 €
	Homme	55 244 472,49 €	2 846 683,98 €	58 091 156,47 €
Rémunérations accessoires	Femme	2 546 565,81 €	440 477,85 €	2 987 043,66 €
	Homme	5 413 720,54 €	581 892,07 €	5 995 612,61 €
Charges patronales	Femme	25 203 935,24 €	1 824 646,89 €	27 028 582,13 €
	Homme	50 675 785,25 €	2 612 542,49 €	53 288 327,74 €
Prestations sociales	Femme	28 098,97 €	15 198,88 €	43 297,85 €
	Homme	106 318,94 €	1 819,07 €	108 138,01 €
S/total Masse salariale Femmes		55 257 941,68 €	4 256 379,23 €	59 514 320,91 €
Part des rémunérations accessoires		9,22%	20,70%	10,04%
S/total Masse salariale Hommes		111 440 297,22 €	6 042 937,61 €	117 483 234,83 €
Part des rémunérations accessoires		9,72%	19,26%	10,21%
Dépenses de Masse salariale - Agents titulaires		166 698 238,90 €	10 299 316,84 €	176 997 555,74 €
Part des rémunérations accessoires		4,78%	9,93%	5,08%

3.2.2 ETP et coûts moyens des agents titulaires par catégorie statutaire et genre

Titulaires BIATSS + E et E/C		A+	A	B	C	Total
ETP - Agents titulaires	F	530	249	175	357	1311
	H	975	304	135	152	1566
	Total	1505	553	310	509	2877
Coût moyen chargé par catégorie FP - Agents titulaires	F	110 720 €	49 198 €	49 910 €	43 171 €	72 523 €
	H	118 188 €	48 225 €	55 725 €	45 718 €	92 188 €
	Total	115 558 €	48 663 €	52 443 €	43 931 €	83 227 €

Titulaires BIATSS		A+	A	B	C	Total
ETP - Agents titulaires	F	28	122	175	357	682
	H	35	132	135	152	454
	Total	63	254	310	509	1136
Coût moyen chargé par catégorie FP - Agents titulaires	F	56 263 €	30 733 €	23 381 €	20 273 €	24 419 €
	H	11 247 €	6 202 €	6 155 €	8 319 €	7 286 €
	Total	23 055 €	13 468 €	12 159 €	13 264 €	13 551 €

Titulaires E et E/C		A+	A	Total
ETP - EC-Ens titulaires	F	502	127	629
	H	940	172	1112
	Total	1442	299	1741
Coût moyen chargé par catégorie FP - EC-Ens titulaires	F	110 076 €	33 515 €	94 617 €
	H	118 554 €	35 133 €	105 650 €
	Total	115 602 €	34 446 €	101 664 €

3.2.3 Coûts moyens des agents titulaires par corps et par genre

BIATSS	Coût chargé mensuel moyen 2020	Dont Femmes	Dont Hommes
CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES	7 878 €	7 526 €	6 683 €
ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	6 956 €	7 044 €	6 452 €
INGENIEUR DE RECHERCHE	8 405 €	8 775 €	8 346 €
INGENIEUR D'ETUDES DE RECH ET FORMATION	6 307 €	6 253 €	6 543 €
ASSISTANT INGENIEUR DE RECH ET FORMATION	5 258 €	5 121 €	5 319 €
SECRETAIRE ADMINISTRATIF	4 528 €	4 577 €	4 217 €
TECHNICIEN DE RECHERCHE & FORMATION	4 508 €	4 471 €	4 596 €
BIBLIOTHECAIRE	4 870 €	4 790 €	5 040 €
ADJOINT AENES/ITRF	3 737 €	3 784 €	3 765 €
MAGASINIER	3 807 €	3 785 €	3 968 €

Enseignants et E/C	Coût chargé mensuel moyen 2020	Dont Femmes	Dont Hommes
ASTRONOME	10 393 €	8 994 €	10 992 €
ASTRONOME ADJOINT	7 305 €	6 834 €	7 514 €
PHYSICIEN	10 098 €	9 782 €	10 688 €
PHYSICIEN ADJOINT	7 322 €	7 109 €	7 516 €
PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP	10 143 €	9 163 €	10 475 €
MAITRE DE CONF. PRATICIEN HOSP	6 518 €	6 395 €	6 446 €
PROFESSEUR DES UNIVERSITES	10 884 €	10 509 €	10 960 €
MAITRE DE CONFERENCES	7 797 €	7 751 €	7 813 €
PROFESSEUR AGREGE	8 353 €	8 216 €	8 411 €
PROFESSEUR CERTIFIE	6 788 €	6 522 €	6 899 €

3.2.4 Indice moyen des agents titulaires par catégorie statutaire, filière, corps, grade et genre

Personnels de catégorie A +

Libellé du corps	Libellé du grade	Sexe	INM moyen des agents rémunérés à ce grade en 2020	Rémunération brute moyenne en € (INM x Valeur du point d'indice)
Filière universitaire				
ASTRONOME	ASTRONOME 1ERE CLASSE	F	830	3 889 €
		H	1148	5 380 €
	ASTRONOME 2EME CLASSE	F	785	3 679 €
		H	1067	5 000 €
	ASTRONOME CLASSE EXCEPTIONNELLE	F	1279	5 993 €
		H	1226	5 745 €
ASTRONOME ADJOINT	ASTRONOME ADJOINT CL NORMALE	F	708	3 318 €
		H	696	3 261 €
	ASTRONOME ADJOINT HORS CLASSE	F	769	3 604 €
		H	886	4 152 €
MAITRE DE CONFERENCES	MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE	F	741	3 472 €
		H	733	3 435 €
	MAITRE DE CONFERENCES H. CL.	F	884	4 142 €
		H	880	4 124 €
PHYSICIEN	PHYSICIEN 1ERE CLASSE	F	1067	5 000 €
	PHYSICIEN 2EME CLASSE	F	830	3 889 €
		H	1067	5 000 €
PHYSICIEN ADJOINT	PHYSICIEN ADJOINT CL NORMALE	F	739	3 463 €
		H	746	3 496 €
	PHYSICIEN ADJOINT HORS CLASSE	F	769	3 604 €
		H	800	3 749 €
PROFESSEUR DES UNIVERSITES	PROFESSEUR DES UNIVERSITES 1E CL.	F	1122	5 258 €
		H	1111	5 206 €
	PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.	F	922	4 320 €
		H	929	4 353 €
	PROFESSEUR DES UNIVERSITES CL.EX.	F	1266	5 932 €
		H	1279	5 993 €

Libellé du corps	Libellé du grade	Sexe	INM moyen des agents rémunérés à ce grade en 2020	Rémunération brute moyenne en € (INM x Valeur du point d'indice)
Filière hospitalo-universitaire				
MAIT CONF PRAT HOSP DENTAIRES	MAITRE DE CONF PRAT HOSP CSERD 1E CL	F	708	3 318 €
		H	695	3 257 €
	MAITRE DE CONF PRAT HOSP CSERD 2E CL	F	575	2 694 €
		H	575	2 694 €
	MAITRE DE CONF PRAT HOSP CSERD H. CL.	F	830	3 889 €
		H	889	4 166 €
MAIT CONF MED GENERALE	MAITRE DE CONF UNIV MED GENERALE 1E CL.	H	634	2 971 €
	MAITRE DE CONF UNIV MED GENERALE 2E CL.	F	575	2 694 €
		H	522	2 446 €
MAITRE DE CONF UNIV - PRATICIEN HOSP	MAITRE DE CONF.-PRATICIEN HOSP. 1ERE CL	F	701	3 285 €
		H	676	3 168 €
	MAITRE DE CONF.-PRATICIEN HOSP. 2EME CL	F	510	2 390 €
		H	512	2 399 €
	MAITRE DE CONF.-PRATICIEN HOSP. HORS CL	F	862	4 039 €
		H	943	4 419 €
MCUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES	MCUPH DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES 1E CL	F	682	3 196 €
		H	735	3 444 €
	MCUPH DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES 2E CL	F	538	2 521 €
	MCUPH DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES H CL	F	830	3 889 €
H		787	3 688 €	
PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP	PROFESSEUR UNIV.-PRATICIEN HOSP. 1ERE CL	F	1067	5 000 €
		H	1053	4 934 €
	PROFESSEUR UNIV.-PRATICIEN HOSP. 2EME CL	F	801	3 753 €
		H	814	3 814 €
	PROFESSEUR UNIV.-PRATICIEN HOSP. CL EXC.	F	1239	5 806 €
		H	1272	5 961 €
PROFESSEUR UNIVERSITES MEDECINE GENERALE	PROFESSEUR UNIV MED GENERALE 2E CL.	F	785	3 679 €
		H	830	3 889 €
	PROFESSEUR UNIV MED GENERALE CL EXC.	H	1067	5 000 €
PROF UNIV PRAT HOSP DENTAIRES	PROF UNIV-PRAT. HOSP CSERD CL.EX 1 ECH	H	1279	5 993 €
	PROF UNIV-PRATICIEN HOSP CSERD 1E CL	F	1020	4 780 €
		H	1067	5 000 €
	PROF UNIV-PRATICIEN HOSP CSERD 2E CL	F	682	3 196 €
		H	830	3 889 €
	PUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES	PUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES 1C	F	1067
PUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES 2C		F	901	4 222 €
		H	787	3 688 €
PUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES CE		F	1198	5 614 €
		H	1299	6 087 €

Libellé du corps	Libellé du grade	Sexe	INM moyen des agents rémunérés à ce grade en 2020	Rémunération brute moyenne en € (INM x Valeur du point d'indice)
Filière enseignante des corps du 2nd degré				
PROFESSEUR AGREGE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE EXCEPTIONNELLE	F	1013	4 747 €
		H	982	4 602 €
	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	F	717	3 360 €
		H	700	3 280 €
	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	F	864	4 049 €
		H	909	4 260 €
Filière administrative				
ADMINISTRATEUR EN ES ET RECHERCHE	ADM. DE L'EN. DE L'ENS SUP ET DE LA RECH	F		- €
		H	729	3 416 €
AGENT COMP PUBLI SCIE CULT PROF	AGENT COMPTABLE EPSCP GROUPE SUP	F	890	4 171 €
AGENT COMPTABLE EPSCP		H	1067	5 000 €
ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT (CN)	F	570	2 671 €
		H	528	2 474 €
	ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT (HC)	F	830	3 889 €
		H	830	3 889 €
	ATTACHE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	F	741	3 472 €
		H	613	2 873 €
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES EPSCP	DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES GR SUP	H	925	4 335 €
Filière des bibliothèques				
CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES (1992)	CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES	F	631	2 957 €
		H	602	2 821 €
	CONSERVATEUR EN CHEF DES BIBLIOTHEQUES	F	751	3 519 €
CONSERVATEUR GENERAL DES BIBLIOTHEQUES	CONSERVATEUR GENERAL DES BIBLIOTHEQUES	F	1108	5 192 €
		H		- €
Filière ITRF				
INGENIEUR DE RECHERCHE RF	INGENIEUR DE RECHERCHE RF 1E CLASSE	F	706	3 308 €
		H	746	3 496 €
	INGENIEUR DE RECHERCHE RF 2E CLASSE	F	721	3 379 €
		H	625	2 929 €
	INGENIEUR DE RECHERCHE RF HORS CLASSE	F	938	4 395 €
		H	885	4 147 €

Personnels de catégorie A

Libellé du corps	Libellé du grade	Sexe	INM moyen des agents rémunérés à ce grade en 2020	Rémunération brute moyenne en € (INM x Valeur du point d'indice)
Filière universitaire				
ASSISTANT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	ASSISTANT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	F		- €
PROFESSEUR DE L'ENSAM	PROFESSEUR DE L'ENSAM CLASSE NORMALE	H	757	3 547 €
	PROFESSEUR DE L'ENSAM HORS CLASSE	F	800	3 749 €
		H	1067	5 000 €
Filière enseignante des corps du 2nd degré				
PROFESSEUR CERTIFIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	F	522	2 446 €
		H	591	2 769 €
	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	F	790	3 702 €
		H	809	3 791 €
	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	F	739	3 463 €
		H	732	3 430 €
PROFESSEUR D'EPS	PROFESSEUR D'EPS CLASSE EXCEPTIONNELLE	F	830	3 889 €
		H	810	3 796 €
	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	F	574	2 690 €
		H	582	2 727 €
	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	F		- €
		H	763	3 575 €
PROFESSEUR DES LYCEES PROFESSIONNELS	PROFESSEUR DES LYCEES PROF. CL. NORMALE	F	572	2 680 €
		H	557	2 610 €
	PROFESSEUR DES LYCEES PROF. HORS CL.	H	763	3 575 €
	PROFESSEUR DES LYCEES PROF. CE	F	775	3 632 €
Filière des bibliothèques				
BIBLIOTHECAIRE	BIBLIOTHECAIRE	F	549	2 573 €
		H	575	2 694 €
	BIBLIOTHECAIRE HORS CLASSE	F	730	3 421 €
Filière ITRF				
ASSISTANT INGENIEUR DE RECH ET FORMATION	ASSISTANT INGENIEUR RF	F	493	2 310 €
		H	508	2 380 €
INGENIEUR D'ETUDES DE RECH ET FORMATION	INGENIEUR D'ETUDES RF 2E CLASSE	F		- €
INGENIEUR D'ETUDES (RECH ET FORM)	INGENIEUR D'ETUDES CLASSE NORMALE	F	527	2 470 €
		H	525	2 460 €
	INGENIEUR D'ETUDES HORS CLASSE	F	655	3 069 €
		H	662	3 102 €
Filière sociale et de santé				
INFIRMIERS ENES CATEGORIE A	INFIRMIERS ENES CN CATEG A	F	495	2 320 €

Personnels de catégorie B

Libellé du corps	Libellé du grade	Sexe	INM moyen des agents rémunérés à ce grade en 2020	Rémunération brute moyenne en € (INM x Valeur du point d'indice)
Filière administrative				
SECRETAIRE ADMINISTRATIF 2010	SECRETAIRE ADMINISTRATIF CE	F	494	2 315 €
	SECRETAIRE ADMINISTRATIF CN	F	424	1 987 €
		H	400	1 874 €
	SECRETAIRE ADMINISTRATIF CS	F	442	2 071 €
		H	442	2 071 €
Filière des bibliothèques				
BIB. ASSISTANT SPE (NES)	BIB. ASSISTANT SPE. CLASSE EXCEPTIONNELLE	F	451	2 113 €
		H	485	2 273 €
	BIB. ASSISTANT SPE. CLASSE NORMALE	F	383	1 795 €
	BIB. ASSISTANT SPE. CLASSE SUPERIEURE	F	409	1 917 €
		H	415	1 945 €
Filière ITRF				
TECHNICIEN DE RECH ET FORMATION	TECHNICIEN DE RECHERCHE ET FORMATION CE	F	503	2 357 €
		H	498	2 334 €
	TECHNICIEN DE RECHERCHE ET FORMATION CN	F	389	1 823 €
		H	409	1 917 €
	TECHNICIEN DE RECHERCHE ET FORMATION CS	F	434	2 034 €
		H	439	2 057 €

Personnels de catégorie C

Libellé du corps	Libellé du grade	Sexe	INM moyen des agents rémunérés à ce grade en 2020	Rémunération brute moyenne en € (INM x Valeur du point d'indice)
Filière administrative				
ADJ. ADM DE L'EN ET DE L'ENS SUP	ADJOINT ADMINISTRATIF	F	334	1 565 €
	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1CL	F	416	1 949 €
		F	359	1 682 €
	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2CL	H	348	1 631 €
Filière des bibliothèques				
MAGASINIER DES BIBLIOTHEQUES	MAGASINIER DES BIBLIOTHEQUES	F		- €
		H	334	1 565 €
	MAG PRINCIPAL DES BIBLIOTHEQUES DE 1CL	F	398	1 865 €
		H	410	1 921 €
	MAG PRINCIPAL DES BIBLIOTHEQUES DE 2CL	F	360	1 687 €
		H	371	1 739 €
Filière ITRF				
ADJ TECHNIQUE DE RECHERCHE ET FORMATION	ADJ TECHNIQUE RECHERCHE ET FORMATION	F	338	1 584 €
		H	338	1 584 €
	ADJ TECH PRINC DE RECH ET DE FORM DE 1CL	F	400	1 874 €
		H	409	1 917 €
	ADJ TECH PRINC DE RECH ET DE FORM DE 2CL	F	358	1 678 €
		H	365	1 710 €

3.2.5 Régime indemnitaire des agents titulaires, par catégorie statutaire, filière, corps et genre

Filière	Libellé du corps	Genre	Montant moyen régime indemnitaire
A+			
Filière universitaire	ASTRONOME	F	ETP inférieur à 4
		H	15 224 €
	ASTRONOME ADJOINT	F	1 466 €
		H	1 997 €
	MAITRE DE CONFERENCES	F	4 878 €
		H	5 757 €
	PHYSICIEN	F	ETP inférieur à 4
		H	ETP inférieur à 4
	PHYSICIEN ADJOINT	F	3 180 €
		H	2 062 €
PROFESSEUR DES UNIVERSITES	F	5 043 €	
	H	5 789 €	
Filière hospitalo-universitaire	MAIT CONF PRAT HOSP DENTAIRES	F	1 250 €
		H	1 011 €
	MAITRE DE CONF UNIV DE MEDECINE GENERALE	F	ETP inférieur à 4
		H	ETP inférieur à 4
	MAITRE DE CONF UNIV - PRATICIEN HOSP	F	577 €
		H	411 €
	MCUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES	F	1 266 €
		H	ETP inférieur à 4
	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	F	ETP inférieur à 4
	PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP	F	1 167 €
		H	1 402 €
	PROFESSEUR UNIVERSITES MEDECINE GENERALE	F	ETP inférieur à 4
		H	ETP inférieur à 4
	PROF UNIV PRAT HOSP DENTAIRES	F	ETP inférieur à 4
H		1 924 €	
PUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES	F	1 226 €	
	H	4 476 €	
Filière enseignante des corps du 2nd degré	PROFESSEUR AGREGE	F	8 145 €
		H	9 081 €
Filière administrative	ADMINISTRATEUR ENSR	H	ETP inférieur à 4
	AGENT COMPTABLE EPSCP	F	ETP inférieur à 4
		H	ETP inférieur à 4
	ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	F	8 610 €
		H	9 194 €
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES EPSCP	H	ETP inférieur à 4	
Filière des bibliothèques	CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES (1992)	F	8 075 €
		H	ETP inférieur à 4
CONSERVATEUR GENERAL DES BIBLIOTHEQUES	F	ETP inférieur à 4	
Filière ITRF	INGENIEUR DE RECHERCHE RF	F	13 894 €
		H	13 591 €

Filière	Libellé du corps	Genre	Montant moyen régime indemnitaire	
A				
Filière universitaire	PHYSICIEN	H	ETP inférieur à 4	
	PROFESSEUR DE L'ENSAM	F	ETP inférieur à 4	
Filière hospitalo-universitaire	PROFESSEUR UNIVERSITES MEDECINE GENERALE	H	ETP inférieur à 4	
	PROFESSEUR CERTIFIE	F	8 147 €	
Filière enseignante des corps du 2nd degré	PROFESSEUR D'EPS	H	9 368 €	
		F	ETP inférieur à 4	
	PROFESSEUR DES LYCEES PROFESSIONNELS	H	3 608 €	
		F	9 408 €	
	Filière des bibliothèques	BIBLIOTHECAIRE	H	12 664 €
			F	6 044 €
Filière ITRF	ASSISTANT INGENIEUR DE RECH ET FORMATION	H	ETP inférieur à 4	
		F	5 842 €	
	INGENIEUR D'ETUDES DE RECH ET FORMATION	H	7 130 €	
		F	7 936 €	
Filière sociale et de santé	INFIRMIERS ENES CATEGORIE A	H	9 065 €	
		F	ETP inférieur à 4	

Filière	Libellé du corps	Genre	Montant moyen régime indemnitaire
B			
Filière administrative	SECRETAIRE ADMINISTRATIF	F	5 077 €
		H	4 425 €
Filière des bibliothèques	BIB. ASSISTANT SPE (NES)	F	4 731 €
		H	4 542 €
Filière ITRF	TECHNICIEN DE RECHERCHE & FORMATION	F	5 113 €
		H	6 216 €

Filière	Libellé du corps	Genre	Montant moyen régime indemnitaire
C			
Filière administrative	ADJ. ADM DE L'EN ET DE L'ENS SUP	F	3 945 €
		H	3 494 €
Filière des bibliothèques	MAGASINIER DES BIBLIOTHEQUES	F	3 521 €
		H	3 420 €
Filière ITRF	ADJOINT TECHNIQUE-RECHERCHE ET FORMATION	F	3 694 €
		H	3 807 €

Montant moyen indemnitaire de l'ensemble des agents titulaires affectés

7 301 €

3.2.6 Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA)

La GIPA au titre de 2020 a été versée en 2021

Statut	Filière	Genre	Nombre de bénéficiaires de la GIPA	Montant moyen versé par bénéficiaire	
Titulaires	Filière administrative	H	ETP < 4	14 €	
	Filière des bibliothèques	F	ETP < 4	205 €	
		H	ETP < 4	12 €	
	Filière enseignante des corps du 2nd degré	F	4	450 €	
		H	5	867 €	
	Filière hospitalo-universitaire	F	8	669 €	
		H	13	702 €	
	Filière ITRF	F	14	188 €	
		H	4	264 €	
	Filière universitaire	F	17	677 €	
		H	32	680 €	
	Total des Titulaires			100	578 €
	Non titulaires	Filière enseignante des corps du 2nd degré	F	5	654 €
		Filière ITRF	F	20	149 €
H			7	414 €	
Filière universitaire		F	5	229 €	
		H	13	275 €	
Total des Non titulaires			50	277 €	
Ensemble des agents bénéficiaires de la GIPA			150	478 €	



PARTIE 4 | CONDITIONS DE TRAVAIL

4.1 Temps de travail des agents

4.2 Les absences au travail

4.3 Le bilan du compte épargne temps

Partie 4. Conditions de travail

4.1 Temps de travail des agents

4.1.1 Temps de travail des agents titulaires

Effectif des agents titulaires répartis par quotité de temps de travail, filière et genre

Quotité de temps partiel - Agents titulaires	Genre	Filière universitaire	Filière hospitalo-universitaire	Filière enseignante des corps du 2nd degré	Filière administrative	Filière des bibliothèques	Filière ITRF	Filière sociale et de santé	Total
50%	Femmes	3			2	2	6		13
	Hommes	4		1			3		8
	Sous-total	7		1	2	2	9		21
Part des effectifs / Effectifs de la filière (en %)		0,6%		0,3%	1,5%	4,3%	0,9%		
60%	Femmes				1		2		3
	Hommes	1							1
	Sous-total	1			1		2		4
Part des effectifs / Effectifs de la filière (en %)		0,1%			0,7%		0,2%		
70%	Femmes						1		1
	Sous-total						1		1
	Part des effectifs / Effectifs de la filière (en %)							0,1%	
80%	Femmes	14		3	13	5	72	1	108
	Hommes	4		1			8		13
	Sous-total	18		4	13	5	80	1	121
Part des effectifs / Effectifs de la filière (en %)		1,6%		1,3%	9,5%	10,9%	8,4%	50,0%	
90%	Femmes	8		1	1		12		22
	Hommes	1							1
	Sous-total	9		1	1		12		23
Part des effectifs / Effectifs de la filière (en %)		0,8%		0,3%	0,7%		1,3%		
100%	Femmes	372	106	122	100	27	436	1	1164
	Hommes	730	201	169	20	12	411		1543
	Sous-total	1102	307	291	120	39	847	1	2707
Part des effectifs / Effectifs de la filière (en %)		96,9%	100,0%	98,0%	87,6%	84,8%	89,1%	50,0%	
Total des agents en temps partiel		35		6	17	7	104	1	170
Ensemble des effectifs des agents titulaires		1137	307	297	137	46	951	2	2877
Parts des temps partiels / effectifs de la filière (en %)		3,08%		2,02%	12,41%	15,22%	10,94%	50,00%	5,91%

Effectif des agents titulaires répartis par quotité de temps de travail, catégorie statutaire et genre

Quotité de temps partiel - Agents titulaires en temps partiel	Genre	Catégorie A+	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
50%	Femmes	3	1	2	7	13
	Hommes	5	1		2	8
	Sous-total	8	2	2	9	21
Part des effectifs / Effectif total (en %)		0,28%	0,07%	0,07%	0,31%	
60%	Femmes				3	3
	Hommes	1				1
	Sous-total	1			3	4
Part des effectifs / Effectif total (en %)		0,03%			0,10%	
70%	Femmes			1		1
	Sous-total			1		1
Part des effectifs / Effectif total (en %)				0,03%		
80%	Femmes	15	21	21	51	108
	Hommes	4	3	2	4	13
	Sous-total	19	24	23	55	121
Part des effectifs / Effectif total (en %)		0,66%	0,83%	0,80%	1,91%	
90%	Femmes	8	4	1	9	22
	Hommes	1				1
	Sous-total	9	4	1	9	23
Part des effectifs / Effectif total (en %)		0,31%	0,14%	0,03%	0,31%	
100%	Femmes	504	223	150	287	1164
	Hommes	964	300	133	146	1543
	Sous-total	1468	523	283	433	2707
Part des effectifs / Effectif total (en %)		51,03%	18,18%	9,84%	15,05%	
Total des agents en temps partiel		37	30	27	76	170
Ensemble des effectifs des agents titulaires		1505	553	310	509	2877
Parts des temps partiels / effectifs de la catégorie statutaire (en %)		2,46%	5,42%	8,71%	14,93%	5,91%

Effectifs des agents titulaires répartis par quotité de travail, genre et tranche d'âge

Tranche d'âge	Genre / Quotité de temps partiel	100%	90%	80%	70%	60%	50%	Total	Part des agents à temps partiel
25 à 29 ans	Femmes	9						9	
	Hommes	10						10	
	sous-total	19						19	
30 à 34 ans	Femmes	44		7			1	52	15,4%
	Hommes	51		1				52	1,9%
	sous-total	95		8			1	104	8,7%
35 à 39 ans	Femmes	101	2	20				123	17,9%
	Hommes	137		2				139	1,4%
	sous-total	238	2	22				262	9,2%
40 à 44 ans	Femmes	193	4	26				223	13,5%
	Hommes	229						229	
	sous-total	422	4	26				452	6,6%
45 à 49 ans	Femmes	210	9	21		2	3	245	14,3%
	Hommes	307		3			2	312	1,6%
	sous-total	517	9	24		2	5	557	7,2%
50 à 54 ans	Femmes	250	3	12	1		4	270	7,4%
	Hommes	326		4			2	332	1,8%
	sous-total	576	3	16	1		6	602	4,3%
55 à 59 ans	Femmes	242	3	19		1	3	268	9,7%
	Hommes	263	1	3			3	270	2,6%
	sous-total	505	4	22		1	6	538	6,1%
60 à 64 ans	Femmes	107		3			2	112	4,5%
	Hommes	163				1	1	165	1,2%
	sous-total	270		3		1	3	277	2,5%
65 ans et plus	Femmes	8	1					9	11,1%
	Hommes	57						57	
	sous-total	65	1					66	1,5%
Ensemble des effectifs des agents titulaires		2 707	23	121	1	4	21	2 877	5,9%

4.1.2 Temps de travail des agents non-titulaires

Effectif des agents non-titulaires à temps partiel répartis par quotité de travail

Quotité de temps partiel	Catégorie A+	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
50%		3		2	5
80%	1	6	2	5	14
90%			1	3	4
Ensemble des effectifs d'agents non-titulaires en temps partiel	1	9	3	10	23
Ensemble des effectifs d'agents non-titulaires	150	1013	69	172	1404
Part des temps partiel / Effectifs total (%)	0,67%	0,89%	4,35%	5,81%	1,64%

Quotité de temps partiel - Agents non titulaires en temps partiel		moins de 25 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	55 à 59 ans	60 à 64 ans	Total général	Moyenne d'age
50%	Femmes		1		1		1			1	4	44
	Sous-total		1		1		1			1	4	
	Part des effectifs / total des agents non titulaires		4,35%		4,35%		4,35%			4,35%	17,39%	
50%	Hommes	1									1	25
	Sous-total	1									1	
	Part des effectifs / total des agents non titulaires	4,35%									4,35%	
80%	Femmes			2	4	3	1	2	2		14	44
	Sous-total			2	4	3	1	2	2		14	
	Part des effectifs / total des agents non titulaires			8,70%	17,39%	13,04%	4,35%	8,70%	8,70%		60,87%	
90%	Femmes			1	1	1			1		4	44
	Sous-total			1	1	1			1		4	
	Part des effectifs / total des agents non titulaires			4,35%	4,35%	4,35%			4,35%		17,39%	
Total agents non-tit. recrutés à temps partiel		1	1	3	6	4	2	2	3	1	23	43
Ensemble des effectifs des agents non-titulaires		209	577	279	92	62	56	50	46	25	1404	
Part des temps incomplet/ Effectifs total		0,48%	0,17%	1,08%	6,52%	6,45%	3,57%	4,00%	6,52%	4,00%	1,64%	

Effectif des agents non-titulaires à temps incomplets répartis par quotité de travail

Quotité de temps partiel	Catégorie A+	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
33%	1				1
40%	2				2
50%	2	16	1	1	20
60%		1		1	2
70%	2	1		2	5
80%		1			1
Ensemble des effectifs d'agents non-titulaires en temps partiel	7	19	1	4	31
Ensemble des effectifs d'agents non-titulaires	150	1013	69	172	1404
Part des temps partiel / Effectifs total (%)	4,67%	1,88%	1,45%	2,33%	2,21%

Quotité de recrutement	Genre	moins de 25 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	55 à 59 ans	60 à 64 ans	65 ans et plus	Total Agents non-titulaires	Moyenne d'âge
33%	Femmes				1						1	37
40%	Femmes						1				1	47
40%	Hommes					1					1	40
50%	Femmes		1	1	2	3	4	1	1	1	14	45
50%	Hommes	1	1	1		1	1	1			6	39
60%	Femmes							1			1	56
60%	Hommes	1									1	23
70%	Femmes		1	1	1	2					5	37
80%	Hommes			1							1	35
Total agents non-tit. recrutés à temps incomplet		2	3	4	4	7	6	3	1	1	31	42
Total agents non-titulaires		209	577	279	92	62	56	46	25	8	1404	
Par des temps incomplets/ Effectifs total (%)		0,96%	0,52%	1,43%	4,35%	11,29%	10,71%	6,52%	4,00%	12,50%	2,21%	

4.2 Les absences au travail

4.2.1 Les absences des agents pour raisons de santé

Le décalage entre le nombre d'agents concernés par catégorie et le nombre d'agents concerné par motif d'absence s'explique par le changement de situation de l'agent en cours d'année. Celui-ci pouvant comptabiliser plusieurs absences sur une même année.

Ex : un agent de catégorie C peut être absent en janvier et avoir une nouvelle absence en octobre après avoir obtenu une promotion en catégorie B. ce même agent sera donc comptabilisé 2 fois, une fois par catégorie.

Les agents Titulaires

Catégorie A+

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours
Filière universitaire	Femmes	Congé de maladie ordinaire	61	1076
		Congé invalidité temporaire imputable au serv	2	15
		Congé longue maladie	9	559
		CLM suite à requalification CMO	1	274
		Congé longue durée - A	1	79
		CLD suite à requalification CLM	1	287
		<i>Femmes</i>	75	2290
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	46	794
		Congé invalidité temporaire imputable au serv	1	22
		Congé longue maladie	5	1407
		CLM suite à requalification CMO	2	240
		Congé longue durée - A	1	154
		CLD suite à requalification CLM	1	154
		<i>Hommes</i>	56	2771
Filière universitaire			131	5061
Filière hospitalo-universitaire	Femmes	Congé de maladie ordinaire	17	381
		<i>Femmes</i>	17	381
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	5	105
		<i>Hommes</i>	5	105
		Filière hospitalo-universitaire	22	486
Total des absences 100 agents Enseignants et E/C concernés			153	5547
Filière ITRF	Hommes	Congé de maladie ordinaire	7	38
		<i>Hommes</i>	7	38
	Filière ITRF	7	38	
Filière administrative	Femmes	Congé de maladie ordinaire	5	45
		<i>Femmes</i>	5	45
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	2	24
		<i>Hommes</i>	2	24
		Filière administrative	7	69
Filière des bibliothèques	Femmes	Congé de maladie ordinaire	6	73
		<i>Femmes</i>	6	73
	Filière des bibliothèques	6	73	
Total des absences 12 agents BIATSS concernés			20	180
Total des absences 112 agents de Catégorie A+ concernés			173	5727

Catégorie A

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours
Filière enseignants des corps du 2nd degré	Femmes	Congé de maladie ordinaire	39	694
		Congé longue maladie	1	186
		CLM suite à requalification CMO	1	252
	Hommes	Congé longue durée - A	1	4
		<i>Femmes</i>	42	1136
		<i>Hommes</i>	22	776
Filière enseignants des corps du 2nd degré			64	1912
Total des absences 38 agents Enseignants et E/C concernés			64	1912
Filière ITRF	Femmes	Congé de maladie ordinaire	72	903
		<i>Femmes</i>	72	903
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	38	403
		CLD - reprise uniquement	1	57
		CLD suite à requalification CLM	2	675
<i>Hommes</i>	41	1135		
Filière ITRF			113	2038
Filière administrative	Femmes	Congé de maladie ordinaire	15	144
		<i>Femmes</i>	15	144
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	2	19
		<i>Hommes</i>	2	19
Filière administrative			17	163
Filière des bibliothèques	Femmes	Congé de maladie ordinaire	6	155
		<i>Femmes</i>	6	155
Filière des bibliothèques			6	155
Filière sociale et de santé	Femmes	Congé de maladie ordinaire	5	55
		<i>Femmes</i>	5	55
Filière sociale et de santé			5	55
Total des absences 62 agents BIATSS concernés			141	2411
Total des absences 100 agents de Catégorie A concernés			205	4323

Catégorie B

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours
Filière ITRF	Femmes	Congé de maladie ordinaire	72	736
		CLD - reprise uniquement	2	222
		CLD suite à requalification CLM	2	453
	<i>Femmes</i>	76	1411	
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	33	438
		Congé invalidité temporaire imputable au serv	5	47
		CLD - reprise uniquement	2	304
CLD suite à requalification CLM		1	366	
<i>Hommes</i>	41	1155		
Filière ITRF			117	2566
Filière administrative	Femmes	Congé de maladie ordinaire	20	180
		Congé invalidité temporaire imputable au serv	3	71
	<i>Femmes</i>	23	251	
Filière administrative			23	251
Filière des bibliothèques	Femmes	Congé de maladie ordinaire	4	25
		<i>Femmes</i>	4	25
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	4	24
		<i>Hommes</i>	4	24
Filière des bibliothèques			8	49
Total des absences 86 agents BIATSS concernés			148	2866
Total des absences 86 agents de Catégorie B concernés			148	2866

Catégorie C

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours	
Filière ITRF	Femmes	Congé de maladie ordinaire	327	3302	
		Congé invalidité temporaire imputable au serv	3	160	
		Congé longue maladie	1	50	
		CLM suite à requalification CMO	1	316	
		CLD - reprise uniquement	5	678	
		Congé longue durée - A	1	93	
		CLD suite à requalification CLM	1	366	
		<i>Femmes</i>	339	4965	
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	144	2259	
		Congé invalidité temporaire imputable au serv	8	197	
		Congé longue maladie	3	280	
		CLM suite à requalification CMO	2	461	
		CLD - reprise uniquement	2	341	
		CLD suite à requalification CLM	1	25	
		<i>Hommes</i>	160	3563	
Filière ITRF			499	8528	
Filière administrative	Femmes	Congé de maladie ordinaire	56	898	
		Congé invalidité temporaire imputable au serv	2	32	
		Congé longue maladie	2	335	
		CLM suite à requalification CMO	1	78	
		CLD - reprise uniquement	7	1058	
		Congé longue durée - A	3	288	
		CLD suite à requalification CLM	2	528	
		<i>Femmes</i>	73	3217	
Filière administrative			73	3217	
Filière des bibliothèques	Femmes	Congé de maladie ordinaire	20	187	
			<i>Femmes</i>	20	187
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	6	116	
		CLD - reprise uniquement	4	366	
			<i>Hommes</i>	10	482
		Filière des bibliothèques			30
Total des absences 243 agents BIATSS concernés			602	12414	
Total des absences 243 agents de Catégorie C concernés			602	12414	
Total des absences des Titulaires 534 agents concernés			1128	25330	

Catégorie A+

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours
Filière universitaire	Hommes	Congé de maladie ordinaire	3	37
		<i>Hommes</i>	3	37
	Femmes	Congé de maladie ordinaire	1	8
		<i>Femmes</i>	1	8
Filière universitaire			4	45
Total des absences 4 agents Enseignants et E/C concernés			4	45
Filière ITRF	Femmes	Congé de maladie ordinaire	11	170
		<i>Femmes</i>	11	170
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	7	117
		<i>Hommes</i>	7	117
Filière ITRF			18	287
Filière sociale et de santé	Femmes	Congé de maladie ordinaire	5	59
		<i>Femmes</i>	5	59
	Filière sociale et de santé			5
Total des absences 6 agents BIATSS concernés			23	346
Total des absences 10 agents de Catégorie A+ concernés			27	391

Catégorie A

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours
Filière universitaire	Femmes	Congé de maladie ordinaire	12	385
		<i>Femmes</i>	12	385
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	6	163
		<i>Hommes</i>	6	163
Filière universitaire			18	548
Filière hospitalo-universitaire	Femmes	Congé de maladie hospitalo-universitaire	28	313
		<i>Femmes</i>	28	313
	Hommes	Congé de maladie hospitalo-universitaire	4	19
		<i>Hommes</i>	4	19
Filière hospitalo-universitaire			32	332
Filière enseignants des corps du 2nd degré	Femmes	Congé de maladie ordinaire	13	251
		<i>Femmes</i>	13	251
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	9	52
		<i>Hommes</i>	9	52
Filière enseignants des corps du 2nd degré			22	303
Total des absences 44 agents Enseignants et E/C concernés			72	1183
Filière ITRF	Femmes	Congé de maladie ordinaire	36	567
		<i>Femmes</i>	36	567
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	14	209
		<i>Hommes</i>	14	209
Filière ITRF			50	776
Total des absences 24 agents BIATSS concernés			50	776
Total des absences 68 agents de Catégorie A concernés			122	1959

Catégorie B

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours
Filière ITRF	Femmes	Congé de maladie ordinaire	30	260
		Maladie professionnelle ou imputable au serv.	2	69
		<i>Femmes</i>	32	329
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	9	92
		Congé suite accident de service ou de trajet	3	91
		<i>Hommes</i>	12	183
Filière ITRF			44	512
Total des absences 22 agents BIATSS concernés			44	512
Total des absences 22 agents de Catégorie B concernés			44	512

Catégorie C

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours	
Filière ITRF	Femmes	Congé de maladie ordinaire	132	1313	
		Congé suite accident de service ou de trajet	3	25	
		Congé grave maladie	1	2	
	<i>Femmes</i>			136	1340
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	9	132	
		Congé suite accident de service ou de trajet	2	15	
<i>Hommes</i>		11	147		
Filière ITRF			147	1487	
Filière des bibliothèques	Femmes	Congé de maladie ordinaire	4	38	
		<i>Femmes</i>	4	38	
Filière des bibliothèques			4	38	
Total des absences 73 agents BIATSS concernés			151	1525	
Total des absences 73 agents de Catégorie C concernés			151	1525	
Total des absences des Non Titulaires 171 agents concernés			344	4387	
Total des Absences - pour raisons de santé 705 agents concernés			1472	29717	

4.2.2 Les absences des agents hors raisons de santé

Les agents Titulaires

Catégorie A+

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours
Filière universitaire	Femmes	CRCT au titre d'une section CNU	5	911
		CRCT au titre de l'établissement	7	616
		Congé maternité	7	703
		<i>Femmes</i>	19	2230
	Hommes	CRCT au titre d'une section CNU	8	1354
		CRCT au titre de l'établissement	9	1331
		Congé de paternité	6	66
		Congé de paternité et d'accueil de l'enfant	3	33
		<i>Hommes</i>	26	2784
	Filière universitaire			45
Filière hospitalo-universitaire	Femmes	Congé maternité	2	159
		Grossesse pathologique	1	14
		<i>Femmes</i>	3	173
Filière hospitalo-universitaire			3	173
Total des absences			48	5187
45 agents Enseignants et E/C concernés			48	5187
Total des absences			48	5187
45 agents de Catégorie A+ concernés			48	5187

Catégorie A

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours
Filière enseignants des corps du 2nd degré	Femmes	Congé maternité	3	312
		<i>Femmes</i>	3	312
	Hommes	Congé de paternité	3	33
		Congé de paternité et d'accueil de l'enfant	1	13
		<i>Hommes</i>	4	46
	Filière enseignants des corps du 2nd degré			7
Total des absences			7	358
7 agents Enseignants et E/C concernés			7	358
Filière ITRF	Hommes	Congé de solidarité familiale	2	112
		<i>Hommes</i>	2	112
	Filière ITRF			2
Total des absences			2	112
1 agents BIATSS concernés			2	112
Total des absences			9	470
8 agents de Catégorie A concernés			9	470

Catégorie B

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours
Filière ITRF	Femmes	Congé maternité	2	251
		<i>Femmes</i>	2	251
	Filière ITRF			2
Total des absences			2	251
2 agents BIATSS concernés			2	251
Total des absences			2	251
2 agents de Catégorie B concernés			2	251

Catégorie C

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours
Filière ITRF	Femmes	Congé maternité	7	798
		Grossesse pathologique	3	42
		Couche pathologique	1	28
		<i>Femmes</i>	11	868
	Hommes	Congé de paternité	1	11
		<i>Hommes</i>	1	11
Filière ITRF			12	879
Filière administrative	Femmes	Congé maternité	2	127
			<i>Femmes</i>	2
		Filière administrative	2	127
Total des absences 10 agents BIATSS concernés			14	1006
Total des absences 10 agents de Catégorie C concernés			14	1006
Total des absences des Titulaires 65 agents concernés			73	6914

Catégorie A+

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours
Filière universitaire	Femmes	Congé maternité	1	112
		<i>Femmes</i>	1	112
		Filière universitaire	1	112
Total des absences 1 agents Enseignants et E/C concernés			1	112
Filière ITRF	Femmes	Congé maternité	2	224
		Grossesse pathologique	1	13
		<i>Femmes</i>	3	237
	Hommes	Congé de paternité	2	22
		<i>Hommes</i>	2	22
Filière ITRF			5	259
Total des absences 4 agents BIATSS concernés			5	259
Total des absences 5 agents de Catégorie A+ concernés			6	371

Catégorie A

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours
Filière universitaire	Femmes	Congé maternité	3	268
		<i>Femmes</i>	3	268
		Filière universitaire	3	268
Filière hospitalo-universitaire	Femmes	Autorisation d'absence surveillance médicale	5	6
		Congé maternité	12	1002
		Grossesse pathologique	3	39
	Hommes	<i>Femmes</i>	20	1047
		Congé de paternité	2	20
<i>Hommes</i>			2	20
Filière hospitalo-universitaire			22	1067
Filière enseignants des corps du 2nd degré	Femmes	Congé maternité	1	96
		<i>Femmes</i>	1	96
		Filière enseignants des corps du 2nd degré	1	96
Total des absences 18 agents Enseignants et E/C concernés			26	1431
Filière ITRF	Femmes	Congé maternité	3	126
		<i>Femmes</i>	3	126
		Filière ITRF	3	126
Total des absences 3 agents BIATSS concernés			3	126
Total des absences 21 agents de Catégorie A concernés			29	1557

Catégorie B

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours
Filière ITRF	Femmes	Congé maternité	1	6
		<i>Femmes</i>	1	6
		Filière ITRF	1	6
Total des absences 1 agents BIATSS concernés			1	6
Total des absences 1 agents de Catégorie B concernés			1	6

Catégorie C

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours
Filière ITRF	Femmes	Congé maternité	2	149
		<i>Femmes</i>	2	149
	Hommes	Congé de paternité	1	11
		<i>Hommes</i>	1	11
Filière ITRF			3	160
Total des absences 3 agents BIATSS concernés			3	160
Total des absences 3 agents de Catégorie C concernés			3	160
Total des absences des Non Titulaires 30 agents concernés			39	2094
Total des Absences - hors raison de santé 95 agents concernés			112	9008
Total général des absences 773 agents concernés			1584	38725

4.3 Le bilan du compte épargne temps

	SERVICE RH UNIVERSITE						SERVICE RH IUT "A"						SERVICE RH IUT TARBES						TOTAL
	A		B		C		A		B		C		A		B		C		
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	
Nombre total de CET ouvert au 31/12	33	58	26	10	28	9	2	4	3	6	2	2	2	1	1	1	0	0	188
↳ Dont nombre de CET ouvert au cours de l'année	7	11	9	3	16	2	1	0	2	1	1	0	1	0	1	1	0	0	56
Nombre d'agents ayant déposé des jours de CET dans l'année	31	46	15	12	24	5	2	4	3	5	2	1	2	0	1	1	0	0	154
↳ Dont nombre de jours versés au cours de l'année	184	418	106	113	170	38	8	24	12	31	8	4	4	0	5	7	0	0	1132
Nombre total de jours consommés au cours de l'année	184	418	106	113	170	38	8	31	41	31	0	4	5	0	5	7	0	0	1161
↳ Sous forme d'indemnisation	41	138	13	10	20	14	0	18	17	10	0	0	2	0	0	0	0	0	283
↳ Sous forme de prise en compte au titre de la RAFP	8	14	0	30	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	52
↳ Sous forme d'utilisation de jours de congés	135	266	93	73	150	24	8	13	4	21	0	4	3	0	5	7	0	0	806
Nombre de jours restant stockés au 31/12	562	1160	137	158	308	110	10	72	51	74	16	35	73	20	5	7	0	0	2798



PARTIE 5 | FORMATION

5.1. La formation des personnels

5.2 Formation en matière de Santé et Sécurité au Travail

5.3. Dépenses de formation

Partie 5. Formation

5.1 La formation des personnels

Dans un contexte d'évolutions organisationnelles et professionnelles, la formation constitue un outil majeur dans la gestion des compétences des agents.

De l'adaptation à l'emploi à l'accompagnement des parcours professionnels, la formation répond, au travers des priorités retenues, le plus largement possible aux besoins de développement des compétences des personnels.

Chaque année, le service Compétences réalise un plan de formation qui décrit la politique de formation de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier en matière de développement et de valorisation des compétences des personnels.

Rubrique intranet : DRH -> [Se former](#)

La baisse des chiffres s'explique bien entendu par le contexte sanitaire et l'annulation de nombreuses formations.

5.1.1 La formation des personnels BIATSS

Répartition par type de formation, catégorie statutaire et genre

Type de formation (selon nomenclature UPS)	Effectifs formés /Nbre de jours de formation	BIATSS Catégories A+, A, B et C		
		Femmes	Hommes	S/Total
Formation statutaire hors Pacte	Effectif	1	0	1
	Nombre de jours	120	0	120
Formation statutaire : Pacte	Effectif	1	0	1
	Nombre de jours	35	0	35
Total formation statutaire	Total effectif	2	0	2
	Part par sexe (%)	100,00%	0%	0%
	Total nombre de jours	155	0	155
	Part par sexe (%)	100%	0%	0%
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation immédiate au poste de travail (type 1)	Effectif	933	441	1374
	Nombre de jours	878	597	1475
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation à l'évolution prévisible des métiers (type 2)	Effectif	139	28	167
	Nombre de jours	276	45	321
Formation professionnelle continue au titre du développement des qualifications ou l'acquisition de nouvelles qualifications (type 3)	Effectif	10	16	26
	Nombre de jours	455	610	1065
S/Total formation professionnelle continue	Total effectif	1 082	485	1567
	Part par genre (%)	69%	31%	100%
	Total nombre de jours	1 609	1 252	2 861
	Part par genre (%)	56%	44%	100%
Formation professionnelle : prépa examens concours	Effectif	102	20	122
	Nombre de jours	100	23	123
Formation professionnelle : valorisation des acquis de l'expérience (VAE)	Effectif	3	0	3
	Nombre de jours	12	0	12
Formation professionnelle : bilan de compétences	Effectif	3	0	3
	Nombre de jours	12	0	12
S/Total formation professionnelle hors formation continue	Total effectif	108	20	128
	Part par genre (%)	84%	16%	100%
	Total nombre de jours	124	23	147
	Part par genre (%)	84%	16%	100%
Ensemble des formations	Total effectif	1 192	505	1 697
	Part par genre (%)	70%	30%	100%
	Total nombre de jours	1 888	1 275	3 163
	Part par genre (%)	60%	40%	100%
	Nbre moyen de jours de formation	1,58	2,52	1,86

Type de formation (selon nomenclature UPS)	Effectifs formés /Nbre de jours de formation	BIATSS Catégorie A+		
		Femmes	Hommes	S/Total
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation immédiate au poste de travail (type 1)	Effectif	2	1	3
	Nombre de jours	2	1	3
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation à l'évolution prévisible des métiers (type 2)	Effectif	1	0	1
	Nombre de jours	1	0	1
Ensemble des formations	Total effectif	3	1	4
	Part par genre (%)	75%	25%	100%
	Total nombre de jours	3	1	4
	Part par genre (%)	75%	25%	100%
	Nbre moyen de jours de formation	1,00	1,00	1,00

Type de formation (selon nomenclature UPS)	Effectifs formés /Nbre de jours de formation	BIATSS Catégorie A		
		Femmes	Hommes	S/Total
Formation statutaire hors Pacte	Effectif	1	0	1
	Nombre de jours	120	0	120
Total formation statutaire	Total effectif	1	0	1
	Part par sexe (%)	100%	0%	0%
	Total nombre de jours	120	0	120
	Part par sexe (%)	100%	0%	0%
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation immédiate au poste de travail (type 1)	Effectif	290	237	527
	Nombre de jours	381	259	640
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation à l'évolution prévisible des métiers (type 2)	Effectif	63	17	80
	Nombre de jours	99	30	129
Formation professionnelle continue au titre du développement des qualifications ou l'acquisition de nouvelles qualifications (type 3)	Effectif	5	10	15
	Nombre de jours	205	300	505
S/Total formation professionnelle continue	Total effectif	358	264	622
	Part par genre (%)	58%	42%	100%
	Total nombre de jours	685	589	1 274
	Part par genre (%)	54%	46%	100%
Formation professionnelle : prépa examens concours	Effectif	19	9	28
	Nombre de jours	15	11	26
Formation professionnelle : bilan de compétences	Effectif	1	0	0
	Nombre de jours	4	0	0
S/Total formation professionnelle hors formation continue	Total effectif	20	9	29
	Part par genre (%)	69%	31%	100%
	Total nombre de jours	19	11	30
	Part par genre (%)	63%	37%	100%
Ensemble des formations	Total effectif	379	273	652
	Part par genre (%)	58%	42%	100%
	Total nombre de jours	824	600	1 424
	Part par genre (%)	58%	42%	100%
	Nbre moyen de jours de formation	2,17	2,20	2,18

Type de formation (selon nomenclature UPS)	Effectifs formés /Nbre de jours de formation	BIATSS Catégorie B		
		Femmes	Hommes	S/T total
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation immédiate au poste de travail (type 1)	Effectif	224	76	300
	Nombre de jours	296	120	416
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation à l'évolution prévisible des métiers (type 2)	Effectif	51	12	63
	Nombre de jours	76	15	91
Formation professionnelle continue au titre du développement des qualifications ou l'acquisition de nouvelles qualifications (type 3)	Effectif	1	2	3
	Nombre de jours	100	100	200
S/Total formation professionnelle continue	Total effectif	276	90	366
	Part par genre (%)	75%	25%	100%
	Total nombre de jours	472	235	707
	Part par genre (%)	67%	33%	100%
Formation professionnelle : prépa examens concours	Effectif	51	12	63
	Nombre de jours	76	15	91
S/Total formation professionnelle hors formation continue	Total effectif	51	12	63
	Part par genre (%)	81%	19%	100%
	Total nombre de jours	76	15	91
	Part par genre (%)	84%	16%	100%
Ensemble des formations	Total effectif	327	102	429
	Part par genre (%)	76%	24%	100%
	Total nombre de jours	548	250	798
	Part par genre (%)	69%	31%	100%
	Nbre moyen de jours de formation	1,68	2,45	1,86

Type de formation (selon nomenclature UPS)	Effectifs formés /Nbre de jours de formation	BIATSS Catégorie C		
		Femmes	Hommes	S/T total
Formation statutaire : Pacte	Effectif	1	0	1
	Nombre de jours	35	0	35
Total formation statutaire	Total effectif	1	0	1
	Part par sexe (%)	100%	0%	0%
	Total nombre de jours	35	0	35
	Part par sexe (%)	100%	0%	0%
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation immédiate au poste de travail (type 1)	Effectif	307	133	440
	Nombre de jours	144	203	347
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation à l'évolution prévisible des métiers (type 2)	Effectif	92	9	101
	Nombre de jours	105	7	112
Formation professionnelle continue au titre du développement des qualifications ou l'acquisition de nouvelles qualifications (type 3)	Effectif	4	4	0
	Nombre de jours	150	210	0
S/Total formation professionnelle continue	Total effectif	403	146	549
	Part par genre (%)	73%	27%	100%
	Total nombre de jours	399	420	819
	Part par genre (%)	49%	51%	100%
Formation professionnelle : prépa examens concours	Effectif	55	1	56
	Nombre de jours	61	1	62
Formation professionnelle : valorisation des acquis de l'expérience (VAE)	Effectif	3	1	4
	Nombre de jours	10	3	13
Formation professionnelle : bilan de compétences	Effectif	2	0	2
	Nombre de jours	8	0	8
S/Total formation professionnelle hors formation continue	Total effectif	60	2	62
	Part par genre (%)	97%	3%	100%
	Total nombre de jours	79	4	83
	Part par genre (%)	95%	5%	100%
Ensemble des formations	Total effectif	464	148	612
	Part par genre (%)	76%	24%	100%
	Total nombre de jours	513	424	937
	Part par genre (%)	55%	45%	100%
	Nbre moyen de jours de formation	1,11	2,86	1,53

Répartition par domaine de formation, catégorie statutaire et genre

Domaines de formation :	Nombre de stagiaires et de jours	BIATSS Catégories A+, A, B et C			
		Femmes	Hommes	S/Total	part des femmes
Accueil -Sensibilisation à l'environnement professionnel	Effectif	140	40	180	78%
	Nombre de jours	218	119	337	65%
Management-Gestion des ressources humaines	Effectif	95	23	118	81%
	Nombre de jours	256	81	337	76%
Achats publics	Effectif	156	18	174	90%
	Nombre de jours	250	51	301	83%
Techniques juridiques	Effectif	79	76	155	51%
	Nombre de jours	143	110	253	57%
Techniques administratives et bureautique	Effectif	108	76	184	59%
	Nombre de jours	138	110	248	56%
Informatique	Effectif	18	47	65	28%
	Nombre de jours	60	91	151	40%
Formations linguistiques	Effectif	21	17	38	55%
	Nombre de jours	50	37	87	57%
Développement durable	Effectif	10	11	21	48%
	Nombre de jours	16	42	58	28%
Formations techniques spécifiques aux missions de chaque ministère	Effectif	516	237	753	69%
	Nombre de jours	362	569	931	39%
Service aux usagers	Effectif	42	10	52	81%
	Nombre de jours	84	70	154	55%
Ensemble des domaines de formation	Total effectif	1 185	555	1 740	
	Part par genre (%)	68%	32%	100%	
	Total nombre de jours	1 577	1 280	2857	
	Part par genre (%)	55%	45%	100%	

Domaines de formation :	Nombre de stagiaires et de jours	Catégorie A+		
		Femmes	Hommes	S/Total
Accueil -Sensibilisation à l'environnement professionnel	Effectif			0
	Nombre de jours			0
Management-Gestion des ressources humaines	Effectif			0
	Nombre de jours			0
Achats publics	Effectif			0
	Nombre de jours			0
Techniques juridiques	Effectif	3	1	4
	Nombre de jours	3	1	4
Techniques administratives et bureautique	Effectif			0
	Nombre de jours			0
Informatique	Effectif			0
	Nombre de jours			0
Formations linguistiques	Effectif			0
	Nombre de jours			0
Développement durable	Effectif			0
	Nombre de jours			0
Formations techniques spécifiques aux missions de chaque ministère	Effectif			0
	Nombre de jours			0
Service aux usagers	Effectif			0
	Nombre de jours			0
Ensemble des domaines de formation	Total effectif	3	1	4
	Part par genre (%)	75%	25%	100%
	Total nombre de jours	3	1	4
	Part par genre (%)	75%	25%	100%

Domaines de formation :	Nombre de stagiaires et de jours	Catégorie A		
		Femmes	Hommes	S/Total
Accueil -Sensibilisation à l'environnement professionnel	Effectif	46	22	68
	Nombre de jours	88	50	138
Management-Gestion des ressources humaines	Effectif	68	15	83
	Nombre de jours	213	55	268
Achats publics	Effectif	60	10	70
	Nombre de jours	103	30	133
Techniques juridiques	Effectif	10	10	20
	Nombre de jours	20	40	60
Techniques administratives et bureautique	Effectif	10	10	20
	Nombre de jours	10	40	50
Informatique	Effectif	10	15	25
	Nombre de jours	40	15	55
Formations linguistiques	Effectif	2	12	14
	Nombre de jours	2	24	26
Développement durable	Effectif	4	6	10
	Nombre de jours	8	18	26
Formations techniques spécifiques aux missions de chaque ministère	Effectif	165	170	335
	Nombre de jours	324	318	642
Service aux usagers	Effectif	4	3	7
	Nombre de jours	16	10	26
Ensemble des domaines de formation	Total effectif	379	273	652
	Part par sexe (%)	58%	42%	100%
	Total nombre de jours	824	600	1424
	Part par sexe (%)	58%	42%	100%

Domaines de formation :	Nombre de stagiaires et de jours	Catégorie B		
		Femmes	Hommes	S/Total
Accueil -Sensibilisation à l'environnement professionnel	Effectif	34	6	40
	Nombre de jours	70	39	109
Management-Gestion des ressources humaines	Effectif	25	6	31
	Nombre de jours	35	18	53
Achats publics	Effectif	45	3	48
	Nombre de jours	67	9	76
Techniques juridiques	Effectif	42	18	60
	Nombre de jours	72	52	124
Techniques administratives et bureautique	Effectif	29	22	51
	Nombre de jours	60	30	90
Informatique	Effectif	4	30	34
	Nombre de jours	8	70	78
Formations linguistiques	Effectif	6	3	9
	Nombre de jours	12	9	21
Développement durable	Effectif	2	4	6
	Nombre de jours	4	23	27
Formations techniques spécifiques aux missions de chaque ministère	Effectif	140	0	140
	Nombre de jours	180	0	180
Service aux usagers	Effectif	10	0	10
	Nombre de jours	40	0	40
Ensemble des domaines de formation	Total effectif	337	92	429
	Part par sexe (%)	79%	21%	100%
	Total nombre de jours	548	250	798
	Part par sexe (%)	69%	31%	100%

Domaines de formation :	Nombre de stagiaires et de jours	Catégorie C		
		Femmes	Hommes	S/Total
Accueil -Sensibilisation à l'environnement professionnel	Effectif	60	12	72
	Nombre de jours	60	30	90
Management-Gestion des ressources humaines	Effectif	2	2	4
	Nombre de jours	8	8	16
Achats publics	Effectif	51	5	56
	Nombre de jours	80	12	92
Techniques juridiques	Effectif	24	6	30
	Nombre de jours	48	12	60
Techniques administratives et bureautique	Effectif	69	44	113
	Nombre de jours	68	40	108
Informatique	Effectif	4	2	6
	Nombre de jours	12	6	18
Formations linguistiques	Effectif	13	2	15
	Nombre de jours	36	4	40
Développement durable	Effectif	2	1	3
	Nombre de jours	4	1	5
Formations techniques spécifiques aux missions de chaque ministère	Effectif	211	67	278
	Nombre de jours	169	251	420
Service aux usagers	Effectif	28	7	35
	Nombre de jours	28	60	88
Ensemble des domaines de formation	Total effectif	464	148	612
	Part par sexe (%)	76%	24%	100%
	Total nombre de jours	513	424	937
	Part par sexe (%)	55%	45%	100%

Nombre de personnels BIATSS bénéficiant de congés de formation professionnelle et de formation suite à concours interne ou changement de corps

Nombre d'agents bénéficiant de congés de formation professionnelle et de formation suite à :	Hommes	Femmes	S/Total
Un concours interne	0	0	0
Un changement de corps	0	1	1
TOTAL EFFECTIF	0	1	1

5.1.2 La formation des personnels enseignants

Effectifs enseignants formés, par filière, statut, corps et genre

Filière	Statut Fonction publique	Corps	Femmes	Hommes	TOTAL
Filière universitaire et hospitalo-universitaire	Agent titulaire	Professeur des universités	17	28	45
		Maître de conférences des	56	54	110
Filière enseignante des corps du 2nd degré	Agent titulaire	Professeur agrégé	28	17	45
		Professeur certifié	8	9	17
		Professeur de lycée professionnel	0	0	0
TOTAL			109	108	217

Répartition par type de formation, par population et par genre

Type de formation (selon nomenclature UPS)	Effectifs formés /Nbre de jours de formation	EC + Enseignants 2nd degré		
		Femmes	Hommes	S/Total
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation immédiate au poste de travail (type 1)	Effectif	100	100	200
	Nombre de jours	500	500	1000
Formation professionnelle continue au titre du développement des qualifications ou l'acquisition de nouvelles qualifications (type 3)	Effectif	9	8	17
	Nombre de jours	45	40	85
S/Total formation professionnelle continue	Total effectif	109	108	217
	Part par genre (%)	50,2%	49,8%	100%
	Total nombre de jours	545	540	1085
	Part par genre (%)	50,2%	49,8%	100%
Formation professionnelle : prépa examens concours	Effectif	1	0	1
	Nombre de jours	1	0	1
Formation professionnelle : bilan de compétences	Effectif	5	1	6
	Nombre de jours	15	3	18
S/Total formation professionnelle hors formation continue	Total effectif	6	1	7
	Part par genre (%)	86%	14%	100%
	Total nombre de jours	16	3	19
	Part par genre (%)	84%	16%	100%
Ensemble des formations	Total effectif	115	109	224
	Part par genre (%)	51%	49%	100%
	Total nombre de jours	561	543	1104
	Part par genre (%)	51%	49%	100%
	Nbre moyen de jours de formation	4,88	4,98	4,93

Type de formation (selon nomenclature UPS)	Effectifs formés /Nbre de jours de formation	EC		
		Femmes	Hommes	S/Total
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation immédiate au poste de travail (type 1)	Effectif	67	78	145
	Nombre de jours	335	390	725
Formation professionnelle continue au titre du développement des qualifications ou l'acquisition de nouvelles qualifications (type 3)	Effectif	6	4	10
	Nombre de jours	30	20	50
S/Total formation professionnelle continue	Total effectif	73	82	155
	Part par genre (%)	47,1%	52,9%	100%
	Total nombre de jours	365	410	775
	Part par genre (%)	47,1%	52,9%	100%
Formation professionnelle : prépa examens concours	Effectif	1	0	1
	Nombre de jours	1	0	1
Formation professionnelle : bilan de compétences	Effectif	6	4	10
	Nombre de jours	18	12	30
S/Total formation professionnelle hors formation continue	Total effectif	7	4	11
	Part par genre (%)	63,6%	36,4%	64%
	Total nombre de jours	19	12	31
	Part par genre (%)	61,3%	38,7%	61%
Ensemble des formations	Total effectif	80	86	166
	Part par genre (%)	48,2%	51,8%	100%
	Total nombre de jours	384	422	806
	Part par genre (%)	47,6%	52,4%	100%
	Nbre moyen de jours de formation	4,80	4,91	4,86

Type de formation (selon nomenclature UPS)	Effectifs formés /Nbre de jours de formation	Enseignants 2nd degré		
		Femmes	Hommes	S/Total
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation immédiate au poste de travail (type 1)	Effectif	33	22	55
	Nombre de jours	165	110	275
Formation professionnelle continue au titre du développement des qualifications ou l'acquisition de nouvelles qualifications (type 3)	Effectif	3	4	7
	Nombre de jours	15	20	35
S/Total formation professionnelle continue	Total effectif	36	26	62
	Part par genre (%)	58,1%	41,9%	100%
	Total nombre de jours	180	130	310
	Part par genre (%)	58,1%	41,9%	100%
Formation professionnelle :bilan de compétences	Effectif	2	2	4
	Nombre de jours	10	10	20
S/Total formation professionnelle hors formation continue	Total effectif	2	2	4
	Part par genre (%)	50,0%	50,0%	100%
	Total nombre de jours	10	10	20
	Part par genre (%)	50,0%	50,0%	100%
Ensemble des formations	Total effectif	38	28	66
	Part par genre (%)	57,6%	42,4%	100%
	Total nombre de jours	190	140	330
	Part par genre (%)	57,6%	42,4%	100%
	Nbre moyen de jours de formation	5	5,0	5

5.2 Formation en matière de Santé et Sécurité au Travail

5.2.1 Formation des membres du CHSCT

	Femmes	Hommes	TOTAL
Nombre de membres du CHSCT formés durant 7 Jours	0	0	0
% des membres du CHSCT formés durant 7 jours	0%	0%	0%

5.2.2 Bilan des formations santé et sécurité au travail

Nombre d'agents formés	518
<i>dont enseignants</i>	49
<i>dont BIATSS</i>	469
Budget formation SST	34 231 €

5.3 Dépenses de formation

5.3.1 Dépenses de formation pour les personnels BIATSS

Type de formation	Dépenses hors rémunération des stagiaires	Dépenses de rémunération des stagiaires	Total des dépenses liées à la formation
Formation professionnelle continue et prépa examens concours	86 411,00 €	151 028,00 €	237 439,00 €
Formation professionnelle : professionnalisation	- €	- €	- €
Formation professionnelle : bilan de compétences	3 600,00 €	3 396,00 €	6 996,00 €
Formation professionnelle: congé de formation	- €	- €	- €
Formation professionnelle: VAE	3 600,00 €	3 396,00 €	6 996,00 €
Formation des membres du CHSCT	- €	- €	- €
TOTAL DES DEPENSES	93 611,00 €	157 820,00 €	251 431,00 €

5.3.2 Dépenses de formation pour les personnels enseignants

Type de formation	Dépenses hors rémunération des stagiaires	Dépenses de rémunération des stagiaires	Total des dépenses liées à la formation
Formation professionnelle continue et prépa examens concours	25 455,00 €	48 600,00 €	74 055,00 €
Formation professionnelle : professionnalisation	- €	- €	- €
Formation professionnelle : bilan de compétences	1 200,00 €	1 130,00 €	- €
Formation professionnelle: congé de formation	- €	- €	- €
Formation professionnelle: VAE	- €	- €	- €
Formation des membres du CHSCT	- €	- €	- €
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	26 655,00 €	49 730,00 €	74 055,00 €

La diminution des dépenses de formation sont en lien avec le contexte de crise sanitaire. Des MOOC gratuit ont été planifiés n'entraînant pas d'impact sur les dépenses.



PARTIE 6 | RELATIONS PROFESSIONNELLES

6.1 Instances représentatives du personnel

6.2 Répartition par genre des représentants des personnels

6.3 Attributions des moyens syndicaux au sein de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2019/2020

6.4 Les journées d'absences pour grève

Partie 6. Relations professionnelles

6.1 Instances représentatives du personnel

Comité technique d'établissement

L 951-1-1, L 952-24, L 953-7 du code de l'éducation- loi du 5/07/2010
Décret n°2011-184 du 15 février 2011"

Composition :

Le CT comprend des représentants de l'administration et des représentants des personnels. Seuls les représentants des personnels sont invités à prendre part aux votes.

Les représentants du personnel sont élus pour 4 ans, au scrutin de liste avec représentation proportionnelle.

Le Comité Technique concerne l'ensemble des personnels (enseignants et personnels administratifs), ses avis sont consultatifs.

Compétences :

Le Comité technique est compétent en matière :

- d'organisation et de fonctionnement des administrations, établissements ou services ;
- de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences ;
- de règles statutaires et règles relatives à l'échelonnement indiciaire ;
- d'évolutions technologiques et de méthodes de travail des administrations, établissements ou services et leur incidence sur les personnels ;
- de grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition y afférant ;
- d'égalité professionnelle, parité et lutte contre toutes les discriminations ;
- d'hygiène, sécurité et conditions de travail en collaboration avec le Comité d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail (CHSCT) ;
- de formation et développement des compétences et qualifications professionnelles ;
- d'insertion professionnelle.

Nombre de réunions en 2020 : 8

Nombre de reconvoctions du CTE rendues nécessaires à la suite d'un défaut de quorum ou d'un vote défavorable unanime des représentants du personnel : 0

Comptabilisation des votes aux CTE :

Date du CTE	Nombre de points soumis au vote	Nombre de votes POUR	Nombre de votes CONTRE	Nombre d'ABSTENTIONS
09/04/2020	2	10	5	5
28/05/2020	1	9	0	0
30/06/2020	6	41	4	15
24/07/2020	2	10	3	3
18/09/2020	10	50	21	23
29/10/2020	2	12	0	0
04/11/2020	1	6	3	1
04/12/2020	10	55	22	17

Le Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Loi n°2010-751 du 5 juillet 2010

Décret n°2012- 571 du 24 avril 2012

Composition :

Composé de représentants de l'administration (3 à 7 dont un agent en charge de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité), de représentants des personnels (5 à 9) et des représentants des usagers (3 à 5), du médecin de prévention et du directeur du service de médecine préventive et de promotion de la santé, l'infirmière de l'établissement (comme expert). Le CA de l'établissement détermine le nombre des représentants.

Cette instance n'est pas paritaire.

Compétences :

Le CHSCT joue un rôle central dans la démarche de prévention des risques professionnels et participe à l'amélioration des conditions de vie au travail des agents de l'établissement. Il doit être associé à chacune des étapes de la démarche de prévention, notamment en matière de prévention des RPS (risques psychosociaux).

Nombre de réunions en 2020 : 13 dont 9 extraordinaires

Nombre de reconvoctions du CHSCT rendues nécessaires à la suite d'un défaut de quorum ou d'un vote défavorable unanime des représentants du personnel : 0

La Commission Paritaire d'Etablissement (CPE)

Article L-953.6 du Code de l'éducation et décret n°39-272 du 6 avril 1999

Composition :

Comprend à parité des représentants de l'établissement et des représentants des personnels répartis en trois groupes.

groupe 1 : corps des personnels Ingénieurs, Techniques, de Recherche et Formation (ITRF)

groupe 2 : corps des personnels de l'Administration Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur (AENES.)

groupe 3 : corps des personnels des bibliothèques

Compétences :

Prépare les travaux des commissions administratives paritaires (CAPA ou CAPN) des corps des personnels BIATSS de l'établissement. Elle est saisie des questions individuelles.

Ses avis sont consultatifs.

Nombre de réunions en 2020 : 18

La commission consultative paritaire des agents non titulaires (CCPANT)

Décret du 15 janvier 1986 art.1 - arrêté du 8 avril 2008 et circulaire n°2008-1019 du 19/07/08

Composition :

Composée paritairement de représentants du personnel et de l'administration désignés par le président ou le directeur d'établissement pour trois ans.

Compétences :

Elle est consultée :

- facultativement sur toute question d'ordre individuel relative à la situation professionnelle des agents non titulaires entrants dans son champ de compétence ;
- obligatoirement pour une décision individuelle de licenciement postérieure à la date d'essai et sanctions disciplinaires autres que le blâme et l'avertissement.

Ses avis sont consultatifs.

Nombre de réunions en 2020 : 2 réunions conjointes avec la CPE

6.2 Répartition par genre des représentants des personnels

Instances		Titulaires			Suppléants		
		H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
CTE		6	4	10	5	5	10
CHSCT		5	4	9	2	7	9
CCPANT	A	0	3	3	0	2	3
	B	0	1	1	0	1	1
	C	0	2	2	0	1	1
CPE		16	18	34	16	18	34

Les listes des candidats représentées lors des élections des représentants des personnels (CTE, CCPANT, CPE) doivent comprendre une part équilibrée d'hommes et de femmes.

6.3 Attributions des moyens syndicaux au sein de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2019/2020

Décharges de service attribuées
par le ministère

Genre	Nombre d'agents concernés	Cumul des heures	ETP
Femme	9	841	0,7
Homme	12	2332	2,05
TOTAL	21	3173	2,54

Précision : une décharge syndicale peut être utilisée pour l'action syndicale au niveau de l'établissement et/ou au niveau national.

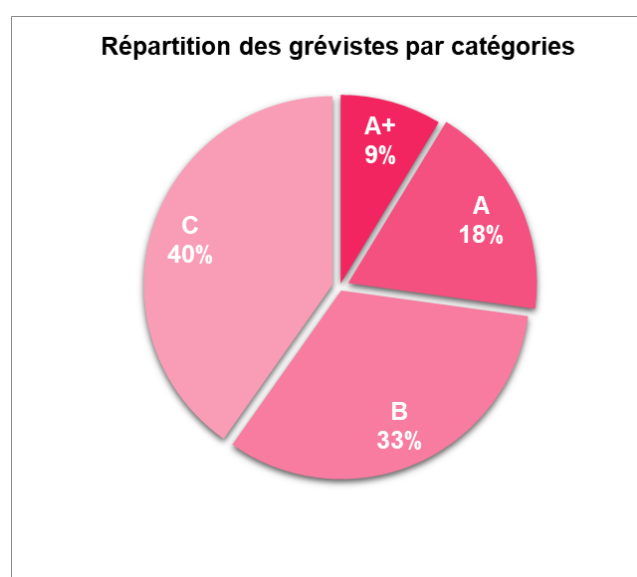
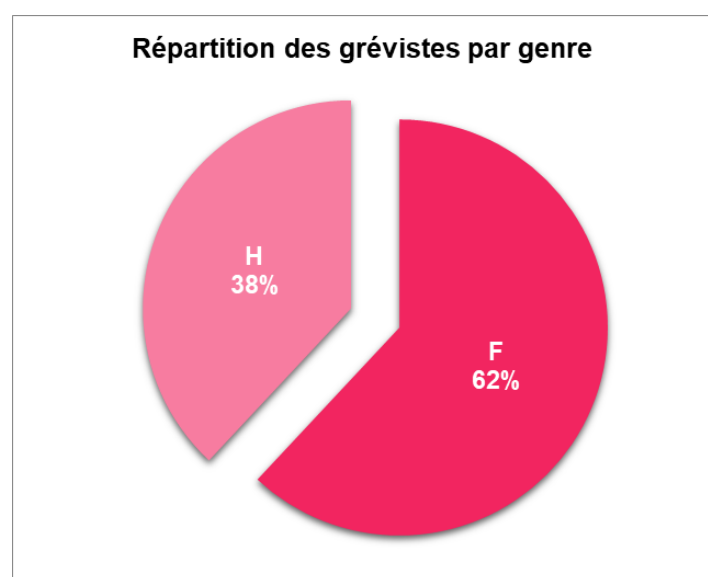
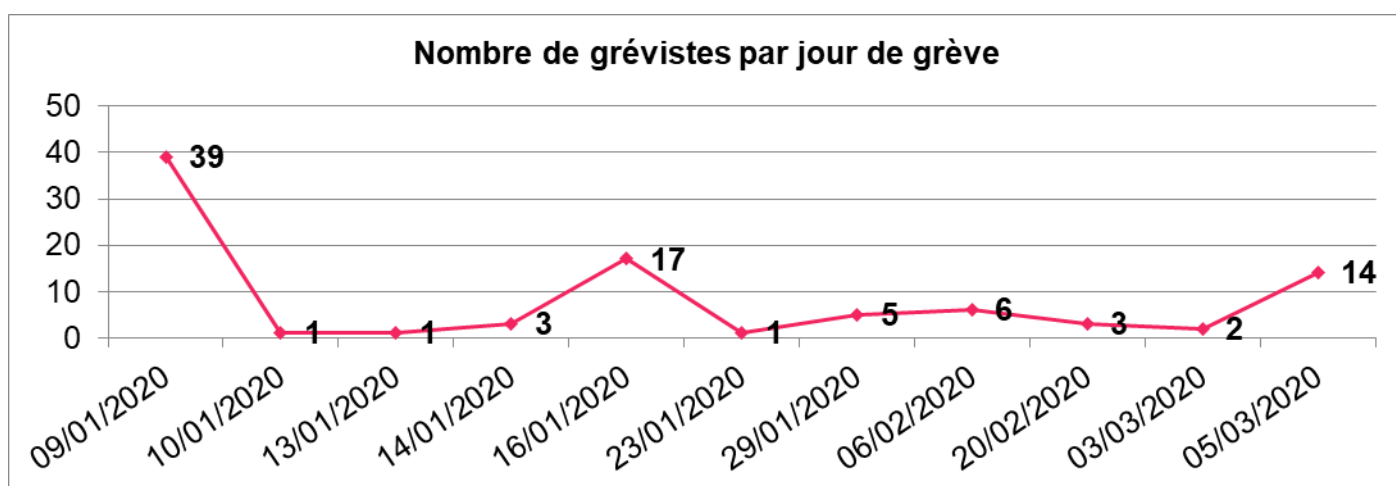
Locaux des organisations syndicales
des personnels

Syndicat	Surface
Sud Education	16.36 m ²
UNSA	16.36 m ²
FO	16.74 m ²
SFDT	16.49 m ²
SNPTES	16.49 m ²
FSU	16.49 m ²
CGT	16.49 m ²
TOTAL	115.42 m²

6.4 Les journées d'absences pour grève

La crise sanitaire liée à la COVID 19 se traduit par une chute du nombre de grève.

Nombre de grévistes		BIATSS				TOTAL	EC			TOTAL 2020
		A+	A	B	C		A+	A	TOTAL	
Contractuel	F		5		2	7				7
	H			4	1	5		1	1	6
Sous-total contractuel			5	4	3	12		1	1	13
Titulaire	F	2	6	14	23	45	3	2	5	50
	H		2	12	11	24	3	1	4	29
Sous-total titulaire		2	8	26	34	70	6	3	9	79
TOTAL GENERAL		2	13	30	37	82	6	4	10	92





PARTIE 7 | ACTION MEDICO-SOCIALE

7.1 Prévention et Sécurité

7.2 SMPP

7.3 Service social des personnels

7.4 Psychologue

7.5 Crèche UPSIMÔMES

7.6 SCAS

Partie 7. Action médico-sociale

7.1 Prévention et Sécurité

● Les acteurs de la prévention à UPS

Les annuaires de ces personnels sont disponibles sur la page intranet :
Campus -> Prévention & Sécurité

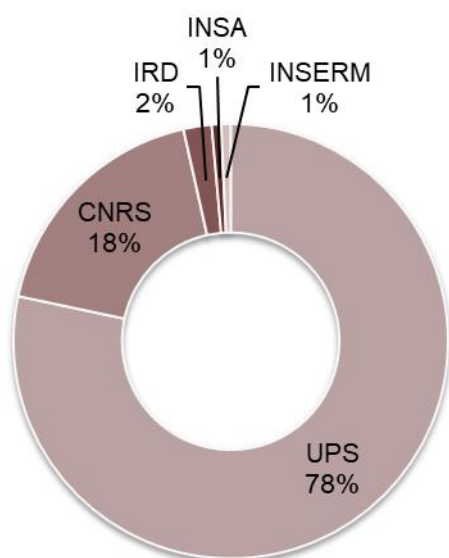
➤ Assistant de prévention :

Il contribue à la mise en œuvre de la politique de santé et de sécurité au travail de l'établissement. Sa mission est d'assister et d'alerter l'autorité dont il dépend, en matière d'évaluation des risques, de mise en œuvre d'une politique de prévention des risques et dans la mise en place des règles de sécurité et d'hygiène au travail.

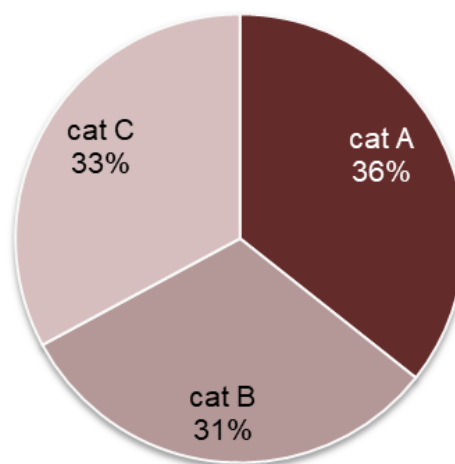
143 assistants de prévention en 2020

dont 14 en formation initiale et 0 en formation continue cette année

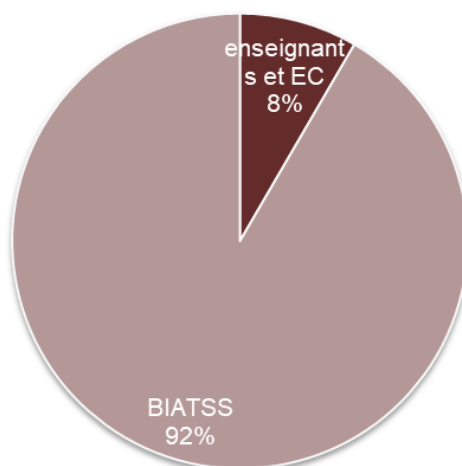
Répartition des AP par employeur



Répartition des AP par catégorie fonction publique



Répartition des AP par type de fonction



➤ **Sauveteur secouriste du travail :**

Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, mais aussi d'être acteur de la prévention dans l'établissement.

712 sauveteurs secouristes du travail en 2020
dont 14 formés dans l'année

➤ **Equipier de 1ere intervention :**

L'équipier de première intervention est en mesure d'intervenir rapidement en cas de début d'incendie avec les moyens mis à disposition pour traiter l'incendie lorsqu'il le peut, sécuriser la zone afin de faciliter l'intervention des secours et évacuer les personnels et publics.

1075 équipiers de 1^{ère} intervention en 2020

➤ **CHSCT**

Nombre de réunions du CHSCT en 2020 : 13 (dont 7 CHSCT exceptionnels)

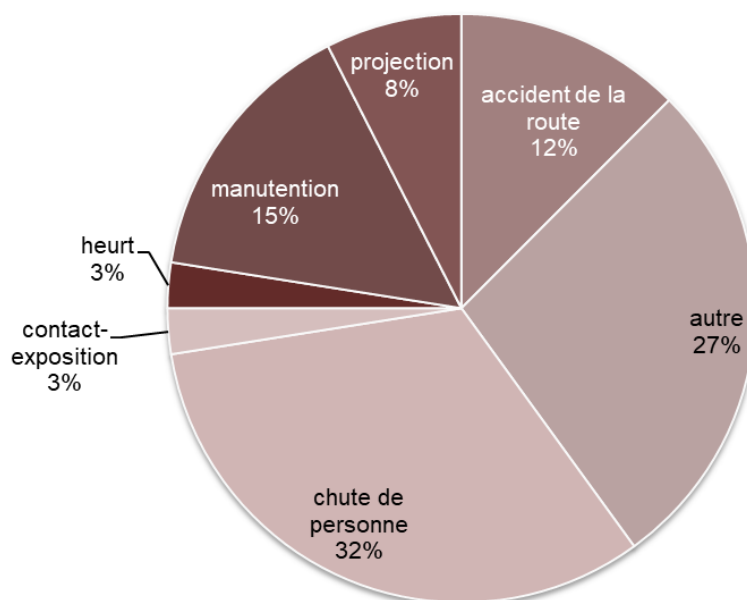
Composition :

Représentants de l'administration		
Présidente de l'Université	Jean Marc BROTO	
Directeur Général des Services	Stéphane MINABERRY	
Représentants des personnels (6/12/2018 au 5/12/2022)		
Organisation Syndicale	Titulaires	Suppléants
SNPTES (3 sièges)	Alexandra HANIN	Aurélie DARIO
	Michel ATTIOGBÉ	Véronique LEROUX-GENTE
	Jean-Louis SOURROUILLE	Marie PENARY
FERC-CGT (2 sièges)	Jérôme RABAYROL	Florent NAVARRE
	Cécile GAUDRU	Patrick BERMUDES
FSU (2 sièges)	Emilie GUIRAUD-BEUGIN	Véronique PERRY
	Stéphane MAZIÈRES	Florence LEGENDRE
SGEN-CFDT (1 siège)	Emilie FERRAND	Henriette de DARAN
SNPREES-FO (1 siège)	Damien CONNÉTABLE	Soraya BERKOUK
En formation élargie aux usagers : Représentants des usagers		
Bouge ta fac (2 sièges) Nassim MEDDAD, Chiara PANZAVOLTA		
E=MC2 (1 siège) Katia ROMPOPOULU		

● Les accidents du travail

Statut des personnels		accident de service dans locaux de travail	accident de service en mission	accident de trajet	TOTAL
Contractuel	Enseignant HU	5			5
	Personnel de santé et sociaux				0
	Personnel ITRF	7	1	1	9
	S/Total contractuel	12	1	1	14
Titulaire	Enseignants chercheurs	1		4	5
	Personnel de l'AENES		2	1	3
	Personnel ITRF	7	2	9	18
	S/Total titulaire	8	4	14	26
TOTAL		20	5	15	40

Répartition par nature d'accident



Nombre de jours d'arrêt en 2020 suite à :	accident de service dans locaux de travail	accident de service en mission	accident de trajet	Total général
Un accident ayant eu lieu en 2020	4	2	6	12
Un accident antérieur à 2020	71	77	194	342
TOTAL	75	79	200	354

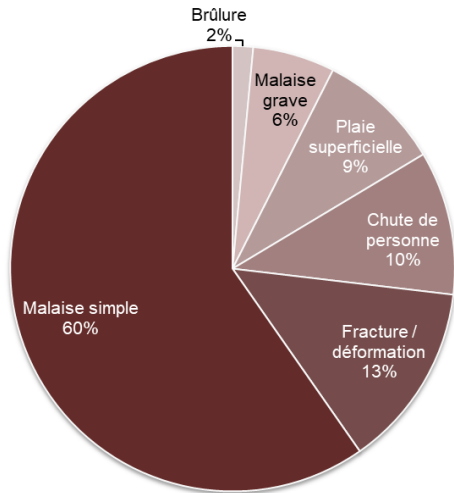
● Incident/accident ayant fait l'objet d'un rapport d'analyse en 2020

Néant

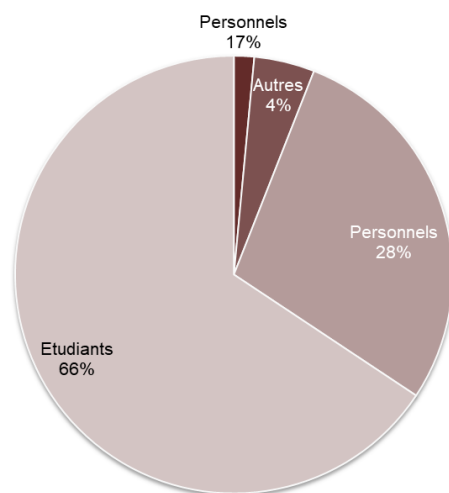
● Secours à personne par PC sécurité

67 interventions à personne par le PC sécurité en 2020

Répartition des interventions par type de problème



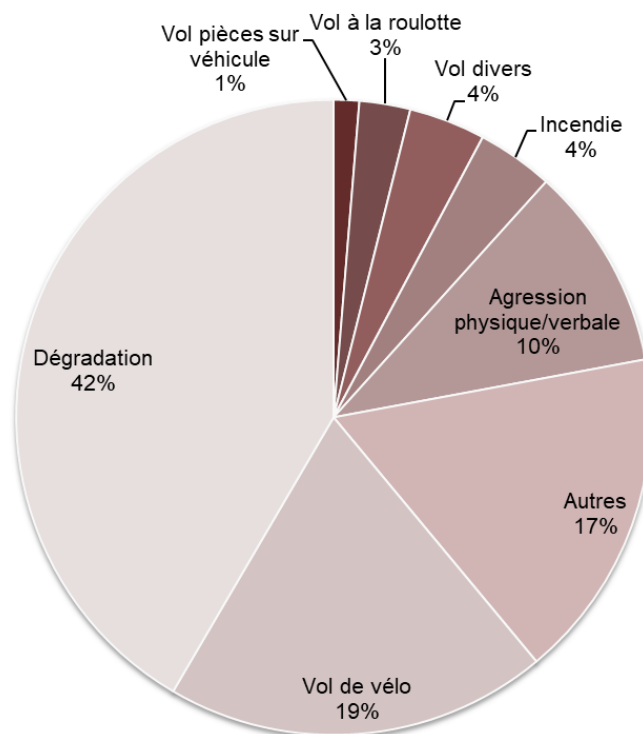
Répartition des interventions par type de population



● Actes de malveillance

84 actes de malveillance constatés en 2020

Répartition des actes de malveillance



7.2 SMPP

Le Service de médecine de prévention pour le personnel (SMPP) a pour mission d'éviter toute altération de l'état de santé des travailleurs du fait de leur activité professionnelle, et ce, dans la préservation du secret médical.

Le SMPP se situe à la « Villa SMPP » (bâtiment situé sur le campus, à l'angle du chemin des Maraîchers et de la route de Narbonne).

Vous pouvez contacter le secrétariat au 05 61 55 73 94.

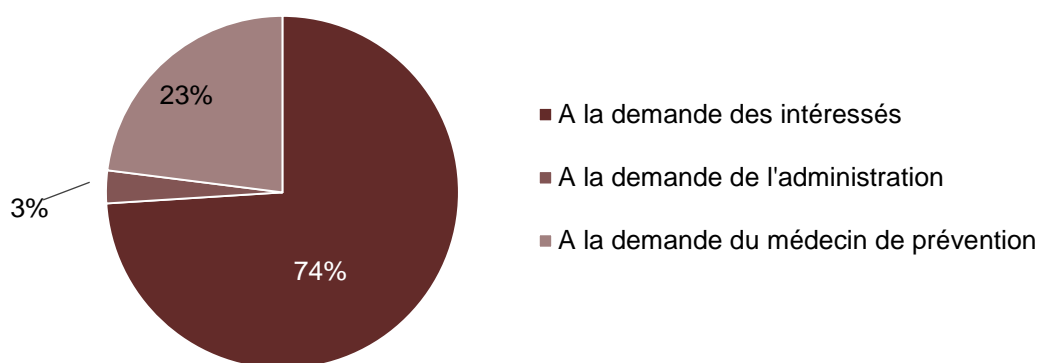
→ Synthèse des données relatives aux visites médicales

Nombre de personnes vues en rdv	607
Nombre de visites médicales réalisées	695
Dont 1 ^{ère} consultations après embauches (ouvertures de dossier)	71

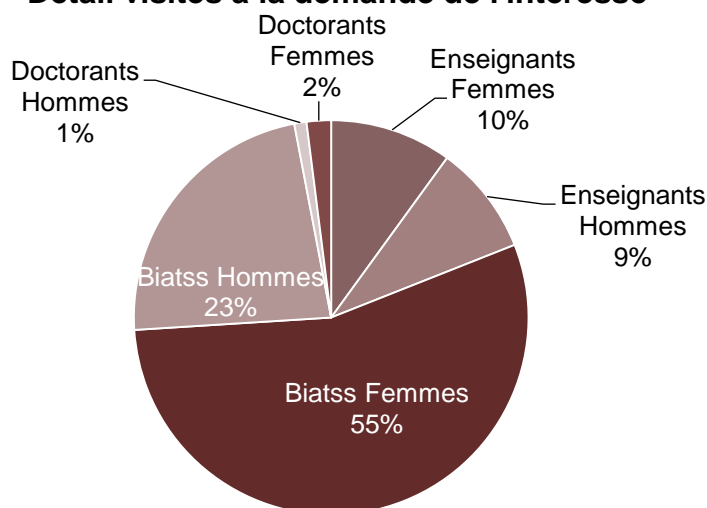
Taux de couverture des agents par un médecin de prévention **20%**

Origine des demandes de visites médicales tous types confondus
(SMP, visites quinquennales et visites en référence à l'article 22 du décret du 28 mai 1982)

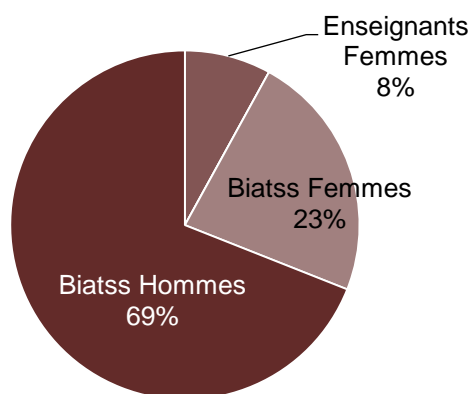
Origine des demandes de visites médicales



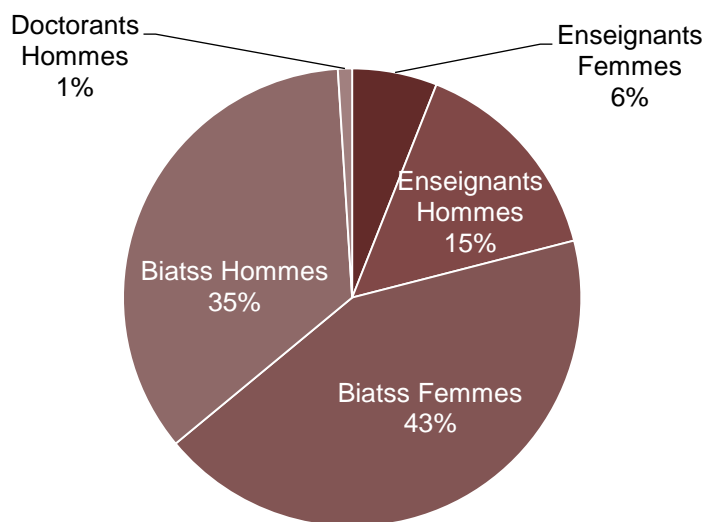
Détail visites à la demande de l'intéressé



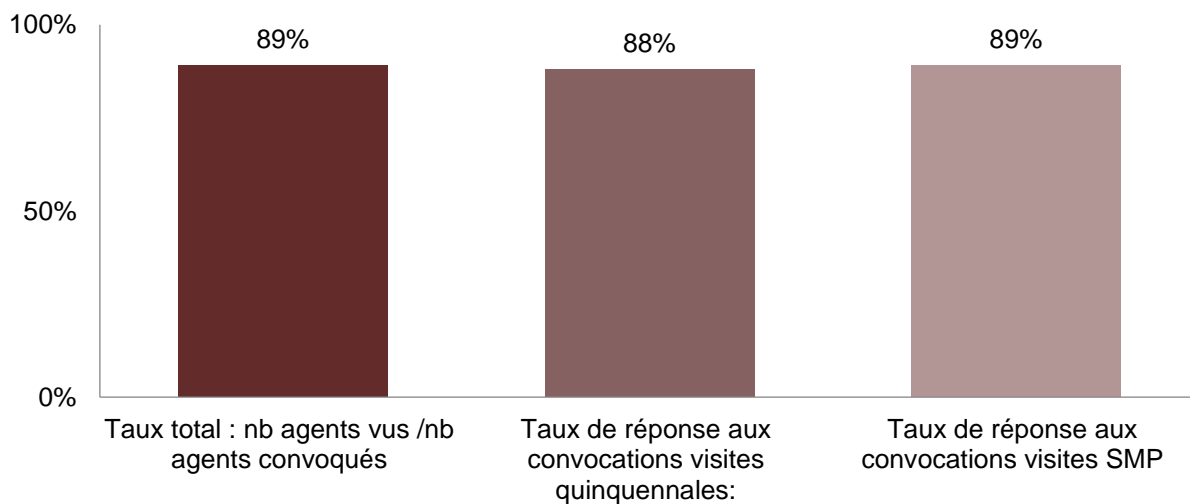
Détail visites à la demande de l'administration



Détail visites à la demande du médecin de prévention



Taux de réponse aux convocations



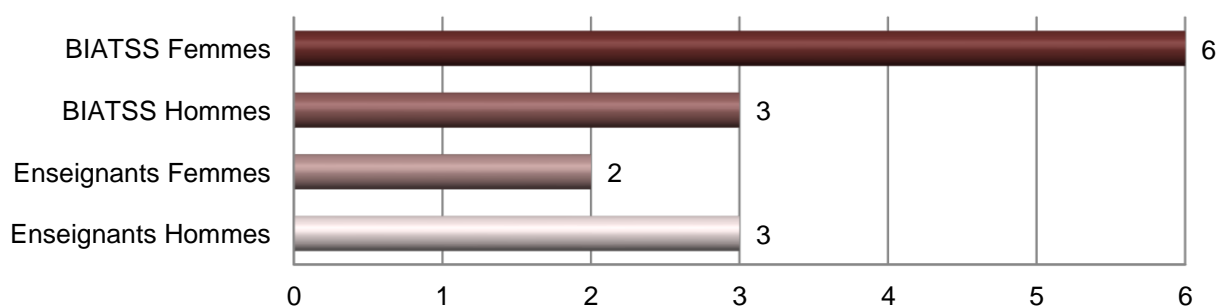
→ **Agents relevant de la surveillance médicale particulière**

Nombre de visites au titre de la surveillance médicale particulière : **189**
Effectifs théoriques

	Agents titulaires	Agents non titulaires	TOTAL
Agents handicapés ou handicap en cours de reconnaissance	139	33	172
Femmes enceintes	24		24
Agents réintégrés après congé de longue maladie, congé de longue durée et 6 mois consécutifs de congé ordinaire de maladie	11	3	14
Agents victimes d'un accident de service ou de travail	12	13	25
Agents victimes d'un accident de trajet	14	/	14
Agents avec reconnaissance de maladie professionnelle ou à caractère professionnel	1		1
Agents souffrants de pathologie particulière déterminée par le médecin de prévention	189		
Agents identifiés comme exposés à des risques professionnels	1121		
TOTAL	1560		

→ **Risques Psychosociaux**

Nombre d'alertes RPS individuelles en 2020 par population et par genre



Nombre d'alertes RPS collectives en 2020 : 0

7.3 Service social des personnels

7.3.1 Assistante sociale

Le Service Social des Personnels s'adresse à tous les personnels, enseignants, contractuels-doctorants ou BIATOSS - ainsi qu'à leur famille - titulaires ou contractuels, actifs ou retraités pour toute difficulté administrative, matérielle, professionnelle, familiale ou personnelle.

La mission de l'Assistante de service social s'inscrit dans un rôle d'écoute, d'information, d'évaluation des problèmes rencontrés et d'élaboration d'un plan d'aide et d'accompagnement, en vue de la résolution de ces difficultés.

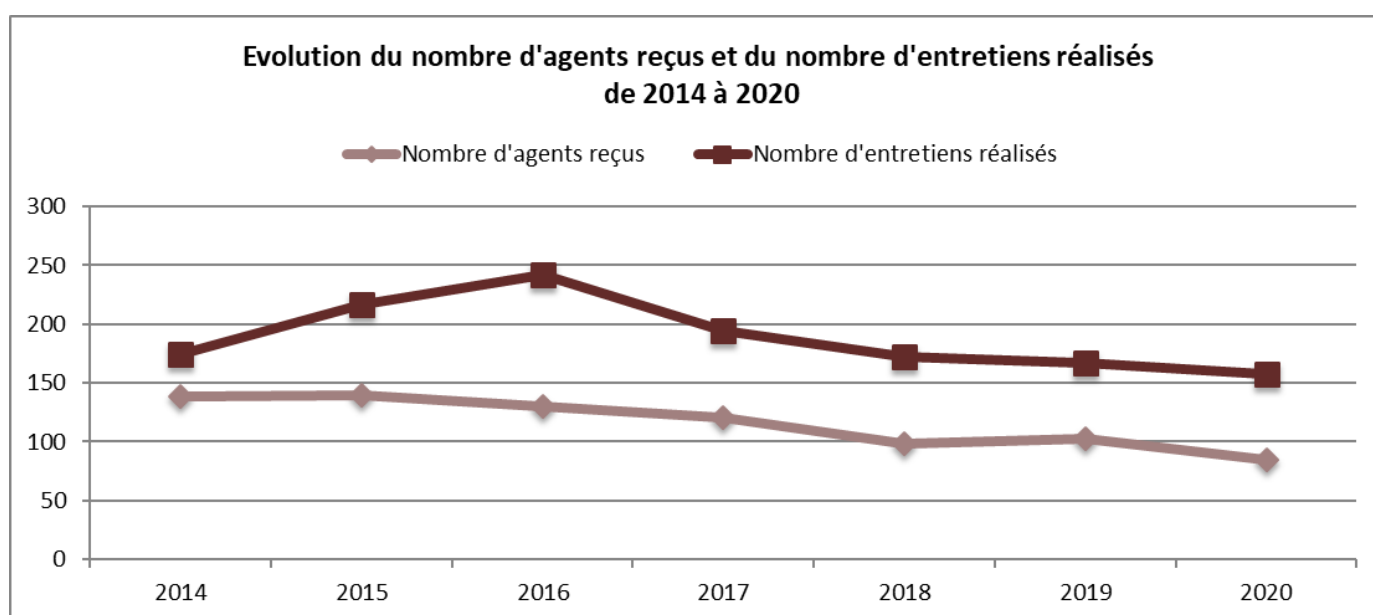
Soumise au secret professionnel, elle travaille avec les différents services de l'Université, sur Toulouse ou les sites décentralisés, et les services extérieurs (MGEN, Préfecture, CAF, services sociaux de secteur ou spécialisés, associations, etc.).

Elle reçoit sur RDV (elle peut se rendre à domicile). Son bureau est situé au Service de médecine de prévention.

Pour prendre RDV, appeler le 05 61 55 73 94 ou écrire à : valerie.poitrasson@univ-tlse3.fr

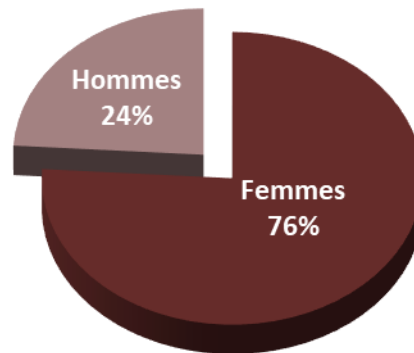
Nombre d'agents reçus en 2020 : 85

Nombre d'entretiens réalisés en 2020 : 157

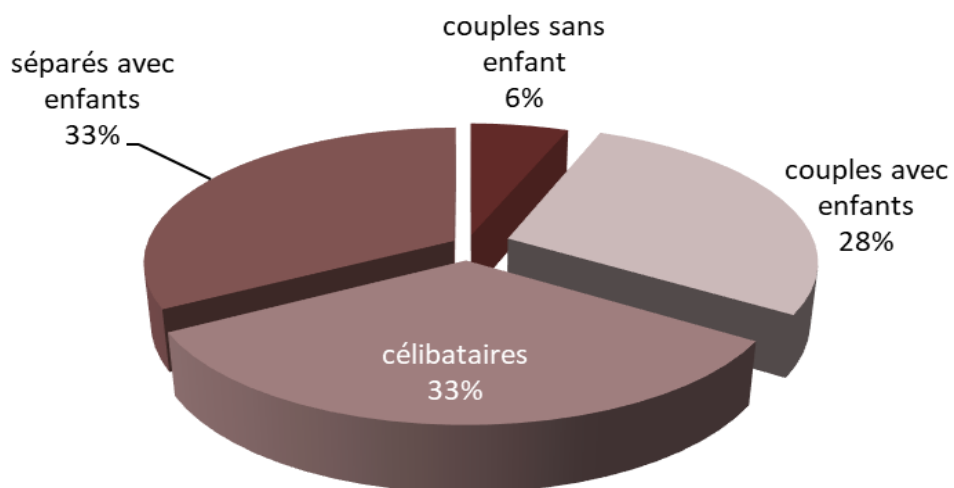


Typologie des agents rencontrés :

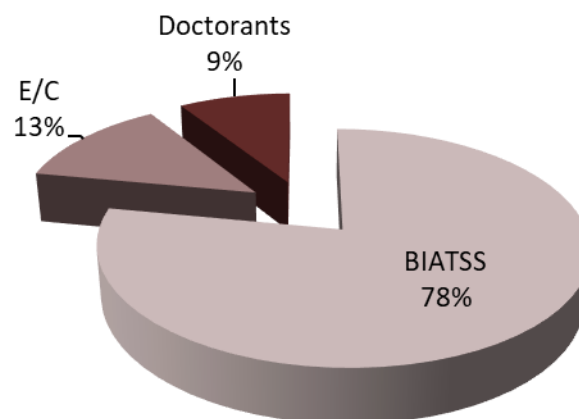
Répartition des agents rencontrés par genre



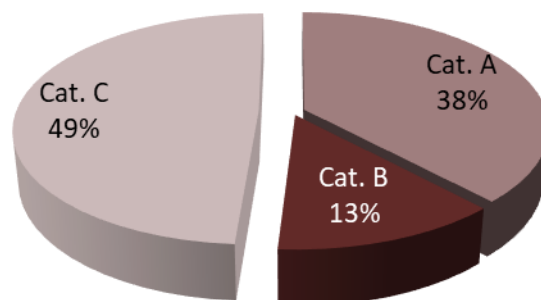
Répartition des agents rencontrés par configuration familiale



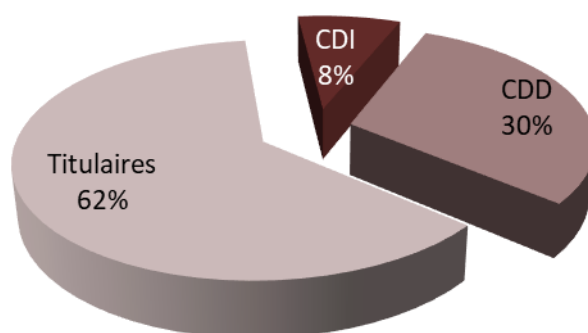
Répartition des agents rencontrés par catégorie professionnelle



Répartition des agents rencontrés par catégorie hiérarchique



Répartition des agents rencontrés par statut

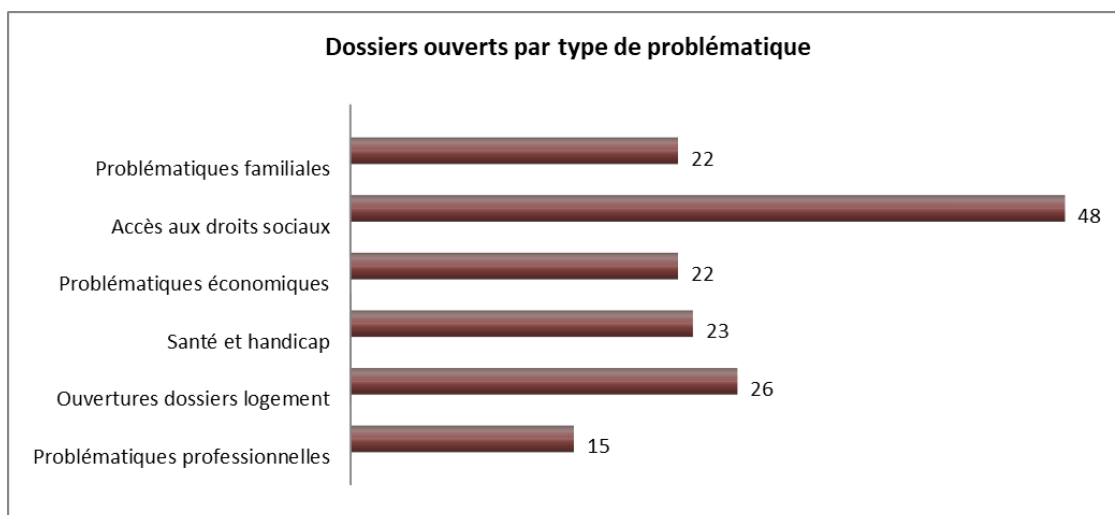


Les personnels vacataires, les retraités et les conjoints ne sont pas comptabilisés

Plusieurs actions peuvent être réalisées durant l'entretien. Il peut s'agir d'un entretien dit "d'écoute" un entretien où l'agent vient déposer ses difficultés ou son mal-être sans attendre de réponse particulière. Il s'agit d'un espace de parole et d'un échange majoritairement conclu par une orientation vers un partenaire externe (médecin, médiateur, psychologue).

L'assistante sociale des personnels réalise par ailleurs toutes les démarches de lien entre l'agent, l'établissement et l'extérieur. La gestion des mails, l'écoute téléphonique, la rédaction des courriers et des nombreux écrits professionnels : notes sociales pour les demandes de logement, enquêtes Majoration Tierce Personne, préfecture, demandes d'aides financières MGEN et partenaires extérieurs, courrier de mise à disposition pour les agents dont la situation inquiète, l'information apportée sur la législation, l'orientation.

Nombre d'actions menées en 2020 : 181



➤ **Problématiques familiales :**

Accompagnement dans le cadre des procédures de séparation, liens avec les partenaires extérieurs (permanences juridiques, CAF, bailleurs sociaux...) ; Aide/courriers pour demande de place en crèche (Dossiers, liaison directrice de la crèche UPS, SRIAS...) ; Décès conjoint (Mise à disposition du conjoint survivant pour accompagnement aux démarches administratives) ; Soutien et aides auprès de parents dont les enfants sont en situation de handicap.

➤ **Accès aux droits sociaux et orientations :**

Infos congés maladies ; Liaisons partenaires extérieurs (téléphoniques / courriers) ; Infos retraite ; Infos crèches ; Aidant familiaux (aides sociales, APA...) ; Infos CAF, MGEN, CPAM....

➤ **Problématiques économiques :**

Aides financières attribuées par la commission d'aide financière de l'université (CESP) : Evaluation des situations, instruction et présentation des dossiers par l'assistante sociale et liaisons avec le service de mise en paiement (service MGEN) ; ASCS (association sociale culturelle et sportive) de l'université : dossiers instruits et orientés par l'assistante sociale ; Dossiers solidarités attribués par le partenaire MGEN : dossiers instruits et envoyés par l'assistante sociale (Evaluation, rédaction de la note sociale, liaisons avec les services partenaires) ; Attribution cartes repas après évaluation sociale.

➤ **Santé et handicap :**

Suivi des agents en arrêts maladies ; Lien avec les prestataires MGEN / CPAM afin d'assurer la continuité des paiements ; Liaisons régulières avec les gestionnaires RH et les partenaires extérieurs (téléphoniques / courriers) ; Dossiers de demandes de RQTH (montage et suivi auprès de la CDPH) ; Suivi dans le cadre des reprises en temps partiel thérapeutique ; Majoration tierce personne.

➤ **Dossiers logement :** Relances des dossiers logement (2019-2020) auprès des bailleurs sociaux : 24.

➤ **Problématiques professionnelles :** Changement de poste ; Reconversion ; Courrier aménagement horaire ; Orientation vers le médecin du travail en cas de repérage de situations de souffrance ou mal être au travail : prise en charge sociale dans le cadre des dossiers en attente de poste (maintien du lien avec les personnes, suivi administratif et intervention financière (dans le cas de passage à demi traitement).

7.3.2 CESF

Une conseillère des personnels en économie sociale et familiale (CESF) a pour mission :

- d'accompagner les personnes en difficulté financières, sociales et familiales ;
- d'assurer la gestion et le suivi des personnes en situation de surendettement.

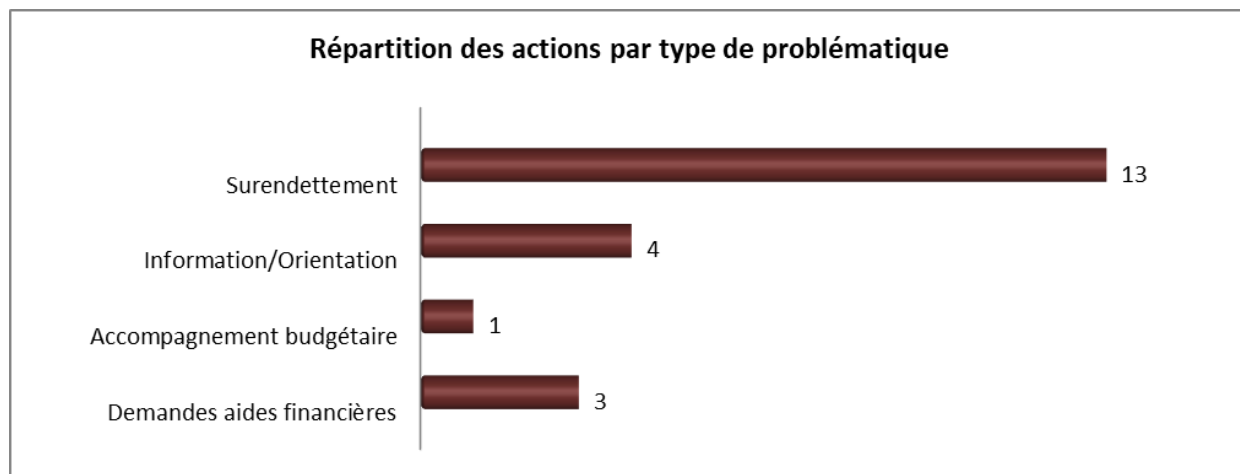
La CESF travaille en étroite collaboration avec l'assistante sociale des personnels.

Elle assure une permanence à l'université le vendredi matin de 08h00 à 12h00.
Son bureau est situé au Service de médecine de prévention (Villa SMPP).

Vous pouvez la contacter :

- par téléphone au 05.61.55.73.85
- par mail : ghislaine.donadello@univ-tlse3.fr

Nombre d'agents reçus en 2020 :	7
Nombre d'entretiens réalisés en 2020 :	19
Nombre de nouveaux dossiers ouverts en 2020 :	5
Nombre d'actions menées en 2020 :	21



➤ **Surendettement :**

Evaluation, instruction avec rédaction note sociale, envoi des dossiers ; Suivi technique des dossiers avec liaisons téléphoniques avec Banque de France, créanciers, établissements bancaires, organismes rachats de crédits...

➤ **Information/Orientation vers partenaires institutionnels :**

CAF, Banque de France, Trésor Public (...) et associatifs (CRESUS...) avec proposition d'accompagnement physique lors des rendez-vous.

➤ **Accompagnement budgétaire :**

Etat des lieux du budget, évaluation avec conseils budgétaires, mise en place et suivi de plan d'apurement pour impayés...

➤ **Demandes aides financières attribuées en 2020 :**

Trois aides financières ont été attribuées.

Impact de la crise sanitaire : pas d'activité de mars à juillet 2020.

7.4 Psychologue

Une psychologue est à disposition des personnels les mardis matin dans les locaux de la MGEN (UPSIDUM).

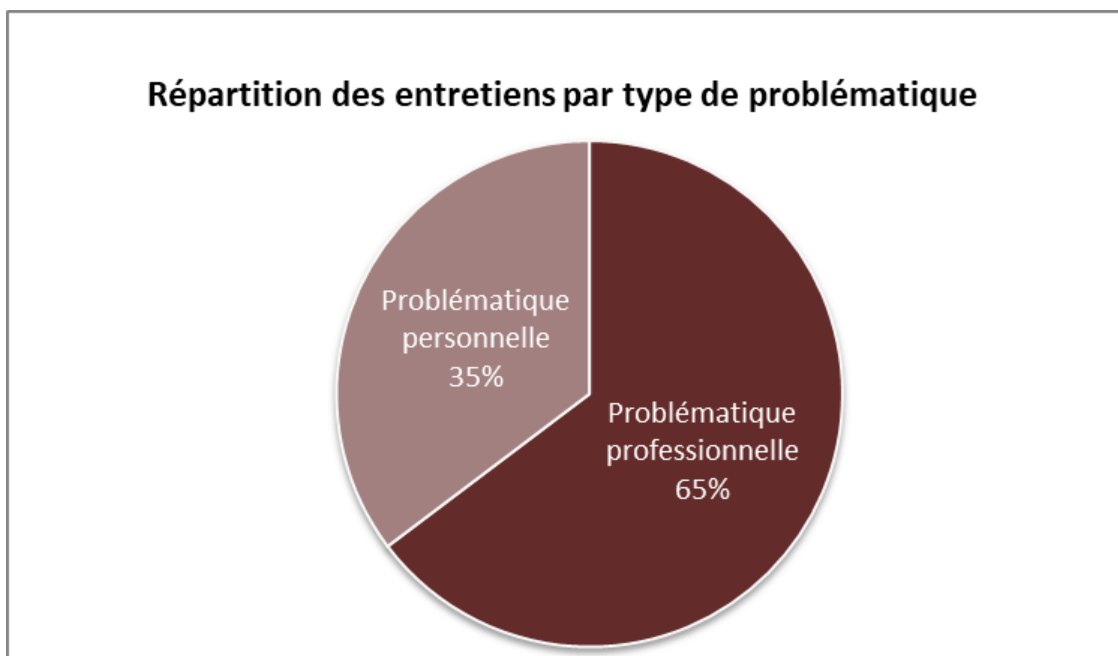
Pour prendre rdv : 0 805 500 005

Elle est à l'écoute des agents de l'Université pour leurs problématiques professionnelles (burn - out, bore-out, difficultés relationnelles avec des collègues leur hiérarchie...) et personnelles (séparation, dépression, relations parents-enfants...)

Chaque agent peut bénéficier de 3 entretiens par an. Service anonyme, confidentiel et gratuit.

Données 2020

Nombre d'agents ayant pris contact	16
Nombre d'agents bénéficiaires d'un entretien	14
<i>Dont Femme</i>	8
<i>Dont Homme</i>	6
Nombre moyen d'entretiens par agent	2



7.5 Crèche UPSIMÔMES

La crèche de l'université Toulouse III – Paul Sabatier ouvre ses portes aux enfants des personnels et des étudiants de l'université. Elle peut accueillir jusqu'à 60 enfants de 2 mois ½ à 3 ans, répartis dans 3 mini-crèches selon leur âge.

Contacts : creche@univ-tlse3.fr
05 61 55 72 10

Impact de la crise sanitaire :

FERMETURE de la Crèche du 16 mars au 27 mai 2020 pendant la période de confinement.

PERIODE COVID : Guides Ministériels successifs demandant des réajustements à plusieurs reprises dans notre organisation.

Des mesures sanitaires ne permettant pas de sortir ou de laisser les parents entrer dans les unités ;

Les enfants des trois unités ne peuvent pas se mélanger ;

Port du masque obligatoire pour le personnel de la crèche.

Hygiène des locaux, du matériel et des jeux renforcée.

Du 27 mai au 21 juin 2020 : accueil de 7h30 à 17h30 - moitié effectif soit 30 enfants.

A partir du 22 juin 2020 : accueil de 7h30 à 17h30 - effectif normal soit 60 enfants.

Accueil 7 familles travaillant à l'Hôpital Rangueil du 28 mai au 17 juillet 2020 (demande ARS)

➤ Les activités

Les sorties :

Aucune sortie en période COVID.

Les ateliers proposés aux enfants :

- Nous avons favorisé les activités créatives et extérieures soit avec du matériel de récupération, soit avec du matériel sensoriel,
- Activité intergénérationnelle autour d'un atelier lecture avec une intervenante extérieure bénévole,
- Atelier musique avec une intervenante extérieure (stagiaire diplôme Universitaire intervenante),
- Deux projets en cours autour de la communication gestuelle accompagnée de la parole et mise en place d'un atelier SNOEZELEN,

Avec les parents :

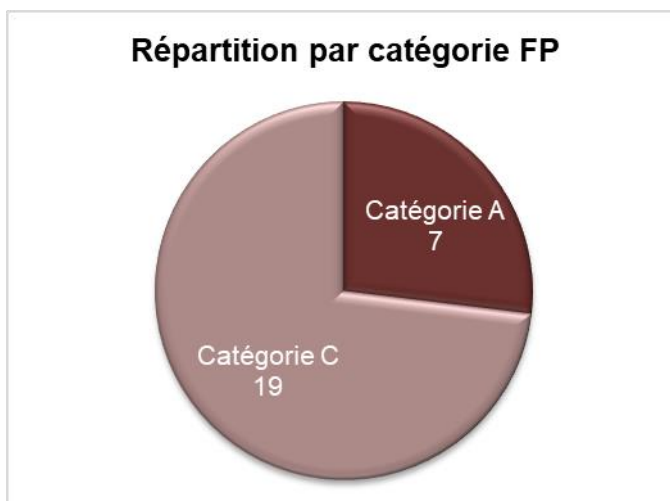
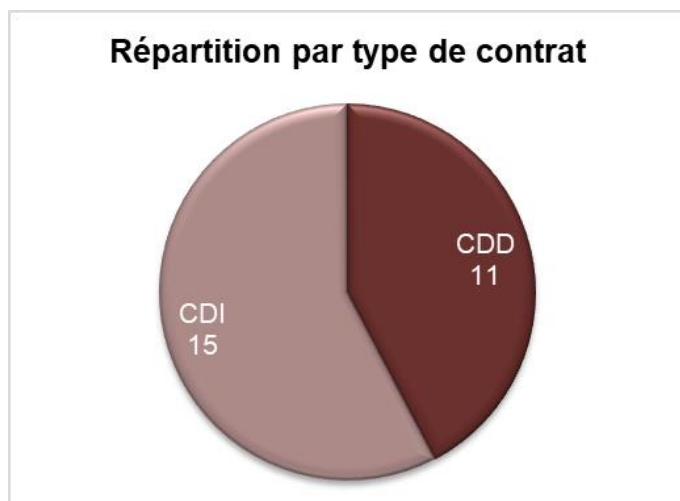
- Supports photos hebdomadaire afin de visualiser la vie quotidienne à la crèche de leur enfant devant chaque unité
- Coin des parents animés avec des supports visuels :
 - o "Les bienfaits de la nature"
 - o "Atelier des grands et moyens"

- "Ateliers décloisonnés"
- "Ateliers BB »

➤ Les personnels

Effectifs : 26

ETP : 25



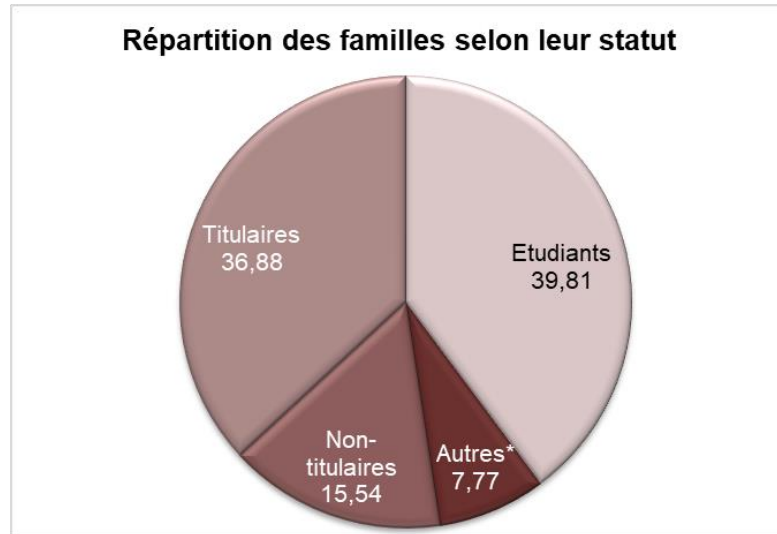
➤ Les formations suivies par les personnels en 2020

Intitulé de la formation	Durée	Nombre de personnels concernés
Analyse des pratiques professionnelles	1h25/mois	26
Parcours management perfectionnement	3 jours	1
Parcours développement personnel : gérer son stress et améliorer sa qualité de vie au travail	2 jours	1

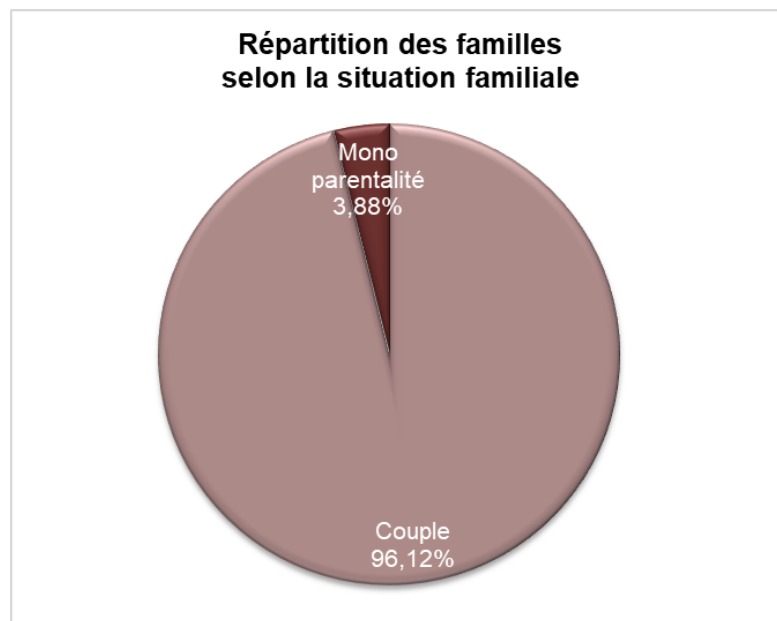
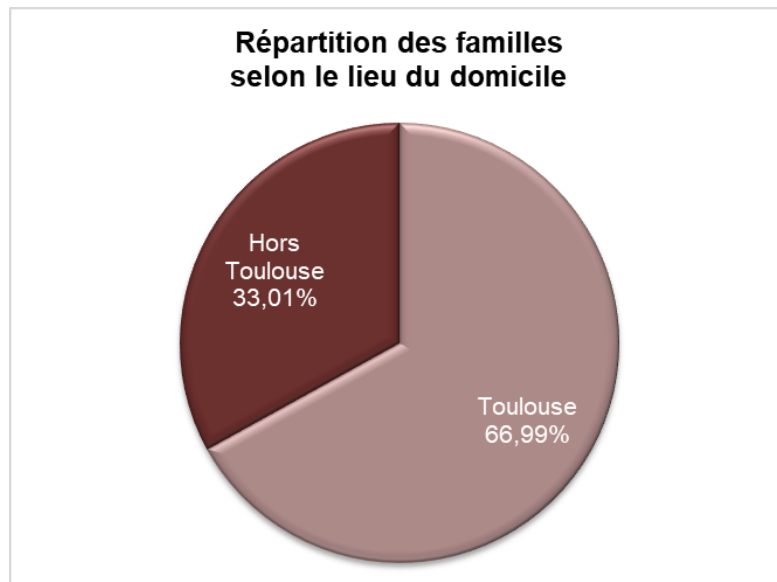
➤ La capacité d'accueil

Nombre de places en crèche	60
Capacité théorique 2020 en nombre d'heures (Nbre de places (60)X Nbre de jour d'ouverture(157j) X Amplitude horaire d'ouverture)	97 860
Taux de remplissage réel	70,76%
Taux de remplissage facturé	81,19%

➤ Les familles



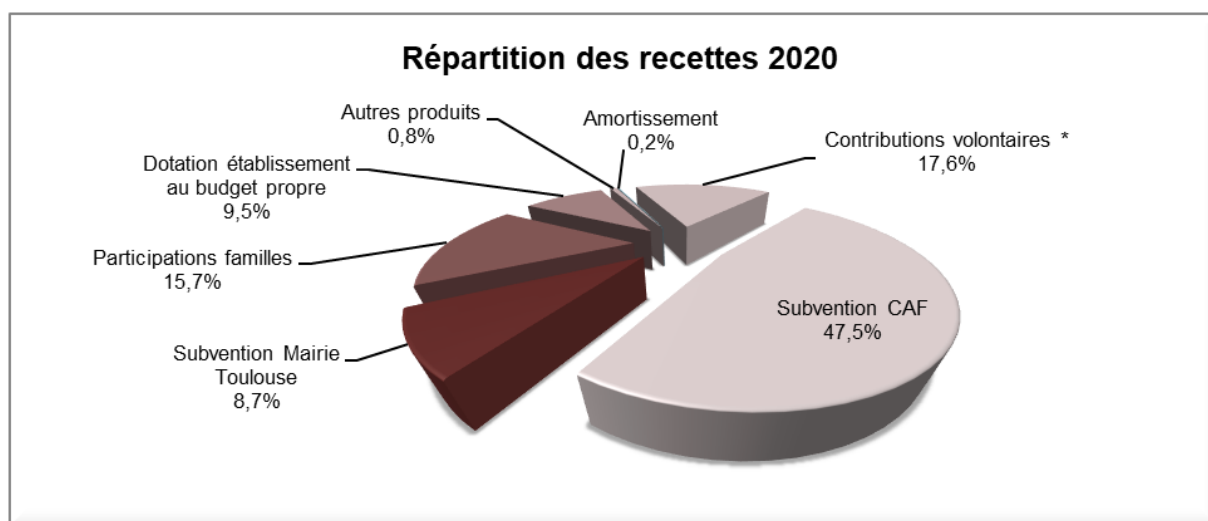
* famille de l'Hôpital de Toulouse



➤ Le budget

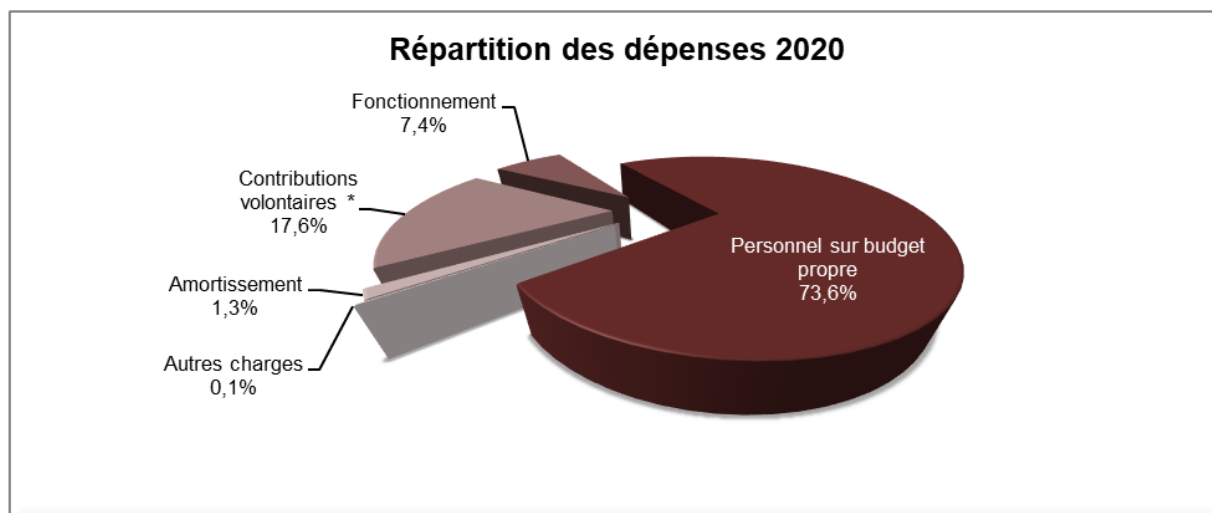
Budget global 2020 : 877 103,55 €, dont 82,4 % financés sur budget propre.

RECETTES 2020	
Subvention CAF	416 480,85 €
Subvention MAIRIE TLSE	76 364,00 €
Participations familles	137 948,06 €
Dotation établissement au budget propre	83 480,15 €
Autres produits	7 047,54 €
Amortissement	1 515,62 €
S/TOTAL BUDGET PROPRE	722 836,22 €
Contributions volontaires *	154 267,33 €
TOTAL BUDGET GLOBAL	877 103,55 €



DEPENSES 2020	
Fonctionnement	64 880,81 €
Personnel sur budget propre	645 676,94 €
Autres charges	816,36 €
Amortissement	11 462,11 €
S/TOTAL BUDGET PROPRE	722 836,22 €
Contributions volontaires *	154 267,33 €
TOTAL BUDGET GLOBAL	877 103,55 €

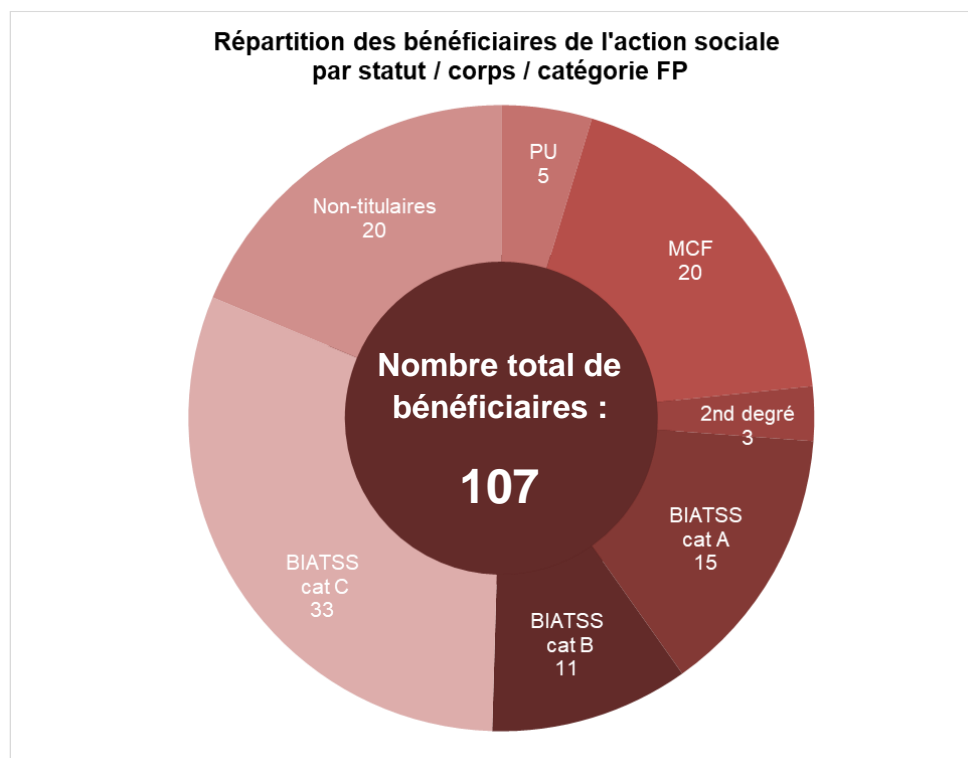
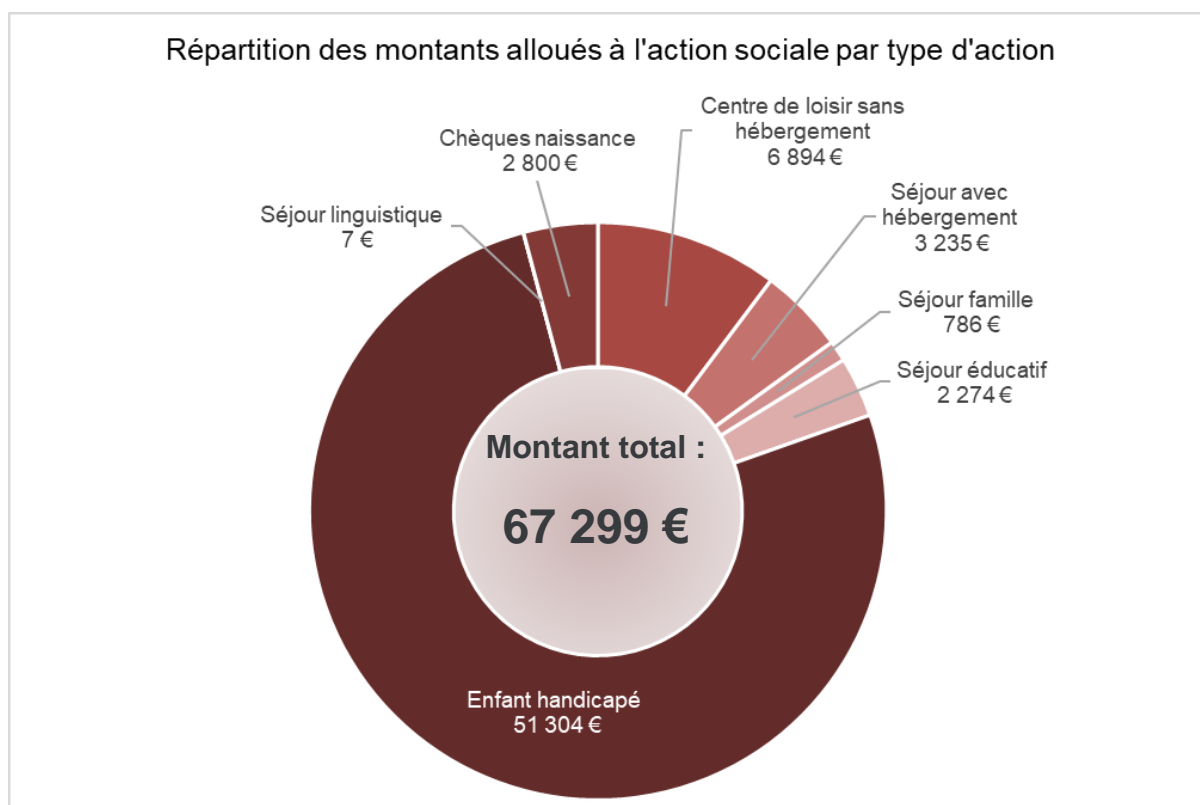
* La ligne "contributions volontaires" correspond au financement par l'établissement (et HORS du budget propre de la crèche) d'une partie de la masse salariale.

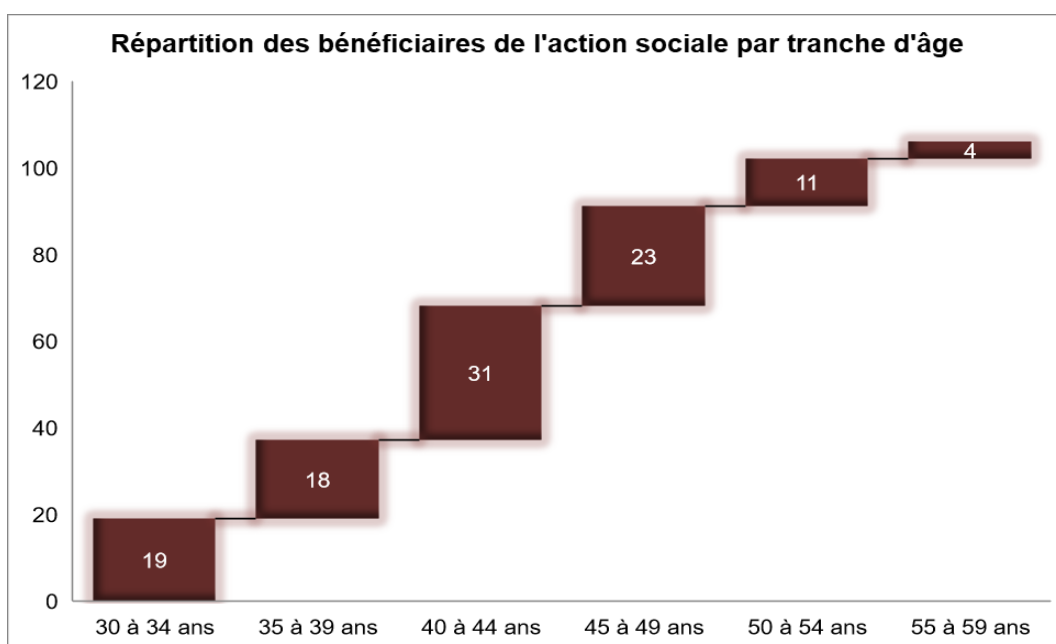


7.6 SCAS

Le SCAS informe les personnels sur leurs droits sociaux. Il favorise le règlement des problèmes sociaux et l'accès de tous les personnels aux différents types de prestations ou services caractère sociaux ou culturels. Il contribue à l'amélioration des conditions de vie et de travail de tous les personnels permanents, temporaires et retraités et favorise la vie universitaire en relation avec les autres structures de l'Université.

➤ Action Sociale





➤ **Commission d'Examen des Situations Particulières (CESP)**

Nombre de séances	4
Nombre de dossiers	10
Montant total de l'aide exceptionnelle	6 740 €
Montant total du prêt remboursable	4 500 €

➤ **Aides à la restauration**

		Montant total de l'aide	Nombre de repas servis	Montant moyen de l'aide
Site UPS	UPSIDUM-R2C	179 783 €	55 812	3,22 €
Sites délocalisés	INSEE (APIT)	2 639 €	811	3,25 €
	CHU	5 502 €	1 396	3,94 €
	CNRS	64 455 €	29 350	2,20 €
	CROUS	1 061 €	728	1,46 €
	INRA	5 002 €	1 235	4,05 €
	IUT ONCOPOLE	4 508 €	1 048	4,30 €
TOTAL		262 950 €	90 380	2,91 €

➤ **Activités culturelles et sportives**

Activités	Montant de la subvention SCAS par activité	Nombre d'inscrits	Dont Femmes	Dont Hommes
Afropop	1 340,00 €	18	18	0
Arts Plastiques	686,00 €	17	8	9
Badminton	1 435,00 €	65	21	44
Cardio Training	1 301,50 €	15	12	3
Céramique	3 856,00 €	61	50	11
Escalade	872,00 €	21	10	11
Futsal	190,00 €	15	0	15
Golf Corpo	-	10	2	8
Jardins	340,00 €	34	19	15
MHZ	-	3	3	0
Oenologie	823,00 €	24	9	15
Pelote	541,00 €	12	0	12
Photo	364,00 €	19	14	5
Pilates	4 969,00 €	49	46	3
Plongée	151,00 €	7	2	5
Qi-Gong	1 081,00 €	22	19	3
Roller	189,00 €	10	6	4
Salsa	1 157,00 €	14	10	4
Self Défense	1 793,00 €	25	17	8
Sophrologie	744,00 €	13	12	1
Tir a l'arc	391,00 €	14	4	10
Tir sportif	543,00 €	20	8	12
Vannerie	1 074,00 €	20	20	0
Yoga	3 180,00 €	34	27	7
TOTAL	27 020,50 €	542	337	205

7.7 Médiatrice

La médiation est l'un des modes amiables de résolution des différends. Elle est basée sur l'intervention d'un tiers neutre, la médiatrice.

Son objectif premier est de créer ou de recréer du lien et de restaurer la confiance. La médiation est une approche de règlement de litiges comme alternatives pour traiter des conflits relatifs au non-respect de la déontologie, de l'éthique, de l'intégrité scientifique et autres. Quand le dossier arrive jusqu'à la médiatrice, le conflit est avéré. C'est un processus de négociation qui repose sur la liberté et la responsabilité des personnes dans une démarche volontaire, impliquant la responsabilité de chacune des parties tandis que tous les échanges sont couverts par la plus stricte confidentialité. Chacun peut y mettre fin quand il le souhaite. Le médiateur n'est ni juge, ni expert, ni arbitre.

Il s'engage et s'astreint à respecter des principes établis et reconnus :

1/ Confidentialité : Chacune des parties, y compris le médiateur, s'engage par écrit à ne divulguer aucune information relative à la médiation.

2/ Neutralité : Le médiateur accompagne les médiés dans la recherche d'un compromis sans donner d'avis personnel.

3/ Indépendance : Aucun lien objectif (personnel ou d'affaires) entre le médiateur et l'un des médiés.

4/ Impartialité : Le médiateur ne prend pas parti, et ne privilégie aucun point de vue sur un autre.

Virginie SERIN a été nommée médiatrice de l'université Toulouse III - Paul Sabatier par décision du Conseil d'Administration du 25 mai 2020.

Contact : mediation.contact@univ-tlse3.fr

Dans un but de diffuser les informations (avant d'arriver au conflit), voire d'écoute et de réponses aux questions ou demandes de conseil, une cellule « Cmed » a été créée avec les chargées de missions éthique, déontologie et communication. Elle se réunit mensuellement.

L'adresse générique est cmed.contact@univ-tlse3.fr

Données 2020

La médiatrice a traité 2 catégories de demandes :

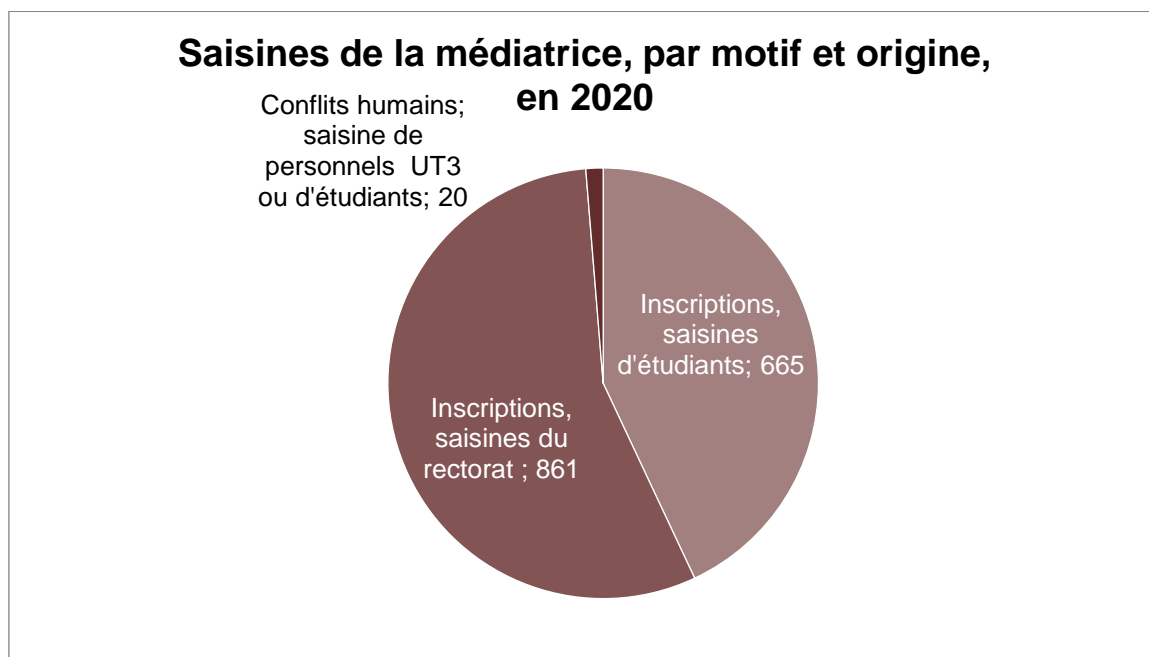
1- La grande majorité des saisines de la médiatrice concerne des **problèmes d'inscriptions** et sont faites par les étudiants eux-mêmes (inscriptions en Licence ou Master) ou via le rectorat (majoritairement problèmes d'inscriptions en Master 1).

2- La médiatrice connaît également des **conflits humains** rencontrés par les personnels UT3 ou par des étudiants.

Les dossiers traités concernent :

- Des problèmes liés à l'organisation du travail et des services
- La relation à la hiérarchie,
- Le harcèlement
- Discrimination (des femmes, racisme, ...)
- Situation liée à un travail de salarié pour un étudiant et conflit avec le responsable de formation
- Plagiat, (thèses et aussi examens)

Pour ces situations, la médiatrice est soit saisie directement via l'adresse mail dédiée, soit par l'intermédiaire des services (DAJI, DEVE, SIMPPS), soit par la gouvernance (chargée de mission égalité, VP CFVU, VP RH, ou directement par le Président).





GLOSSAIRE



Liste des catégories A+

Liste des catégories A+ classée par filière, groupe hiérarchique, corps et grade

Catégorie	Filière	Groupe Hiérarchique - Carrière indiciaire	Corps - Carrière indiciaire	Grade - Carrière indiciaire
Catégorie A+	Filière administrative	Personnel de l'AENES	ADMINISTRATEUR EN ES ET RECHERCHE	ADM. DE L'EN. DE L'ENS SUP ET DE LA RECH
			AGENT COMPTABLE EPSCP	AGENT COMPTABLE EPSCP GROUPE SUP
			ATTACHE ADMIN EDUC NAT ET ENS SUP	ATTACHE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION
			ATTACHE A S U	A.P.A.S.U. DE 1ERE CLASSE (NOUV. ST.)
				A.P.A.S.U. DE 2EME CLASSE (NOUV. ST.)
				ATTACHE PRINCIPAL A.S.U. (ANC. ST.)
				ATTACHE D'ADM ETAT - DIRECTEUR DE SERVICE
	Filière des bibliothèques	Personnel de bibliothèques	CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES (1992)	CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES
				CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES 1E CL.
				CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES 2E CL.
				CONSERVATEUR EN CHEF DES BIBLIOTHEQUES
				CONSERVATEUR GENERAL DES BIBLIOTHEQUES
				CONSERVATEUR GENERAL DES BIBLIOTHEQUES
				CONSERVATEUR PRINCIPAL D'ADMINISTRATION DE L'ETAT
	Filière hospitalo- universitaire	Enseignant HU	MAITRE DE CONF UNIV - PRATICIEN HOSP	MAITRE DE CONF.-PRATICIEN HOSP. 1ERE CL
				MAITRE DE CONF.-PRATICIEN HOSP. 2EME CL
			MAITRE DE CONF.-PRATICIEN HOSP. HORS CL	
		Enseignant HU disc des C SERD	PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP	PROFESSEUR UNIV.-PRATICIEN HOSP. 1ERE CL
				PROFESSEUR UNIV.-PRATICIEN HOSP. 2EME CL
				PROFESSEUR UNIV.-PRATICIEN HOSP. CL EXC.
				MAITRE DE CONF PRAT HOSP C SERD 1E CL
			MAITRE DE CONF PRAT HOSP C SERD 2E CL	
			MAITRE DE CONF PRAT HOSP C SERD H. CL.	
			PROF UNIV-PRAT. HOSP C SERD CL.EX 1 ECH	
			PROF UNIV-PRATICIEN HOSP C SERD 1E CL	
			PROF UNIV-PRATICIEN HOSP C SERD 2E CL	
		Enseignant HU disc pharmaceutiques	MCUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES	MCUPH DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES 1E CL
				MCUPH DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES 2E CL
				MCUPH DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES H CL
			PUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES 1C	
		PUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES 2C		
		PUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES CE		
	Enseignant univ médecine générale	MAITRE DE CONF UNIV DE MEDECINE GENERALE	MAITRE DE CONF UNIV MED GENERALE 1E CL.	
			MAITRE DE CONF UNIV MED GENERALE 2E CL.	
		PROFESSEUR UNIVERSITES MEDECINE GENERALE	PROFESSEUR UNIV MED GENERALE 1E CL.	
		PROFESSEUR UNIV MED GENERALE 2E CL.		
		PROFESSEUR UNIV MED GENERALE CL.EX.		
	Filière ITRF	Personnel ITRF	ATTACHE D'ADMINISTR RECH ET FORMATION	ATTACHE PRINC. ADM. RF 2E CL (NOUV.ST.)
			INGENIEUR DE RECHERCHE RF	INGENIEUR DE RECHERCHE RF 1E CLASSE
				INGENIEUR DE RECHERCHE RF 2E CLASSE
			INGENIEUR DE RECHERCHE RF HORS CLASSE	
	Filière sociale et de santé	Personnel de santé et sociaux	MEDECIN DE L'EDUCATION NATIONALE	MEDECIN DE L'E.N. 1ERE CLASSE
				MEDECIN DE L'E.N. 2EME CLASSE
			MEDECIN DE L'E N - CONSEILLER TECHNIQUE	MEDECIN DE L'E.N. - CONSEILLER TECHNIQUE
			MEDECIN E.N.-CONSEILLER TECHNIQUE G1	
			MEDECIN E.N.-CONSEILLER TECHNIQUE G2	
	Filière universitaire	Enseignant chercheur	MAITRE DE CONFERENCES	MAITRE DE CONFERENCES 1E CL.
				MAITRE DE CONFERENCES 2E CL.
			MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE	
			MAITRE DE CONFERENCES H. CL.	
		PROFESSEUR DES UNIVERSITES 1E CL.		
		PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.		
		PROFESSEUR DES UNIVERSITES CL.EX.		
Enseignant chercheur assimilé		ASTRONOME	ASTRONOME 1ERE CLASSE	
			ASTRONOME 2EME CLASSE	
			ASTRONOME CLASSE EXCEPTIONNELLE	
ASTRONOME ADJOINT			ASTRONOME ADJOINT 1ERE CLASSE	
			ASTRONOME ADJOINT 2EME CLASSE	
			ASTRONOME ADJOINT CL NORMALE	
		ASTRONOME ADJOINT HORS CLASSE		
PHYSICIEN			PHYSICIEN 1ERE CLASSE	
		PHYSICIEN 2EME CLASSE		
		PHYSICIEN CLASSE EXCEPTIONNELLE		
PHYSICIEN ADJOINT		PHYSICIEN ADJOINT 1ERE CLASSE		
		PHYSICIEN ADJOINT 2EME CLASSE		
		PHYSICIEN ADJOINT CL NORMALE		
		PHYSICIEN ADJOINT HORS CLASSE		

Liste des types de contrats

Type de contrat	Motif réglementaire du recrutement
CDD sur missions temporaires	Accroissement saisonnier d'activité
	Accroissement temporaire d'activité
	Apprenti
	Pourvoir temporairement un emploi vacant
	Remplacement momentané d'un fonctionnaire
CDD sur missions permanentes	Absence corps de fonctionnaire
	Bénéficiaire de l'obligation d'emploi
	Fonctions/besoins particuliers
	PACTE
CDI	Absence corps de fonctionnaire
	Cédésé Sauvadet BIATSS
	Contractuel BIATSS LRU
	Contractuel Chercheur LRU
	Fonctions/besoins particuliers
	Statuts antérieurs

Glossaire

AENES : Administration de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur.

Age médian : Age qui divise la population en deux groupes numériquement égaux, la moitié est plus jeune et l'autre moitié est plus âgée.

Age moyen : Moyenne de l'âge des agents.

Agent : Membre du personnel. Est agent, sur une période, toute personne sous statut fonction publique ou ayant un contrat de travail géré par l'établissement.

ANT (Agent Non titulaire) : Agent public n'ayant pas la qualité de fonctionnaire.

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie.

ARE : Aide au Retour à l'Emploi.

ASCS : Association Sociale Culturelle et Sportive.
(Assistant hosp-U des)

CSERD : Centre de Soins, d'enseignement et de Recherche Dentaire.

ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche.

BIATOSS : Les personnels de Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers, De Service et de Santé.

BIATSS : Personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé. Dans le contexte du bilan social, il s'agit de l'ensemble des personnels non-enseignants titulaires et stagiaires.

Bib assistant SPE (NES) : Bibliothécaire Assistant Spécialisé.

BOE : Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi.

CAF : Caisse d'Allocations Familiales.

Catégorie : Les personnels (titulaires ou contractuels) de la fonction publique sont classés en trois catégories hiérarchiques désignées par les lettres A, B et C. La catégorie A a été subdivisée (A+) pour faire apparaître les emplois d'encadrement supérieur.

- La catégorie A+ correspond aux fonctions d'encadrement supérieur. Ont été répertoriés :
 - Pour les BIATSS : les emplois fonctionnels, les attachés principaux d'administration, les ingénieurs de recherche et les conservateurs de bibliothèque ;
 - Pour les enseignants : les professeurs des universités, les maîtres de conférence et les professeurs agrégés.

- La catégorie A correspond aux fonctions d'études, d'encadrement, de conception ou de direction. Le recrutement externe s'opère parmi les diplômés de l'enseignement supérieur. Ont été répertoriés : les attachés d'administration d'état, les ingénieurs d'études, les assistants ingénieurs ainsi que les enseignants contractuels, les professeurs certifiés et les professeurs d'EPS titulaires.
- La catégorie B correspond aux fonctions d'application et de mise en œuvre des procédures. Le recrutement externe est accessible aux titulaires du baccalauréat. Ont été répertoriés : les techniciens de recherche et de formation, les secrétaires administratifs et assistants des bibliothécaires.
- La catégorie C correspond aux fonctions techniques et d'exécution. Le recrutement s'effectue parmi les titulaires du brevet des collèges, d'un CAP, ou d'un diplôme équivalent ou, dans certains cas, sans condition de diplôme. Ont été répertoriés : les adjoints.

CDPH : Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées.

CESF : Conseillère des personnels en Economie Sociale et Familiale.

CESP : Contrat d'Engagement du Service Public.

CESP : Commission d'Examen des Situations Particulières.

CET (Compte épargne temps) : Compte destiné à l'épargne des jours de congés non pris sur un exercice écoulé.

CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité des Conditions de Travail) : Placé sous l'autorité du Comité Technique, le CHSCT est une instance de concertation dont l'objectif est de promouvoir l'amélioration des conditions de travail et de sécurité. Le CHSCT a un rôle consultatif et fait toutes propositions utiles au CT en vue de contribuer à l'amélioration de l'hygiène et la sécurité et promouvoir la formation à la sécurité.

CHU : Centre Hospitalier Universitaire.

CLD (Congé Longue Durée) : Incapacité de travail résultant de l'une des affectations suivantes : tuberculose, maladie mentale, poliomyélite, affection cancéreuse, déficit immunitaire grave et acquis. Le CLD débute toujours par 1 an de CLM. Congé de 5 ans, 3 ans à plein traitement, 2 ans à demi traitement. La durée maximum fixée pour le CLD est valable pour toute la carrière du fonctionnaire, pour une même affection.

CLM (Congé Longue Maladie) : Incapacité de travail résultant de l'une des affectations de « longue maladie » figurant sur la liste fixée par l'arrêté du 14 mars 1986. Congé de 3 ans continu, un an à plein traitement, 2 ans à demi traitement, reprise d'un an exigée pour un nouveau congé de longue maladie. Congé fractionné, reprise un an, nouvelle période de 3 ans.

CMO : Congé Maladie Ordinaire.

CNRS : Centre National de la recherche scientifique.

CNU : Conseil National des Universités. Section CNU : identification de la spécialité de l'enseignant-chercheur.

Corps : Regroupement de fonctionnaires soumis au même statut et ayant vocation aux mêmes grades (corps des professeurs des universités, par exemple). Le changement de corps s'opère par voie de concours ou par liste d'aptitude. Les corps sont classés, selon le niveau de recrutement, en catégories A, B ou C.

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

CRCT : Congé pour Recherche ou Conversion Thématique.

CRESUS : Association qui aide les personnes surendettées, et d'une façon générale toute personne ayant des problèmes financiers.

CT ou **CTE** : Comité Technique d'Etablissement. Organe consultatif compétent pour toutes questions relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement.

Doctorant EPES/EP : Doctorant Etablissement Public d'enseignement Supérieur/ Etablissement Public de recherche

E/EC : Enseignant / Enseignant-Chercheur dont professeurs des universités.

ETP (Equivalent Temps Plein) : La notion d'ETP représente pour chaque agent la comptabilisation de sa quotité de temps de travail : une personne travaillant à mi-temps sera comptabilisée pour 0,5 ETP. Il est précédé à des sommes d'ETP pour connaître le potentiel d'un établissement. L'effectif exprimé en ETP peut être ainsi inférieur au nombre d'agents.

ETPT : Equivalent Temps Plein Travaillé.

F2SMH : Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain.

FERC-CGT : Fédération de l'Education de la Recherche et de la Culture de la Confédération Générale du Travail.

FSI : Faculté Sciences et Ingénierie.

FSU : Fédération Syndical Unitaire

Grade : Subdivision du corps. Il existe plusieurs grades dans un même corps et leur hiérarchie est fixée par les statuts. Le changement de grade s'opère par tableau d'avancement ou par examen professionnel.

HCC : Heures de Cours Complémentaires

HU : Hospitalo-Universitaire

Ingénieur de recherche RF : Ingénieur de recherche Recherche et Formation.

INM (Indice Nouveau Majoré) : A un indice brut correspond, à une date donnée, un et un seul indice nouveau majoré qui, multiplié par la valeur du point d'indice, fournit le montant de la rémunération de l'agent.

INRA : Institut National de la Recherche Agronomique

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

ITRF : Personnel Ingénieur Technique de Recherche et de Formation.

IUT : Institut Universitaire et Technique

LRU : Loi relative aux libertés et responsabilités des universités. Loi du 10 août 2007 qui prévoit que toutes les universités accèdent à l'autonomie dans les domaines budgétaires (art.50) et de gestion de leurs ressources humaines.

MCF : Maître de Conférences.

MGEN : Mutuelle Générale de l'Education Nationale

MHZ : Mei Hua Zhuang

MOOC : Massive Open Online Course. Type ouvert de formation à distance capable d'accueillir un grand nombre de participants.

OMP : Observatoire Midi Pyrénées.

PC : Poste de contrôle

PU : Professeur Universitaire

RAFP : Retraite Additionnelle de la Fonction Publique.

RPS : Les risques psychosociaux sont définis comme les risques pour la santé mentale, physique et sociale, engendrés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental.

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.

SC : Services Centraux

SCAS : Service Culturel et Action Sociale

SGEN-CFDT : Syndicat Général de l'Education Nationale – Confédération Française Démocratique Du Travail.

SIRH SIHAM : Système d'Information Ressources Humaines

SMPP : Service de Médecine de Prévention pour le Personnel.

SNPREES-FO : Syndicat National des Personnels de la Recherche et des Etablissements d'Enseignement Supérieur – Force Ouvrière.

SNPTES : Syndicat National des Personnels Titulaires et contractuels de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la culture.

SRIAS : Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale.

SST : Santé Sécurité au Travail

Temps incomplet : Un agent contractuel est à temps incomplet si sa quotité de recrutement (indiquée sur le contrat de travail) est inférieure à 100 %.

Temps partiel : Un agent qui n'est ni à temps plein ni à temps incomplet est à temps partiel. Sa quotité de temps partiel qui correspond à sa quotité de travail est toujours inférieure à 100 %.

Temps plein : Un fonctionnaire est dit à temps plein s'il travaille à 100 % de ses obligations horaires statutaires. Un contractuel est à temps plein si sa quotité de travail est de 100 %.

Titulaire : Qualité du fonctionnaire ayant soit accompli avec succès son stage soit ayant réussi un concours interne après avoir acquis une ancienneté suffisante en tant que contractuel (il est le plus souvent exempté de période de stage).

UPSIDUM : Restaurant des personnels de l'UT3

VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) : la VAE est un droit individuel et un acte officiel qui reconnaît les acquis de l'expérience soit pour accéder à une formation, soit pour obtenir en totalité ou en partie un diplôme ou titre de l'enseignement supérieur.